DE CARAVAQUE. CHAP. XXVI. entre autres choses que le jour que nous partimes de Malagon pour aller à Veas je me trouvai reduite en tel état, que confiderant la longueur du chemin qui nous restoit encore à faire, les paroles du Prophete Elie nôtre Pere quand il fuioit la fureur de Jezabel me vinrent en l'esprit, & je dis à Dieu comme lui, fe vous laisse à juger, Seigneur, si j'ai assez de force pour tant souffrir. Sa divine Majesté voiant ma foiblesse me délivra comme en un moment de cette fiévre & de tous ces autres maux tant interieurs qu'exterieurs, dont j'attribuai la cause à un Saint Ecclesiastique qui survint. Lors que Dieu me donnoit ainsi de la fanté je supportois avec joie les travaux corporels. Mais ce ne m'étoit pas une petite peine de m'accommoder aux differentes humeurs des personnes des lieux où nous allions, & à me separer de mes Filles & de mes Sœurs quand je me trouvois obligée de les quitter pour aller ailleurs; la tendresse avec laquelle je les aime étant si grande que je puis dire avec verité que ces séparations n'étoient pas les moindres de mes croix, principalement lors que je pensois que je ne les reverrois plus. La douleur qu'elles ressentoient de leur côté leur faisoit répandre quantité de larmes : parce qu'encore qu'elles soient détachées de tout le reste, Dieu ne leur a pas fait la grace de l'être de moi, peut-être pour augmenter la peine que me faisoit souffrir ce que je ne l'étois pas non plus d'elles. Je faisois tous mes efforts pour ne le leur pas témoigner, & les reprenois même d'être en cela si impartaites : mais leur veritable affection pour moi dont elles me donnoient des preuves en toutes rencontres étoit si grande, que mes remontrances

leur servoient de peu.

Vous aurez vû aussi comme j'avois non seulement la permission de nôtre Reverendissime Pere General de faire ces sondations, mais un ordre particulier d'y travailler, & Dieu lui donnoit tant de zele pour ce bon œuvre que je n'en faisois aucune dont il ne me témoignât par ses lettres une extréme joie. J'avoiie que rien ne m'a tant soûlagée dans mes travaux, parce que je croiois ser-

Enfin, foit que nôtre Seigneur voulût me donner quelque repos, ou que le diable ne pût fouffrir l'établiffement de tant de maisons confacrées au service de Dieu, le cours de ces fondations fut interrompu sans que l'on puisse en attribuer la cause à nôtre Reverendissime Pere General, puis que lui aiant écrit il n'y avoit pas long-temps pour le prier de me dispenser de fonder davantage de monasteres, il m'avoit répondu que bien loin de me l'accorder, il fouhaitoit que leur nombre put

égaler celui de sescheveux.

Avant que je partisse de Seville on avoit tenu un Chapitre general dans lequel j'avois sujet de croire que l'on confidereroit comme un service renduà l'Ordre la fondation de ces nouveaux monasteres. Mais au lieu d'envisager cette affaire de la sorte, on m'envoia une défense des Définiteurs de faire davantage de fondations, & un commandement de me retirer dans celle de nos maisons que je voudrois choisir, avec défense d'en sortir pour quelque cause ou occasion que ce fût, ce qui êtoit comme me mettre en prison, puis qu'il n'y a point de Religieufe qu'un Provincial ne puille envoier d'un monastere en un autre lors que le bien de l'Ordre le defire. Mais ce qui étoit pis que tout le reste, & la seule chose qui m'étoit sensible, c'est que nôtre Pere General êtoit mal satisfait de moi sur de faux rapports que des personnespaffionnées lui avoient faits. Or pour vous faire voir, mes Sœurs, combien grande est la misericorde de Dieu, & qu'il n'abandonne jamais ceux qui desirent de le servir, je puis affurer avec verité que non feulement cet ordre du Chapitre ne me donna point de peine, mais me causa tant de joie que je ne la pouvois dissimuler. Ainsi je ne m'étonne plus de ce que David dansa devant l'arche, puis que si je l'eusse oie j'aurois fait la même chose en cette rencontre. Je nescai à quoi attribuer une joie fi excessive, ne m'étant jamais trouvée en tant d'au-

DE CARAVAQUE. CHAP. XXVI. tres grandes traverses dans une semblable disposition, quoi que l'une des accusations que l'on me supposoit fût tres-notable. Et pour ce qui êtoit de ne plus fonder de monasteres, si on en excepte le déplaisir que me donnoit le mécontentement de nôtre Reverend Pere General, ce m'étoit un grand foulagement, & j'avois fouvent desiré de finir ma vie dans le repos & la retraite. Cen'étoit pas neanmoins la penfée de ceux qui me rendoient ces mauvais offices. Ils croioient au contraire extrémement m'affliger, & peut-être avoient-ils bonne intention. Il est vrai que j'ai quelquefois senti de la joie dans les grandes contradictions que j'ai eiles dans ces fondations, & les discours qui se faisoient contre moi par diverses personnes dont quelques-unes n'avoient pas de mauvais dessein. Mais je ne me souviens point d'avoir jamais en toute ma vie eu un contentement femblable à celui que j'éprouvai en cette rencontre : En quoi ce qui me touchoit principalement étoit de penfer qu'il faloit que mon Createur fut satisfait de moi, puis que les creatures me récompensoient de la forte des travaux que je sousfrois. Car j'étois tres-persuadée que c'est fe tromper que de chercher sa consolation dans les chofes de la terre & les louanges des hommes. Ils font aujourd'hui d'un sentiment, demain d'un autre : ce qui leur plaît le matin, leur déplaît le foir, & vous feu!, mon Dieu, étes toûjours immuable : Que foiez-vous beni à jamais, vous qui ferez jouir dans le Ciel d'une vie sans fin ceux qui vous serviront fidellement jusques à la fin de leur vie.

Je commençai, comme je l'ai dit, en l'année 1573. à écrire ces fondations par l'ordre du Pere Ripalda Religieux de la compagnie de Jesus alors mon Confesseur & Recteur du College de Salamanque, où je demeurois dans le monaîtere de Saint Joseph. Aprés en avoir écrit quelques-unes parmi plusieurs occupations je resolus d'en demeurer là, tant parce que je ne me confessions plus à ce Pere qui étoit alle demeurer ailleurs, qu'à cause que j'avois eu beaucoup de peine à les écrire

576 FONDATION

ainfi que j'en ai toûjours, fans neanmoins que j'y cuffe regret l'aiant fait par obeissance. Mais le Pere Jerôme Gracien de la Mere de Dieu Commissaire Apostolique me commanda de continuer. Comme mon obeiffance est fort imparfaite je lui representai pour m'en excuser mon peu de loifir, & les autres raisons qui me vinrent en l'esprit, tant j'apprehendois d'ajoûter cette fatigue à à celles que j'avois déja. Ne l'aiant pû perfuader il m'ordonna d'y travailler quand je le pourrois, & je l'ai fait par soumission dans le desir que l'on en retranche tout ce que l'on y trouvera de mauvais, qui sera peut-être ce qui m'y paroît le meilleur. J'ai achevé ce traité le quatorzième jour de Novembre 1576. veille de Saint Eugene dans le monastere de Saint Joseph de Tolede où je fuis presentement, & par l'ordre de ce Pere qui n'est pas seulement Commissaire Apostolique des Carmes déchaussez & des Carmelites qui vivent selon la premiere regle; mais Visiteur de ceux de l'observance mitigée de l'Andalousie. Je prie nôtre Seigneur JESUS-CHRIST qui regne & regnera dans tous les fiecles de faire que cet ouvrage réiissifie à son honneur & à sa gloire.

Je conjure mes Sœurs qui liront ceci de vouloir pour l'amour de nôtre Seigneur me recommander à lui, afin qu'il me fasse misericorde, & me délivre des peines du purgatoire que je puis avoir meritées, pour me faire jouir de sa divine presence; & que ne le lisant pas durant ma vie je reçoive quelque recompense au moins aprés ma mort de la peine que j'ai euë à écrire ceci, & de mon extrême desir qu'il donne quelque consolation à

celles à qui on permettra de le lire.

Etant une veille de Pentecôte dans l'hermitage de Nazareth du monasser de Saint Joseph d'Avila, & pensant à une tres-grande grace que Dieu m'avoit faite à pareil jour il y avoit environ vingt ans, j'en sus si touchée que je tombai en ravissement. Dans cette extase nôtre Seigneur me commanda de dire de sa partaux Peres de nôtre reforme, qu'elle iroit toûjours en augmentant au lieu de se relâcher, pourvû qu'ils travaillassent

pe Carava Que. Chap. XXVI. 577
rec grand soin à observer quatre choses. La première:
Que les Superieurs s'accordassent dans leurs sentimens.
La seconde: Qu'aiant plusieurs maisons il n'y eût que
peu de Religieux en chacune. La troisième: D'avoir
peu de commerce avec les seculiers. & ce peu même
pour le bien de leurs ames. Et la quatrième: D'enseigner plus par leurs actions que par leurs paroles. Ceci arriva en l'année 1579. & pour témoigner qu'il est tresveritable, je l'ai signe de ma main. Therese de Jesus.

SUITE DECES FONDATIONS.

runt de choies ce le prestont de celle foire, ou l'ine

FONDATION DU MONASTERE des Carmelites de Villeneuve de la Xare.

CHAPITREXXVII

Persecutions saites aux Peres Carmes déchaussez par ceux de l'observance mitigée soûtenus par le Nonce Apostolique, Équi ne cesserent qu'apres que le Roi Philippe second eut donné à ce Nonce quatre Assesseres de bien pour juger de cette assaire. La Sainte entreprend par l'ordre de Dieu de fonder un monastere de Carmelites à Villeneuve de la Xare où neus Demosselles qui vivoient en communauté d'une manière admirable souhaitoient avec ardeur d'êtpe Carmelites. La Sainte aiant pussépour y aller par un monastère fondé par Sainte Catherine de Cardone elle parle sortau long de la vie & des vertus de cette grande Sainte.

A P R E's que la fondation de Seville fut achevée on demeura plus de quatre ans sans en faire d'autres, à cause des gran des persecutions qui s'eleverent tout à coup contre les Carmes dechaussez & les Carmelites. Il y en avoit en d'autres auparavant; mais non pas strudes que celles-ci qui penserent tout renverser. Le diable fit voir combien de si saints commencemens lui étoient insupportables, & Dieu sit connoître que c'étoit son ou-

Tome 1. Bb vrage

FONDATION

vrage en le conduifant à la perfection malgré les efforts de cet ennemi de toutes les bonnes œuvres. Les Peres Carmes déchaussez, & particulierement les Superieurs eurent beaucoup à fouffrir par l'opposition des Peres Carmes mitigez & letemoignages fi defavantageux que presoue tous ces Peres leur rendirent auprés du Reverendissime Pere General. Car encore que ce foit un fort Saint Religieux, & que tous ces nouveaux monafteres de la Reforme n'euflent été fondez que par sa permisfion, excepté celui de S. Joseph d'Avila pour lequel le Pape l'avoit fui-même donnée, il lui representerent tant de choses & le prévinrent de telle sorte, qu'il ne vonloit pas qu'on en fondât davantage de Religieux; & ils l'indisposerent aussi contre moi sur ce que j'avois contribue à ceux qui étoient déja établis. Mais pour ce qui est des nouveaux monasteres de Religientes il y a toûjours été favorable. La peine que je fouffris peut paffer pour la plus sensible de toutes celles que j'ai éprouvées dans ces fondations quoi que j'en aie eu de tresgrandes, à cause que d'un côté je ne pouvois me resoudre d'abandonner une entreprise que je voiois clairement regarder la gloire de Dieu & l'avantage de nôtre Ordre, & que mes Confesseurs qui êtoient des personnes tres-capables me confeilloient de pourfuivre. Et que d'autre part ce m'étoit une mortelle douleur de ne pas déferer à la volonté de mon Superieur, parce qu'outre l'obligation que j'avois de le contenter je l'aimois extrémement & lui étois fortobligée. Mais quelque defir que j'eusse de le satisfaire je ne le pouvois,a cause que nous avions des Visiteurs Apostoliques à qui nous estions contraintes d'obeir. Un Nonce du Pape qui étoit un homme fort faint, & qui par son affection pour la vertu estimoit beaucoup les Carmes déchausiez, mourut alors; & Dieu permit pour exercer ces Religieux que celui qui lui succeda & qui étoit un peu parent du Pape. leur fut tres-contraire. Je veux croire qu'il étoit homme de bien : mais le trouvant dispose à favoriser en toutes choses les Peres de l'observance mitigée, & se laiffant

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 579 fant persuader de ce qu'ils lui disoient contre les reformez, il se mit dans l'esprit qu'il les devoit empêcher de se multiplier davantage, & commença d'agir contre eux avec une si extréme rigueur qu'il condamnoit au bannissement & à la prison ceux qu'il croioit pouvoir

s'opposer à son dessein.

Le Pere Antoine de Jesus qui avoit le premier commencé la reforme, le Pere Jerôme Gracien que le Nonce precedent avoit établi Visiteur Apostolique des mitigez contre lequel ce nouveau Nonce êtoit principalement aigri, & le Pere Marian de S. Benoît desquels j'ai parlédans les precedentes fondations, furent ceux qui souffrirent le plus. Il imposa des penitences rigoureuses à d'autres tres-bons Religieux, & défendit particulierement à ceux-ci fous de grandes peines de se plus mesler d'aucune affaire. En quoi il êtoit facile de juger que Dieu ne permettoit cet orage que pour faire mieux connoître la vertu de cesexcellens Religieux, comme la fuite le fit voir. Ce même Nonce établit pour Visiteurs de nos monasteres tant de Religieux que de Religieuses un Pere de l'observance mitigée, ce qui nous auroit extrémement fait souffrir si les choses eussent été comme ils se l'imaginoient, & ne laissa pas de nous faire beaucoup endurer, ainsi qu'on le pourra apprendre par ce qu'en écriront ceux qui le pourront mieux rapporter que moi. Je me contente de le toucher seulement en paffant, afin de faire voir à celles qui nous succederont combien elles sont obligées d'aspirer de plus en plus à la perfection, puisqu'elles n'auront qu'à marcher dans un chemin que celles qui les ont precedées ont en tant de peine à leur aplanir. On disoit contre quelques-unes d'elles mille choses fausses dont j'étois extremement touchée. Et quant à celles que l'on publioit contre moi, j'en avois au contraire de la joie, parce que me confiderant comme la cause de cette tempeste j'aurois souhaité que l'on m'eût jettée dans la Mer ainsi que Jonas, afin de la faire cesser. Mais Dieu soit loué à jamais d'avoir protegéla justice. Le Roi Dom Philippes aiant été informé

Bb 2

de la pieté & de la maniere de vivre des Carmes déchaussez concut de l'affection pour eux. Ainsi il ne voulut pas que le Nonce fût le seul juge de cette affaire. Il lui donna quatre Affesseurs tous grands personnages, & dont trois étoient Religieux. L'un d'eux se nommoit le Pere Pierre Fernandez homme de tres grand efprit. tres-scavant, & d'une fort sainte vie. Comme il avoit été Visiteur tant des Peres de l'observance mitigée de la province de Castille que des Carmes déchaussez, il êtoit tres-informé de la maniere de vivre des uns & des autres; ce qu'il nous importoit de tout qui fût bien connu. Ainsi lors que je scus que sa Majesté l'avoir choisi je crus nôtre affaire terminée, comme elle l'est par la grace de Dieu. Je souhaite que ce soit pour son honneur & pour fa gloire. Il est certain qu'encore que plusieurs Evêques & des plus grands Seigneurs du roiaume s'emploiassent avec chaleur pour informer ce Nonce de la verité, leurs efforts auroient été inutiles si Dieu n'eût permis que le Roi lui-même eût pris connoissance de l'affaire.

Quelle obligation n'avons-nous donc point, mes Sœurs, de prier extrémement Dieu pour ce grand Prince, & pour ceux qui ont favorisé avec lui la cause de nôtre Seigneur & de la tres-fainte Vierge fa Mere : & fçaurois-je trop vous le recommander, puis que vous voiez qu'autrement il auroit été impossible de continuer ces fondations? en quoi tout ce que nous pouvions contribuer êtoit de demander à Dieu par des prieres & des penitences continuelles, qu'il lui plût que cette nouvelle reforme non seulement subsistat, mais fift un plus grand

progrés s'il le jugeoit être de son service.

Comme je ne vous ai parlé qu'en passant de tant de travaux qu'on eut à fouffrir ils vous paroîtront peut-être peu confiderables. Je vous affure neanmoins qu'ils

furent fort grands & fort longs.

Lors qu'en l'année 1576. j'êtois à Tolede aprés être revenue de la fondation de Seville, un Ecclesiastique de Villeneuve de la Xare m'apporta des lettres du Conseil de ce lieu-là, avec ordre de tâcher de me porter à y fonder

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 781 der un monaftere, & à y recevoir neuf filles qui s'étoient retirées il y avoit desja quelques années dans un hermitage de Sainte Anne du même lieu. Elles vivoient en communauté dans une si grande retraite & une si grande perfection que toute la ville admirant leur vertu les vouloit aflister dans leur desir d'être Religieuses : & un Curé de ce lieu nommé Augustin de Ervias fort scavant & fort homme de bien touché du même fentiment m'écrivit aussi en leur faveur. Je crus ne pouvoir entrer dans cette proposition pour quatre raisons. La premiere: qu'il êtoit difficile que ce grand nombre de filles se pût accommoder à nôtre manière de vivre aprés en avoir pratiqué une autre. La seconde : qu'elles n'avoient pas à beaucoup prés dequoi subfister, & qu'encore que la ville promît de les nourrir cela ne me paroiffoit pas pouvoir continuer & suffire pour vivre d'aumônes dans un lieu qui n'étoit guere de plus de mille feux. La troisième : qu'elles n'avoient point de maison. La quatriéme : que ce lieu êtoit fort éloigné de nos monastères. Et de plus, parce que ne les aiant jamais y eues je ne pouvois quoi que l'on me dît de leur vertu, m'affurer qu'elles eussent toutes les qualitez necessaires pour embrasser une vie semblable à la nôtre. Ainsi je me resoluois à un refus. Mais comme je ne fais rien fans confeil de personnes sçavantes & vertueuses je voulus en parler au Docteur Velasquez mon Confesseur alors Chanoine & Theologal de Tolede & maintenant Evêque d'Ofme homme de grande capacité & pieté. Apres qu'il eut vu les lettres & été informé de l'affaire il me dit, que je devois rendre une réponse favorable, à cause que lors que Dieu unit ainsi dans un même dessein tant de personnes vertueuses c'est une marque qu'il y va de son service. Je lui obeis, & renvoiai celui qui m'avoit été dépêché sans lui donner un entier refus. On continua ensuite à me tant presser, & on emploia tant de personnes pour m'engager dans cette fondation que cela dura jusques en l'année 1580, parce que d'un côté il me sembloit toûjours qu'il n'y avoit point d'apparence de s'y resoudre; Bb 3

& que de l'autre mes réponses n'étoient point si manvaises qu'elles ne leur laissassent quelque esperance.

Il arriva que le Pere Antoine de JESUS fe retira du .. rant le temps qui restoit de son exil dans le monastere de nôtre Dame du secours distant de trois lieues de Villeneuve. Ainfi il y alloit quelquefois prêcher, & le Pere Gabriel de l'Affomption Prieur de ce monaftere qui est un homme fort sage & de grande pieté l'y accompagnoit. Comme ils étoient tous deux amis du Docteur Ervias il eurent par lui la connoissance de cessaintes filles, & furent si touchez de leur vertu & des instances que ce Docteur & toute la ville faisoient en leur faveur, qu'ils embrasserent cette affaire comme si elle eût été la leur propre; & il n'y eut rien qu'ils ne fissent par leurs lettres pour tâcher à me perfuader d'y entendre. l'étois alors dans le monastere de Saint Joseph de Malagon éloigné de plus de vingt-fix lieües de Villeneuve : & ce Pere Prieur vint me trouver sur ce sujet. Il m'assura entre autres choses que lors que l'établissement seroit fait le Docteur Ervias donneroit à cette maison trois cens ducats de rente à prendre sur son benefice aussi-tôt que l'on en auroit obtenu la permission de Rome. Si c'eût été une chose presente j'aurois crû que cela joint avec le peu qu'avoient ces filles suffiroit pour leur subsistance: mais ne se devant faire qu'aprés la fondation je n'y trouvois pas assez de sureté. Ainsi pour m'en excuser je representai au Pere Prieur diverses raisons qui me paroissoient tres-fortes, le priai de bien considerer l'affaire avec le Pere Antoine de JESUS, & lui disque je la remettois sur leur conscience, & ne croiois pas qu'elle se dût faire.

Aprés qu'il fut parti confiderant combien il avoit cette affaire à cœur & qu'il ne manqueroit pas fans doute de faire tous ses efforts pour persuader au Pere Ange de Salazar maintenant nôtre Superieur d'approuverce dessein, j'écrivis à l'heure même à ce dernier pour le prevenir, & le prier de ne point donner cette permiltion. Je lui en representois les raisons: & il m'a mandé, depuis

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP.XXVII. 582 depuis qu'il ne l'auroit jamais accordée sans scavoir fi se

l'approuvois.

chana

six femaines aprés ou environ lors que je croiois l'affaire rompue je receus des lettres du Conseil de Ville. neuve par leiquelles il s'obligeoit à donner tout ce qui feroit necessaire pour la subsistance de ce monastere. Ces lettres étoient accompagnées de celles du Docteur Ervias qui confirmoient la promesse qu'il avoit faite, & d'autres lettres des deux Peres dont j'ai parle, qui continuoient de me representer avec beaucoup de force combien cette œuvre seroit agreable à Dieu. J'apprehendoistant neanmoins de recevoir ce grand nombre de Religieuses, qui pourroient, comme il arrive souvent, se liguer ensemble contre celles que je leur joindrois, que ne trouvant pas d'ailleurs ce qu'on offroit pour la subfistance de cette maiion assez assuré je ne pouvois me determiner. J'ai reconnu depuis que c'étoit le demon qui m'abattoit ainfi le courage, & me faisoit perdre par ses artifices presque toute la consiance que j'avois en Dieu. Mais les prieres de ces vertueuses filles triompherent enfin de la malice de cet ennemi de nôtre falut.

Comme dans l'extrême desir que j'ai toûjours de voir augmenter le nombre de ceux qui louent & qui servent Dieu, & que la crainte d'empêcher l'avancement de quelques ames avoit été la cause des réponses favorables que j'avois renduës touchant cette affaire, je ne cefsois point de la recommander à nôtre Seigneur. Et un jour aprés avoir communie il me demanda d'une maniere fort levere avec quels trefors j'avois donc établi les monasteres que j'avois fondez , & ajoûta : Due je ne deliberasse point d'accepter celui-là : Du'il y seroit bien fervi ; en qu'il seroit utile à plusieurs. La force toutepuissante de ces paroles d'un Dieu qui ne se font pas seulement entendre a l'esprit, mais qui l'éclairent pour le rendre capable de connoître la verité, & disposent la volonté à agir conformément à cette connoissance, me toucherent si vivement que je ne deliberai plus à accep-Bb 4 ter

ter cette maison, & reconnus la faute que j'avois faite d'avoir differé si long-temps par des considerations humaines aprés avoir vû tant d'effets si extraordinaires de la conduite de Dieu dans l'établissement de ces maisons faintes confacrées à son service. Ne mettant donc plus en doute d'entreprendre cette fondation je crus pour diverles raifons qu'il étoit necessaire d'y mener moimême les Religieuses qui devroient y demeurer, quoi que je ne le pusse faire sans beaucoup de peine, parce que j'étois arrivée malade à Malagon, & l'étois encore. Mais jugeant qu'il y alloit du service de Dieu j'en écrivis à nôtre Superieur afin de sçavoir sa volonté. Il m'envoia la permission pour cette fondation, & m'ordonna de l'aller faire, & de mener avec moi telles Religieuses que je voudrois. Ce choix ne me mit pas peu en peine, à cause de ce que je voiois qu'il faudroit qu'elles demeurassent avec ce grand nombre de filles que je m'engageois de recevoir. Aprés avoir extrémement recommandé l'affaire à Dieu je tirai du monastere S. Joseph de Tolede une Religieuse pour être Prieure, & deux de celui de Malagon dont l'une seroit Soûprieure. Comme on avoit beaucoup prié pour ce sujet ce choix reuffit tres-bien, & je l'attribuai à une faveur particuliere de Dieu. Car quant aux fondations où il n'y a que de nos Religieuses qui les commencent sans se messer avec d'autres, elles ne sont pas sujettesà rencontrer de grandes difficultez.

Le Pere Antoine de Jesus & le Pere Gabriel de l'Assomption ce bon Prieur nous vinrent querir avec les ordres que la ville avoit donnez pour nôtre établissement; & nous partîmes de Malagon le treiziéme jour de Fevrier 1,80 un Samedi avant le Carême. Je ne pus voir sans étonnement qu'étant auparavant si malade je me trouvai dans un moment en tel êtat que je ne me souvenois plus de l'avoir été. On voit par là combien il importe lors que Dieu demande quelque chose de nous, de ne point considerer nos infirmitez ni les obstacles qui s'y rencontrent, puis qu'il peut quand il lui plast chan-

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 585 changer la foiblesse en force, & la maladie en santé; & que s'il ne le fait pas c'est qu'il juge que la souffrance nous est plus avantageuse. Car à quoi nôtre santé & nôtre vie peuvent-elles être mieux emploiées qu'à les facrifier pour le service d'un si grand Roi? Et ne devonsnous pas nous oublier nous-mêmes quand il s'agit de son honneur & de sa gloire? N'apprehendez donc point, mes Sœurs, de pouvoir jamais vous égarer en marchant par ce chemin. l'avoue que ma lacheté & ma foiblesse m'ont souvent fait douter & craindre. Mais il ne me fouvient point que depuis que j'ai embrasse la reforme & même quelques années auparavant, nôtre Seigneur ne m'ait par sa misericorde fait la grace de surmonter ces tentations pour embraffer ce qui regardoit son service, quelques difficultez qui s'y rencontrassent. Car encore que je connusse clairement que ce que je pouvois y contribuer n'étoit rien, & que lui feul faisoit tout, je trouvois ma fatisfaction dans l'assurance qu'il ne demande de nous qu'une ferme resolution de vouloir abfolument tout ce qu'il veut. Qu'il foit beni à jamais. Ainfi foit-il.

Nôtre chemin se rencontrant par le monastere de nôtre Dame du secours dont j'ai parlé, nous devions nous y arrêter pour donner avis de nôtre arrivée à Villeneuve qui n'en est éloignée que de trois lieues, & cela avoitété ainfi resolu par ces Peres qui nous conduisoient & à qui nous estions obligées d'obeir. Ce monastere est affis dans un desert affez agreable. Les Religieux vinrent en bon ordre au devant de leur Prieur: & comme ils êtoient pieds nuds avec de pauvres manteaux de gros drap ils nous donnerent à tous de la devotion. Pour moi j'en fus fort attendrie, m'imaginant de revoir ce temps bienheureux de nos Saints Peres. Je les confiderois en cette solitude comme des fleurs odoriferantes dont la blancheur est une marque de leur pureté, & je les croi tels devant Dieu, parce que je suis persuadée qu'ils le servent tres-fidellement. Ils entrerent dans l'Eglise en chantant le Te Deum d'un ton qui témoignoit assez Bbs comcombien ils êtoient mortifiez. Cette entrée est sous terre comme seroit celle d'une caverne, & represente ainsi celle de nôtie Saint Pere Elie. Tant d'objets de pieté me donuoient une telle joie, que quand le chemin que nous avions fait pour venir dans une demeure si devote auroit été encore beaucoup plus long, le travail m'en auroit paru bien emploié. Mais je ne pouvois penfer fans douleur que je n'avois pas été digne de trouver encore en vie Sainte Catherine de Cardone dont Dieu s'étoit fervi pour fonder ce monastere, quoi que j'eusse tant fouhaité de la voir.

Je croi qu'il ne sera pas mal à propos de rapporter ici quelque chose de sa vie, & des moiens dont j'ai appris que Dieus'est servi par elle pour fonder cette maison qui a été utile à plusieurs ames des lieux d'alentour, afin. mes Sœurs, que voiant quelle a été la penitence de cette Sainte, & combien nous sommes éloignées de lui resfembler, nous fassions de nouveaux efforts pour plaire à Dieu. Car comment pourrions-nous nous excufer de faire moint qu'elle, puis que la grandeur de sa naissance qu'elle tiroit des Ducs de Cardone & qui lui donnoit tant d'avantage sur nous, l'avoit fait élever d'une maniere plus delicate que nous ne l'avons été? Aiant reçû quelques lettres d'elle j'y ai remarqué qu'au lieu de figner son nom propre, elle fignoit seulement la pecheresse. D'autres écriront les particularitez de sa vie avant & depuis que Dieu lui eut fait tant de graces. Je me contenterai de rapporter ce que j'en ai appris de plusieurs personnes dignes de foi qui avoient fort conversé avecelle.

Dés le temps que cette sainte fille vivoit dans le monde avec les personnes de sa qualité, elle veilloit tresfoigneusement surelle-même, faisoit beaucoup d'austeritez, & desiroit toûjours de plus en plus de se retirer en quelque lieu solitaire pour ne s'occuper que de Dieu feul & à des actions de penitence sans qu'on l'en pût detourner. Elle le disoit à ses Confesseurs, & ils le lui deconfeilloient confiderant cette penfée comme une folie,

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 587 lie, parce que le monde est si plein de discretion qu'à peine se souvient-on des faveurs si extraordinaires que Dieu a faites aux Saints & aux Saintes qui ont rout abandonné pour l'aller servir dans les deserts. Mais comme il ne manque jamais de favoriser les veritables desirs qu'on a de lui plaire, il permit que cette bienheureuse fille se confessa à un Religieux de S. François nommé le Pere François de Torrez. Je l'ai connu particulierement, & le regarde comme un Saînt. Il y a desja plufieurs années qu'il est tres-fervent dans l'oraison & dans la penitence; qu'il fouffre une grande persecution. & qu'il içait quelles sont les graces que Dieu fait à ceux qui s'efforcent de s'en rendre dignes. Ainfi il dit à cette Dame, qu'au lieu de perdre courage elle devoit répondre à la vocation de Dieu. Je ne sçai si ce furent ses propres paroles : mais on en vit bien-tôt l'effet par la refolution qu'elle prit.

Elle découvrition dessein à un Hermite d'Alcala , le pria de l'accompagner pour l'executer, & le conjura de lui gorder un secret inviolable. Ilss'en allerent ensemble au lieu où est maintenant bâti ce monastere; & y aiant trouvé une caverne si petite que cette grande servante de Dieu pouvoit à peine y tenir, ce bon Hermite I'y laissa & s'en retourna. Quel devoit être, mon Sauveur, l'amour dont cette grande ame brûloit pour vous, puis qu'il lui faisoit ainsi oublier le soin de sa nourriture, les perils où elle s'exposoit, & le hazard où elle mettoit sa reputation lors que l'on ne scauroit ce qu'elle seroit devenuë? Quelle devoit être cette sainte ywresse qui par l'apprehension de rencontrer quelque obstacle qui l'empéchat de jouir sans cesse de la presence de son divin Epoux lui faisoit ainst renoncer pour jamais à tons les biens, à tous les plaisirs, en à tous les honneurs du

Considerezattentivement, mes Sœurs, je vous prie de quelle sorte cette pure & chaste colombe s'éleva dans un moment au dessus de toute, les creatures. Car encore que nous aions fait la même chose en entrant en Reli-

Bb 6

gion,

588 FONDATION gion, & offert à Dieu nôtre liberté en faisant vœu d'une perpetuelle clôture, je ne sçai si nous ne trouvons point dans quelques rencontres que nôtre amour propre eft toûjours le maître. Je prie Dieu de nous preserver de ce malheur; & que nous faisant la grace d'imiter cette Sainte en renonçant comme elle à tout ce qui est du siecle, il lui plaife d'en détacher entierement nôtre cœur.

l'ai entendu dire des choses extraordinaires de ses austeritez, quoi que l'on n'ait sans doute eu connoissance que des moindres, puis qu'aiant passe tant d'années en cette solitude dans un si ardent desir de faire penitence & sans que personne pût moderer sa ferveur, il y a fujet de croire qu'elle traitoit son corps d'une terrible maniere. l'en rapporterai ce que des personnes croiables ont appris de sa propre bouche, & ce qu'elle en dit à nos Sœurs de Saint Joseph de Tolede; lors que les considerant comme si elles eussent été les siennes, elle leur parla dans la vifite qu'elle leur fit, avec cette fincerité & cette ouverture de cœur qui lui êtoient naturelles. A quoi je doisajoûter que cette profonde humilité qui lui faisoit connoître qu'elle ne pouvoit rien par elle-même, la rendoit fi incapable de vanité, qu'elle ne prenoit plaifir à raconter les graces qu'elle recevoit de Dieu, qu'afin qu'on en rapportat à lui feul toute la gloire. Une maniere d'agir si franche pourroit être perilleuse à des ames qui ne seroient pas arrivées à un aussi haut degré de perfection que cette Sainte, parce qu'il se messeroit peut-être parmi ces louanges que l'on donneroit à Dieu quelque sentiment d'amour propre. Mais je ne doute point que la fimplicité avec laquelle cette Bienheureuse fille agissoit ne l'ait exemtée de ce defaut, & je n'ai jamais oui dire qu'on l'en ait blasmée.

Elleraconta donc à nos Sœurs, qu'aprés avoir mangé trois pains que l'Hermite qui la conduifit dans cette caverne lui avoit laissez, elle y passa plus de huit ant sans autre nourriture que des herbes & des racines qui croif-Soient dans ce desert. Qu'ensuite un petit berger qui la rencontra lui apportoit du pain, & de la farine dont elle

faifoit

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 580 faisoit de petits tourteaux qu'elle mangeoit de trois jours en trois jours. Une preuve de cette veritéest que des Religieux qui étoient presens lors qu'elle fonda ce monastere assurent qu'elle avoit tellement perdu le goût, que s'il arrivoit qu'on l'obligeat à manger quelque fardine ou quelque autre choie, elle lui faisoit plûtôt du mal que du bien. Pour ce qui est du vin elle n'en bût jamais que je scache. Les disciplines qu'elle se donnoit avec une grande chaîne duroient souvent une heure & demie, & quelquefois deux heures. Et ses cilices êtoient si rudes qu'une femme m'a dit que revenant avec elle d'un pelerinage & aiant la nuit fait semblant de dormir, elle lui vit ôter & nettoier son cilice qui êtoit tout plein de sang. Mais ce qu'elle souffroit de la part des demons étoit encore beaucoup plus penible. Car elle dit à nos Sœurs qu'ils lui apparoissoient comme de grands dogues qui lui fautoient sur les épaules, ou comme des couleuvres, fans que quelques tourmens qu'ils lui fissent elle en cût peur.

Aprés même avoir fondé le monastere elle ne laissoit pas de coucher dans sa caverne, excepté quand elle alloit au divin office. Auparavant qu'il fût bâti elle entendoit la Messe aux Religieux de la Merci à un quart de lieuë de là. Et faisoit quelquesois ce chemin à genoux. Son vestement que l'on auroit pris pour celui d'un homme,

étoit de bure, & sa tunique de gros drap.

Quand elle eut passé quelques années dans une si étrange solitude Dieu permit que le bruit de sa vertuse répandit: & l'on commença d'avoir tant de veneration pour elle qu'elle ne pouvoit éviter qu'un tres-grand nombre de gens ne la vinssent voir. Elle parloit à tout le monde avec beaucoup de douceur & de charité, mais le concours du monde augmentant toûjours elle en êtoit si lasse & si ennuiée qu'elle disoit qu'ils la faisoient mourir. Presque aussi-tôt que le monastere sut bâti il y avoit des jours que la campagne êtoit toute couverte de chariots, & ces Religieux ne trouvoient autre moien de la soûlager que de la faire monter sur un lieu élevé, d'où

elle leur donnoit la benediction & s'en delivroit ainfi Enfuite des huit années qu'elle avoit passées dans cette caverne que ceux qui y alloient avoient accruë, elle tomba dans une si grande maladie qu'il n'y avoit point d'apparence qu'elle en revinst, sans que neanmoins elle se pût resoudre à sortir d'une si affreuse demeure.

Elle commença alors à être touchée d'un grand desir de fonder proche de ce lieu un monastere de Religieux. Maiselle demeura affez long-temps sans sçavoir de quel ordre elle les choisiroit. Etant en oraison devant un Crucifix qu'elle portoit toûjours fur elle, nôtre Seigneur lui fit voir un manteau blanc & connoître qu'elle devoit choifir l'ordre des Carmes déchauffez dont elle n'avoit point entendu parler, ni ne scavoit pas seulement qu'il y en eût dans le monde, & il n'y avoit encore que ceux de Mancera & de Pastrane. Elle s'en informa, & aiant appris qu'il y en avoit un à Pastrane dont la ville appartenoit a la Princesse d'Eboli femme du Prince Rui de Gomez de Silva son ancienne amie, elle s'y en alla pour travailler à executer sa resolution. Y étant arrivée elle prit l'habit de la Sainte Vierge dans l'Eglise de Saint Pierre, mais sans dessein de se faire Religieuse n'y aiant jamais eu d'inclination, parce que Dieu la conduisoit par une autre voie, & qu'elle apprehendoit qu'on ne l'obligeat par obeiffance à moderer ses austeritez, & à abandonner fa folitude.

Elle prit ce faint habit en presence de tous les Religieux, du nombre desquels étoir le Pere Marian dont
j'ai parlé, & il m'a dit, qu'étant entré alore dans un ravissement il eut une vision en laquelle il lui sembla qu'il
voioit plusieurs Religieux & Religieuses à qui l'on avoit
fait souffrir le martire, dont les uns avoient eu la tête
trenchée, & les autres les jambes & les bras coupez. Et
ce n'est pas un homme capable de rien rapporter que de
veritable, ni qui soit accoûtumé d'avoir des ravissemens, nôtre Seigneur ne le conduisant pas par ce chemin, Priez Dieu, mes Sœurs, qu'il nous sasse la grace de
meriter d'être du nombre de ces bienheureux martirs.

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 551 Ce fut donc en ce lieu de Pastrane que cette sainte fille commenca à traiter de la fondation de son monastere.

le commença à traiter de la fondation de son monastere. Et elle alla enfuite pour ce sujet à la Cour qu'elle avoit quittée avec tant de joie. Ce ne lui fut pas une petite mortification, parce qu'elle ne sortoit pas plûtôt du logisqu'elle le trouvoit environnée d'une grande multitude de gens, dont les uns coupoient des morceaux de fon habit, & les autres des morceaux de son manteau. De là elle fut à Tolede où elle vit nos Religieuses: & toutes m'ont affurée qu'il sortoit d'elle une odeur si agreable & fi grande qu'il n'y avoit pas jusques à son habit & à sa ceinture, qu'elles lui ôterent pour lui en donner une autre, qui n'en fussent parfumez: & que plus on s'approchoit d'elles plus on sentoit cette bonneodeur, quoi que l'étoffe de ses vestemens & l'extréme chaleur qu'il faisoit alors dûffent produire un effet contraire. Cette marque qui paroissoit en son corps de la grace que Dieu répandoit dans son ame leur donna une grande devotion, & je suis tres-assurée que ces bonnes filles ne voudroient pour rien du monde dire un menfonge. Cette Sainte obtint à la Cour & ailleurs tout ce qu'elle defiroit pour l'établiffement de ce monaftere; & il fut fondé ensuite de la permission qu'elle en eut.

L'Eglife fut bâtie au même lieu où étoit sa caverne, & on lui en sit une autre assez proche où il y avoit une sepulcre. Elle y passoit la plus grande partie du jour & de la nuit durant les cinq ans & demi qu'elle vécut encore. Et l'on a consideré comme une chose surnaturelle que des austeritez aussi extraordinaires qu'étoient les siennes n'aient pas plûtôt sini ses jours. Elle mourut en l'année 1577. & on l'enterra avec une tres-grande solemnité; un Gentilhomme nommé Dom Joüan de Leon n'y aiant rien épargné. Son corps est maintenant en dépôt dans une Chapelle de la sainte Vierge pour qui elle avoit tant de devotion, en attendant que l'on bâtisse une Eglise pour y conserver un si grand tresor. La veneration que l'on a à cause d'elle pour ce monastere & pour tous les lieux d'alentour est si grande, qu'il semble qu'elle

le ait imprimé des marques de sa sainteté dans cette heureuse solitude, & particulierement dans cette caverno où elle a passétant d'années avant la sondation du monastere. On m'a assuré que cette Sainte souffroit avec une telle peine l'incroiable multitude de ceux qui venoient pour la voir, qu'elle vouloits'en aller en quelque autre lieu où elle ne fût connuë de personne, & qu'elle fit chercher l'Hermite qui l'avoit conduite en celui. là, afin qu'il la menât en un autre. Mais il êtoit déja mort, & nôtre Seigneur ne permit pas qu'elle executât ce defsein, parce qu'il vouloit que l'on consacrât à l'honneur de sa Sainte Mere la maison où on le sert aujourd'hui si fidellement. Il ne faut que voir ces Religieux pour connoître quelle est leur joie d'avoir renoncéau monde, & principalement le Prieur, qui est passé des delices du fiecle dans une vie si penitente. Dieu les a bien recompensez d'avoir ainsi tout abandonné pour l'amour de lui, en les élevant si fort au dessus de toutes les choses de la terre, Ils nous reçurent avec beaucoup de charité, & nous donnerent des ornemens pour le monastere que nous allions fonder ; le respect & l'affection que l'on a pour la memoire de la Sainte faifant qu'on leur en donne beaucoup. Je ne vis rien en ce lieu qui ne m'édifiât extrémement. Mais la fatisfaction que j'en avois êtoit meslée d'une confusion qui me dure encore lors que je pense, que cette grande Sainte qui a passesa vie dans une si aspre penitence êtoit une fille comme moi, plus delicatement élevée à cause de sa condition, moins pecheresse sans comparaison que je ne suis, & qui n'a pas reçu de nôtre Seigneur tant de faveurs qu'il m'en a fait en toutes manieres, dont celle de ne m'avoir pas precipitée dans l'enfer comme mes pechez le meritoient, en est une toute extraordinaire. Ma seule consolation est le defir que j'ai de mieux faire à l'avenir, mais cette confolation est foible, parce que toute ma vie s'est passée dans de semblables desirs sans y avoir répondu par mes actions. Dieu veüille, s'il lui plaît, m'assister par son infinie mifericorde. J'y ai toûjours mis ma confiance en m'appuiant

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 593 puiant sur les merites de son Fils & sur l'intercession de la Sainte Vierge dont il me fait la grace de porter l'habit.

Aprés avoir communié dans cette Eglife j'entrai dans un ravissement, & cette sainte fille accompagnée de quelques Anges m'apparut d'une maniere intellectuelle telle qu'un corps glorieux. Elle me dit de ne me point lasser de fonder des monasteres: & je compris, quoi qu'elle ne me le dit pas: qu'elle m'assistioit auprès de Dieu. Elle ajoûta d'autres choses qui ne se peuvent écrire, dont je demeurai fort consolée & avec un grand dessir de travailler pour le service de Dieu. Ainsi j'espere de sa bonté & des prieres de cette Sainte que je pourrai y

réuffir en quelque forte.

Vous voiez, mes Sœurs par ce que je viens de rapporter, que les soussirances & les travaux de cette grande servante de Dieu sont sinis avec sa vie; mais que la gloire dont elle joüit maintenant ne finira point. Puis donc que nous la pouvons con siderer comme aiant été l'une de nos Sœurs, essorons-nous de l'imiter, & je vous en conjure au nom de nôtre Seigneur. Aions pour nos miserables corps cette sainte horreur qu'elle avoit d'elle-même, & n'y aiant rien ici bas de permanent, achevons ce qui nous reste à passer de la durée si courte de cette vie comme elle a achevé la sienne.

-0690-

Nous arrivâmes à Villeneuve de la Xare le premier Dimanche de Carême de l'année 1580, le jour de la fête de Saint Barbacien, & la veille de celle que l'on celebre en l'honneur de la chaire de S. Pierre. Tout le Confeil de la ville & le Docteur Ervias accompagnez de plufieurs autres vinrent au devant de nous, & nous allâmes descendre à l'Eglise de la ville qui est fort éloignée de celle de Sainte Anne.

Je ne pouvois voir sans en ressentir une grande confolation avec quelle joie tout ce peuple recevoit des Religieuses de l'Ordre de la tres-sainte Vierge. Nous entendimes de loin le son des cloches, & aussi tôt que nous

fûmes

FON DATION

fûmes entrées dans l'Eglise on chanta le Te Deum en musique & au son des orgues. On mit le tres-saint Sacrement sur une machine faite pour ce sujet, & l'image de la Vierge sur une autre moindre. La Procession précedée par plusieurs croix & bannieres commença de marcher avec grande pompe, & nous estions proches du Saint Sacrement avec nos voiles baissez & nos manteaux blancs.

Les Carmes déchaussez qui êtoient venus en bon nombre de leurs monasteres êtoient prés de nous. Les Religieux de S. François du Convent de la ville y affisterent. Et il s'y rencontra un Pere Dominiquain dont je

fus fort aife, quoi qu'il fût seul.

Comme l'Église d'où nous partions & celle où nous allions étoient affez éloignées, on avoit dreffé plufieurs reposoirs sur le chemin. On s'y arrêtoit, & l'on y recitoit des vers sur le sujet de nôtre Ordre qui me donnoient beaucoup de consolation, parce qu'ils étoient pleins des louanges de ce Dieu tout-puissant qui nous honoroit de sa presence, & pour l'amour duquel on faisoit tout de cas de sept pauvres Carmelites que nous estions. Mais en même temps ce m'étoit une grande confusion de me voir parmi ces servantes de Dieu, & de scavoir que sil'on m'eût traitée comme je le meritois on n'auroit pû me souffrir. Je ne vous ai, mes Filles, rapporté fi au long cet honneur que l'on rendit à l'habit de la Sainte Vierge, qu'afin que vous en remerciez nôtre Seigneur, & le priez de vouloir rendre cette fondation utile à son service. Car pour moi je vous avouë que je ne fuis jamais si contente que lors que ces établissemens se font aprés beaucoup de persecutions & detravaux, & que ce sont ceux que je vous raconte plus volontiers. Il est vrai neanmoins que ces bonnes filles qui étoient dans cette maison ont extrémement souffert durant les cinq ou fix ans qu'il y avoit qu'elles s'y étoient enfermées. tant par d'autres travaux que parce que leur pauvrete êtoit si grande qu'elles n'avoient pas peu de peine à gagner de quoi vivre. Car elles ne purent jamais le resoudro

DE VILLENEUVE DE LA XARE. CHAP. XXVII. 595 dre à demander des aumônes, à cause qu'elles ne croient pas le devoir faire. Elles jeûnoient beaucoup, mangeoient peu lors qu'elles ne jeûnoient pas, étoient fort mal couchées , & logées fort étroitement. Mais leur principale peine venoit à ce qu'elles me dirent, de leur extreme desir de se voir revetues de ce saint habit. Elles ne pensoient jour & nuit à autre chose tant elles apprehendoient de ne l'avoir point. C'étoit le fujet de leurs prieres. Elles demandoient sans cesse à Dieu en pleurant en sa presence de leur vouloir faire cette grace. Et dans l'extréme affliction que leur donnoient les obstacles qui s'y rencontroient elles redoubloient leurs penitences,&c retranchoient de leur nourriture pour épargner fur ce qu'elles gagnoient du travail de leurs mains, afin d'avoir moien de m'envoier des messagers,& donner quelque chose à ceux qui les pouvoient affister dans leur deffein. Depuis avoir communiqué avec elles & reconnu leur faintetéje n'ai pû douter que ce qu'elles ont été receues dans nôtre Ordre ne soit un effet de leurs oraisons & de leurs larmes. Ainsi je croi avoir rencontréen ces ames un beaucoup plus riche tresor que si elles avoient un grand revenu; & j'espere que cela ira toûjours en augmentant.

Lors que nous entrâmes dans la maison ces bonnes filles nous receurent avec les mêmes habits qu'elles y avoient apportez, parce qu'elles n'avoient point voulu prendre celui des devotes que l'on nommes beates, à cause qu'elles esperoient toûjours que Dieu leur seroit la grace de recevoir le nôtre. Le leur étoit fort honnête, quoi qu'il fût facile d'y remarquer le peu de foin qu'elles avoient de leurs personnes, & il ne faloit point de meilleures preuves de l'austerité de leur vie & de leurs penitences, que les marques qui en paroissoient sur leurs visages. L'abondance des larmes qu'elles répandirent en nous voiant & qu'il êtoit facile de juger n'être pas feintes, faisoit connoître leur joie: & cette joie jointe à leur humilité, à leur obeissance pour la Prieure, & à ce qu'il n'y avoit rien qu'elles ne fissent pour nous contenter, 54 toient

796 FONDATION. toient destémoignages de leur vertu. Leur seule apprehension étoit que leur pauvreté & la petitesse de leur maison ne nous portassent à nous en retourner. Nulle d'elles n'avoit jamais commandé. Chacune travailloit avec grande humilité à ce dont elle êtoit capable. Deux des plus âgées traitoient de leurs affaires lors qu'il en êtoit befoin, & les autres ne parloient ni ne vouloient parler à personne. Il n'y avoit point de serrure à leur porte, mais seulement un verroiiil, & la plus ancienne qui rendoit les réponses êtoit la seule qui osat s'en approcher. Elles dormoient fort peu afin d'avoir assez de temps pour travailler à gagner leur vie, & pour prier; car elles y emploioient plusieurs heures, & les journées entieres aux jours de fêtes. Les ouvrages du Pere Louis de Grenade & du Pere Pierre d'Alcantara êtoient les livres d'où elles tiroient les regles de leur conduite. Elles s'occupoient la pluspart du temps à reciter l'office divin qu'elles lisoient le mieux qu'elles pouvoient, n'y en aiant qu'une qui sceût bien lire. Leurs Breviaires n'étoient pas semblables, & quelques-uns qui étoient du vieil stile Romain leur avoient été donnez par des Prêtres qui ne pouvoient plus s'en servir. Comme à peine sçavoient-elles lire elles y emploioient beaucoup de temps, & ne le recitoient pas en lieu d'où ceux du dehors les puffent entendre. Il y a fujet de croire qu'elles y faisoient plusieurs fautes; mais je ne doute point que. Dieu qui connoissoit leur bonne intention ne les excusât. Lors que le Pere Antoine de 1 E s u s commença de communiquer avec elles il fit qu'elles ne reciterent plus que l'office de la Sainte Vierge. Elles avoient un four où elles faisoient cuire leur pain, & se conduisoient en toutes choses avec autant de regularité que si elles eussent eu une Superieure. Plus je conversois avec elles, plus je louois Dieu des graces qu'il leur faisoit, & me rejouisfois d'être venuë; n'y aiant point de travaux que je ne voulusse souffrir pour consoler de telles ames. Celles de mes compagnes destinées pour demeurer avec elles me dirent qu'elles avoient eu quelque peine durant les premiers With a

miers jours; mais qu'aiant connu leur vertu elles avoient conceu tant d'affection pour elles qu'elles demeure-roient avec joie: & l'on voit par cet exemple quel est le pouvoir de la sainteté. Il est vrai que ces Religieuses ètoient telles, que quand cela leur eût été fort penible elles n'auroient pas laissé de s'y engager volontiers avec l'assistance de nôtre Seigneur par le desir qu'elles ont de sous fon service. Celles qui ne sentent pas être dans cette disposition ne se doivent point croire de veritables Carmelites; puis que ce n'est pas le repos, mais la sous france que nous sommes obligées de rechercher, asin d'imiter en quelque chose nôtre divin Epoux. Je le prie de vouloir par son insinie bonté nous en faire la

grace.

Je dois maintenant vous dire, mes Sœurs, quel a été le commencement de cet hermitage de Sainte Anne. Un Prêtre fort vertueux & fort recueilli nommé Jacques de Guadalajara natif de Zamore & qui avoit été Religieux de nôtre Dame du Carmel, aiant une devotion particuliere pour la glorieuse Sainte Anne sit bâtir en ce lieu un hermitage tout proche de sa maison, d'où il pouvoit entendre la Messe. L'ardeur de son zele lui fit entreprendre le voiage de Rome, & il en rapporta des bulles avec de grandes indulgences pour cette Chapelle. En mourant il ordonna par son testament que cette maifon & tout fon bien seroient emploiez pour fonder un monastere de Religieuses de nôtre Dame du Mont Carmel: & que fi cela ne se pouvoit executer il y auroit un Chapelain qui diroit quelques Messes toutes les semaines: mais que cette obligation cesseroit aussi-tôt qu'il y auroit un monastere fondé. Ces lieux demeurerent aiofi entre les mains d'un Chapelain durant vingt ans pendant lesquels le bien diminua beaucoup : & ces Demoiselles ne jouissoient que de la maison. Car le Chapelain qui demeure dans un autre lieu dependant de la même Chapelle ne veut pas la leur ceder ni ce peu qui reste du bien. Neanmoins la bonté de nôtre Seigneur est si grande qu'elle n'abandonnera point la maison de sa glorieuse 5.98 FONDATION glorieuse aieul. Plaise à sa div ne Majesté qu'il y soit. toûjours servi, & que toutes ses creatures ne cessent jamais de lui donner des louanges qui lui font deues. Ainfi foit-il.

FONDATION DU MONASTERE des Carmelites de Palence.

CHAPITRE XXVIII

Dans la repugnance qu'avoit la Sainte de s'engager à cette fondation Dieu lui commande de l'entreprendre, és lui ordonne ensuite de s'établir auprés d'une Eglise de la Vierge, quoi qu'elle eût des ja fait le marché d'une autre maison. La Sainte rapporte aussi de quelle sorte l'affaire d'entre les Carmes Déchaussez, onles Mitigez fut accommodée; on qu'ils eurent chacun un Provincial.

Mon retour de la fondation de Villeneuve de la Xare je receus un ordre de mon Superieur d'aller à Vailladolid pour satisfaire au desir de l'Evêque de Palence Dom Alvarez de Mendoce. C'étoit ce Prelat qui étant Evêque d'Avila nous avoit permis d'y fonder nôtre monastere de Saint Joseph. Et comme il ne se peut rien ajoûter à son affection pour nôtre Ordre Dieu lui inípira depuis qu'il fut passé de cet Evêché à celui de Pa-

lence, ce defir d'y fonder une autre maison.

Je ne fus pas plûtôt arrivée à Vailladolid que je tombai dans une si grande maladie que l'on ne croioit pas que j'en pûsse relever. J'en revins toutefois; mais avec un tel dégoût, une telle foiblesse, & apparemment si incapable d'agir, que quelque desir qu'eût la Superieure que cette fondation se fist, & quoi qu'elle me pressat de l'entreprendre, je ne pouvois me persuader d'avoir pour cela affez de force, ni quand même je m'y emploierois d'y reuffir, parce que ce monastere devoit être fondé fansreyenu, & qu'on me disoit que celieu êtoit si pauvre que les Religieuses n'y pourroient vivre.

Il y avoit déja prés d'un an que je traitois de la fondation

DE PALENCE. CHAP. XXVIII. 599

tion de ce monastere & de celui de Burgos, & il ne me paroifloit pas y avoir de grandes difficultez. Mais alors il s'en presentoit plusieurs à mon esprit, quoi que je ne fulle venuë à Vailladolid que pour ce sujet. Je ne scai si la foiblesse qui me restoit de ma maladie en étoit la caufe : ou si c'étoit que le diable s'efforçoit d'empêcher le bien qui en est arrivé. En verité je ne puis voir qu'avec étonnement & un sensible déplaisir, ni même sans m'en plaindre souvent à nôtre Seigneur, de quelle sorte nôtre ame participe tellement aux infirmitez de nôtre corps qu'il semble qu'elle ne puisse éviter d'entrer dans les fentimens qui le font souffrir. C'est à mon avis l'une des plus grandes miseres de cette vie quand l'esprit n'est pas affez fort pour s'élever au deffus des fens, & s'en rendre le maître. Car quelque difficile à supporter que soit la peine de fentir de violentes douleurs, je la trouve peu confiderable lors que l'ame demeure fiattentive à Dieu qu'elle lui rend graces de ces maux qu'elle confidere comme venant de sa main. Mais souffrir beaucoup d'un côté, & ne rien faire de l'autre pour lui témoigner nôtre amour, c'est une chose terrible, principalement à une ame qui s'est veue dans de si grands desirs de ne chercher fur la terre aucun repos interieur ni exterieur, afin de s'emploier toute entiere au service de ce divin maître. Ainfi quand cela arrive je n'y voi autre remede que la patience, la connoissance de nôtre misere, & la soûmission à la volonté de Dieu, qui font que nous nous abandonnons à lui pour se servir de nous en ce qu'il lui plaît, & comme il lui plaît. C'est l'êtat où j'étois alors. Et quoi que convalescente ma foiblesse étoit telle que je n'avois plus cette confiance en Dieu dont il me favorifoit dans le commencement de ces fondations. Tout me paroiffoit impoffible: & j'avois besoin de rencontrer quelqu'un qui me redonnât du courage. Mais les uns augmentoient mescraintes au lieu de les diminuer: & les esperances dont les autres me flatoient me paroisfoient si foibles qu'elles ne suffisoient pas pour me fortifier dans le découragement où je me trouvois.

Le Pere Ripalda Religieux de la compagnie de Je-"s u s arriva alors. Et parce que c'étoit un homme fort scarant, de grande pieté, & à qui je m'étois long-temps confesse, je lui déclarai l'érat où j'étois, & lui parlai comme je parlerois à Dieu. Il fit ce qu'il pût pour me fortifier, & me dit que cette lâcheté étoit une marque que je vicillissois. Je voiois neanmoins, ce me sembloit. que ce n'en êtoit pas la cause, & il paroît que j'avois raifon, puis qu'encore que je sois maintenant plus avancée en âge je n'ai plus cette lâcheté. Mais je croi que ce qui le faisoit parler ainsi n'étoit que pour me reprendre,parce qu'il n'est imoit pas que ce découragement me vint de

la part de Dieu.

Les fondations de Palence & de Burgos se traitoient donc en même te nps; & il n'y avoit rien dont je puille faire êtat ni pour l'une ni pour l'autre. Ce n'étoit pas neanmoins ce qui m'arrêtoit, car il m'est ordinaire de commencer de la forte : & ce Pere m'avoit dit que je ne devois point abandonner cette entreprise. Un Provincial de la compagnie nommé le Pere Baltazar Alvarez m'avoit confirmé la même chose à Tolede : & comme je me trouvois avoir de la santé, je n'avois point craint de l'entreprendre : au lieu qu'alors, encore que je déferasse beaucoup aux sentimens de ces deux Peres j'avois peine à me resoudre, parce que ma maladie, on le demon me tenoient comme liée : mais je me trouvaidepuis avec plus de force & de santé. La Prieure de Vailladolid qui affectionnoit si extrémement la fondation de Palence faisoit aussi de son côté tout ce qu'elle pouvoit pour m'encourager, & auroit fait encore davantage fi ma froideur ne l'eut point un peu refroidie. La suite sit voir que les conseils des hommes, ni même des plus grands serviteurs de Dieu, ne sont pas capables d'échautfer notre cœur. Il faut que cette chaleur vienne d'enhaut. Et ainsi quand je fais quelque bien c'est à Dieu tout-puissant qui me fait agir, & non pas à moi qu'on le

doit attribuer.
Lors que j'étois dans ces doutes sans pouvoir me re-

DE PALENCE CHAP. XXVIII. 601

foudre à entreprendre ces fondations, & que je priois nôtre Seigneur de me donner lumiere pour connoître fa volonté, (ce qui étoit une disposition dont ma tiedeur n'étoit pastelle qu'elle pût me faire départir) un jour aprés avoir communié nôtre Seigneur me dit d'une mainiere sévere: Qu'apprehendez-vous? Vous ai-je jamais manqué? Et ne suis-je pus toûjours le même? Ne crai-

gnez point de faire ces fondations.

Seigneur mon Dieu, Dieu eternel, que vos paroles sont differentes de celles des hommes ! Je demeurai so animée & si resoluë à executer votre commandement, que quand tout le monde ensemble s'y seroit opposé il n'auroit pû me faire changer. Je commençai ausli-tôt de travailler à cette affaire, & nôtre Seigneur me donna des moiens pour y réiissir. Je pris deux Religieuses avec dessein d'acheter une maison : & bien que l'on me dit qu'il êtoit impossible de vivre d'aumône dans Palence je ne l'écoutois pas seulement, par que je voiois bien que je n'avois nul lieu d'esperer l'établissement d'un monastere avec du revenu, & que je ne doutois point que puis que Dieu m'avoit affurée qu'il se feroit il y pourvoiroit. Ainfi quoi que je n'eusse pas repris toutes mes forces & que le temps fût fâcheux je ne laissai pas de partir de Vailladolid le jour des Innocens, à cause qu'un Gentilhomme qui étoit allé s'établir ailleurs nous prestoit une maison qu'il avoit louée jusques au terme de la S. Jean de l'année suivante. Il y avoit dans cette ville un Chanoine que je ne connoissois point; mais qu'un de ses amis m'avoit dit être un grand serviteur de Dieu. Et comme nôtre Seigneur qui voit le peu que je puis par moi-même avoit dans toutes les autres fondations suscité quelqu'un pour m'assister, je me persuadai que ce bon Ecclesiastique m'aideroit en celle-là. Je lui écrivis pour le prier de travailler à faire fortir un homme qui êtoit demeuré dans cette maison, afin que je la trouvaffe libre, sans neanmoins lui en dire la raison, parce qu'encore que des personnes des plus qualifiées de la ville, & particulierement l'Evêque témoignaffent de Tome I. nous

602 TIVFONDATION nous beaucoup affectionner, il importoit de tenirl'affaire lecrette. or analymit amount of the best from

Ce Chanoine nommé Reynoso ne se contenta pas de nous rendre ce bon office : il nous fit préparer des lits & plusieurs autres commoditez dont nous avions grand besoin, à cause qu'il faisoit fort froid ; que nous avions marché durant tout le jour précedent par un brouillard ii épais qu'à peine pouvions-nous nous voir, & que nous nous estions fort peu reposées à cause qu'il nous faloit tout accommoder pour mettre les choses en êtat d'y ponvoir dire la Messe le lendemain avant que personne ceût nôtre arrivée. C'est une chose que j'ai reconnu dans ces fondations se devoir toûjours faire, parce que fil'on attend que le bruit s'en répande, le demon y fufcite des obstacles qui bien qu'on les surmonte ne laissent pas d'inquieter. Ainsi la Messe fut dite dés le lendemain au point du jour par un Ecclesiastique fort vertueux nommé Porras qui êtoit venu avec nous, & par un autre encore nommé Augustin de la Victoire foit ami des Carmelites de Vailladolid, qui nous avoit beaucoup assistées par le chemin, & nous avoit presté de l'argent pour accommoder la maifon.

l'avois alors cinq Religieuses, dont l'une étoit une Converse qu'il y a déja affez long-temps que je mene avec moi, à cause que c'est une personne d'une telle pieté, & si discrette que j'en tire plus d'assissance que je ne pourrois faire de quelqu'une du cœur Nous reposames peu cette nuit, quoi que les eaux qui étoient grandes nous euflent beaucoup fait souffrir par le chemin. Mais je defirois extrémement que la fondation se fist ce jourlà, parce que l'on faisoit l'office de David ce grand Roi & ce grand Prophete pour qui j'ai une particuliere de-

Que ce bon Ecclefiathque m'aideroit en celle-la . noitov

Aufli-tôt que la Messe fut achevée j'envoiai donner avis de nôtre arrivée à l'illustrissime Evêque qui ne nous attendoit pas encore. Il vint à l'instant nous voir avec cette grande charité qu'illui a toûjours plû de nous témoigner. Il me promit de nous fournir de pain, & com-1 amanda SUDG

pe Palence. Chap. XXVIII. 603 manda à fon Maître d'hôtel d'y ajoûter aussi plusieurs autres choses. Les obligations dont nôtre Ordre est redevable à ce Prelat sont telles, que celles qui liront ces sondations ne pourroient sansingratitude ne le point recommander à Dieu durant sa vie & aprés sa mort; & je les conjure de s'acquitter de ce devoir.

Le contentement que tout le peuple témoignoit de nôtre établissement êtoit si extraordinaire & si general qu'il n'y en avoit un seul qui n'en sist paroître de la joie. Et ce qu'ils sçavoient que leur Evêque l'avoit desiré y contribuoit sans doute beaucoup, parce qu'ils ont pour lui une assection tres-particuliere: outre que ce peuple a par lui-même plus de bonté & de sincerité que je n'en ai remarqué en aucun autre. Ainsi il n'y a point de jour que je ne me réjouisse de l'établissement de ce monaftere.

Comme la maison où nous demeurions n'étoit que d'emprunt, & que bien qu'elle fût à vendre l'assiete en étoit fort incommode, nous pensâmes aussi-tôt à en acheter une autre dans l'esperance que les Religieuses que nous recevrions nous pourroient assister, parce qu'encore que ce fût peu, ce peu seroit beaucoup en ce lieu-là. Mais j'aurois pris de fausses mesures sans le secours des amis que Dieu nous donna en la personne de ce bon Chanoine Reinoso, & d'un autre Chanoine nommé Salinas homme de grand esprit & de grande charité qu'il nous acquit aussi pour moi. Ils embrasserent tous deux nos assires avec plus de chaleur qu'ils n'auroient fait les leurs propres, & ils ont toûjours continué.

Il y a une Eglise en forme d'hermitage nommée nôtre Dame du Chemin pour laquelle toute la ville & les environs ont tant de devotion que l'on y vient de toutes parts. Ces Messieurs & nos autres amis jugerent que nous ne pouvions mieux faire que de nous établir auprés de cette Eglise, & d'acheter des maisons qui y touchoient, qui bien que petites nous pourroient suffire. Nous nous adressames pour ce sujet au Chapitre, & à

Ccz

une Confrairie de qui cette Eglife dépendoit. Le Chapitre nous accorda aufli-tôt ce que nous lui demandions. Et quoi qu'il y eût quelque peine à obtenir la même grace des administrateurs de cette Confrairie, ils nous la firent aufli, parce comme je l'ai dit, que je n'ai point vû de peuple fi traitable, fi honnête, & fi porte à toutes fortes de bonnes œuvres.

Lors que ceux à qui ces maisons appartenoient sceurent que nous en avions envie ils les jurfirent de beaucoup, & il n'y a pas sujet de s'en étonner. Je voulus les aller voir: & elles me déplurent tellement & à tous ceux qui vinrent avec nous que je n'aurois voulu pour rien du monde les acheter. Mais on a reconnu depuis que le demon agissoit beaucoup en cela par l'apprehension que nous ne nous y établissions. Les deux Chanoines trouvoient aussi qu'encore qu'elles fussent dans le quartier le plus peuplé de la ville elles étoient trop éloignées de la grande Eglise : & ainsi nous resolumes d'en chercher d'autres. Ces Messieurs s'y emploierent avec tant de soin que je ne pouvois me lasser d'en louer nôtre Seigneur. Enfin ilsen trouverent une qui appartenoit à un nommé Tamaio qu'ils crûrent nous être propre, parce qu'il y avoit quelques logemens que nous pouvions habiter à l'heure même, & qu'elle étoit proche de la maison d'un Gentilhomme fort qualifié nommé Suéro de Vega qui nous affectionne beaucoup & qui desiroit que nous nous y établissions, comme aussi plusieurs autres personnes de ce même quartier. Cette maison n'étoit pas affez grande pour nous. Et quoi qu'on nous en offrit encore une autre, les deux ensemble ne suffisoient pas pour nous bien loger.

Toutefois sur le rapport que l'on m'en sit j'aurois desiré que le marché en eût des ja été arrêté: mais ces deux Messieurs vouloient que je visse auparavant la maison; & j'avois tant de consiance en eux & tant de repugnance d'aller par la ville, que j'avois peine à me resoudre de sortir. Je ne pûs neanmoins m'en désendre, & j'allai aussi voir ces deux maisons proches de nôtre Dame du

chemin

DE PALENCE. CHAP. XXVIII. chemin sans dessein de les acheter, mais seulement pour faire connoître au proprietaire de celle que nous voulions avoir, qu'elle n'étoit pas la feule dont nous pouvions traiter. Je ne sçaurois maintenant affez m'étonner de ce que les deux qui étoient proches de nôtre Dame du chemin me déplûrent autant qu'elles avoient fait aux autres. Nous fûmes de là à celle que nous av ions envie d'avoir, & nous nous affermimes dans ce dessein. quoi qu'outre plusieurs incommoditez qui s'y rencontroient, & aufquelles il étoit difficile de remedier, il faloit pour y faire une Eglise, même fort petite, abattre tout ce qui se trouvoit dans le logis de plus propre à nous y établir. Il faut avoier que c'est une chose étrange que de se mettre fortement une pensée dans l'esprit : & rien ne me retira de ce mauvais pas que la défiance que j'ai de moi-même, bien que je ne fusse pas en cela la seule trompée. Nous resolumes donc de traiter de cette maifon, d'en donner ce qu'on en demandoit, quoi que le prix fût exceffif, & d'en écrire au proprietaire qui êtoit

Vous vous étonnerez peut-être, mes Sœurs, de voir que je me sois tant arrêtée sur l'achapt d'une maison. Mais vous connoîtrez par la suite les efforts que faisoit le demon pour nous empêcher de nous établir auprés de l'Eglise de la Sainte Vierge, & je n'y puis penser sans

alors dans une autre proche de la ville.

quelque fraieur.

Les choses étant en cet êtat j'entrai au commencement de la Messe dans un grand doute si nous faissons bien; & en sus inquietée durant presque tout le temps qu'on la dit. Lors que j'allai communier & que je receus la Sainte Hostie j'entendis une voix qui me sit resoudre absolument à ne point acheter cette maison; mais de traiter de celle qui étoit proche de l'Eglise de la Sainte Vierge. Et voici quelles furent ces paroles: Celle-ci vous est propre. Comme il me paroissoit bien difficile de rompre une affaire desja conclué & si approuvée par ceux qui l'avoient negociée avec tant de soin, nôtre Seigneur répondit à ma pensée: Ils ne seavent pas com-

C¢ 3

bier

bien je suis offensé en ce lieu ; & cet établissement y apportera un grand remede. Il me vint dans l'esprit si ce n'étoit point une illusion; & j'avois peine à le croire, parce que l'effet que ces paroles operoient en mon ame me faisoit connoître qu'elles venoient de l'esprit de Dieu. Alors nôtre Seigneur me dit : C'est moi. Ces deux derniers mots diffiperent tous mes doutes, & me mirent dans le calme. Mais je ne sçavois comment remedier à ce qui êtoit déja fait, & au dégoût que j'avois donné à mes Sœurs de la maison proche de l'Eglise de la Sainte Vierge, en leur disant que je n'aurois voulu pour rien du monde ne l'avoir pas été voir. Ce n'étoit pas neanmoins ce qui medonnoit le plus de peine, à cause que j'étois affurée qu'elles approuveroient tout ce que je ferois. C'étoit ces autres personnes de nos amis que j'apprehendois, sçachant qu'ils se portoient entierement à acheter l'autre maison, & qu'ils pourroient attribuer à legereté ce changement si soudain & si contraire à mon humeur qu'ils verroient en moi. Ces diverses pensées n'ébranloient point toutefois ma resolution de choisir la maison de la Sainte Vierge; & j'avois même perdu le souvenir des incommoditez que j'y avois remarquées. Car je contois pour rien tout le reste quand il ne se seroit agique de faire que nos Sœurs empêchassent qu'on ne commit un peché veniel: & que j'étois persuadée qu'il n'y avoit une seule d'elles qui n'eût été de mon fentiment fi elle cût fçû ce que je fçavois.

Je me confessois alors au Chanoine Reinoso qui étoit l'un des deux qui nous assistoient avec tant d'assection, & je ne lui avois encore rien dit de ces choses surnaturelles que Dieu opere dans les ames, à cause qu'il ne s'étoit point rencontré d'occasion qui m'est obligée à lui en parler. Neanmoins parce que pour marcher dans un chemin plus assuré j'ai toûjours accoûtumé de suivre les conseils de mon Confesseur, je me resolus de lui dire sous le sceau du secret, que je ne pourrois sans une tresgrande peine ne pas executer ce que j'avois entendu: Que j'étois toutes sprête d'obeir à ce qu'il m'ordonneroit.

DE PALENCE. CHAP. XXVIII. neroit. Mais que j'esperois que nôtre Seigneur feroit comme il avoit fait en d'autres occasions, qu'encore que mon Confesseur fût d'une opinon contraire, il le porteroit à fuivre sa divine volonté. Avant que de lui parler ainfi je lui avois dit de quelle maniere Dieu m'avoit souvent fait sçavoir en la même sorte ses intentions, & que l'on avoit connu par les effets que cela procedoit de son esprit. Je l'assurai toûjours neanmoins que quelque peine que j'en eusse je ferois ce qu'il m'ordonneroit. Comme ce vertueux Ecclefiastique bien qu'il ne foit pas fort agéest tres-prudent, quoi qu'il jugeat affez que ce changement donneroit sujet de parler, il ne me défendit point d'obeïr à ce que j'avois entendu. Je lui proposai d'attendre le retour de celui que nous avions envoiévers le proprietaire de la maison dont nous avionstraité. Il l'approuva; & j'avois une grande confiance que Dieu remedieroit à tout ; ainsi qu'il le fit. Car bien que l'on eût donné au maître de cette maison tout ce qu'il avoit voulu & au delà de ce qu'elle valoit, il demanda encore trois cens ducats: ce qui êtoit d'autant plus extravagant qu'il avoit besoin de vendre. Nous connûmes par là que Dieu vouloit nous tirer de cette affaire, & nous nous laissames entendre que nous n'y penserions jamais plus, quoi que sans le declarer si precisement, parce qu'il sembloit qu'il n'auroit pas falu pour trois cens ducats rompre le marché d'une maison qui paroissoit nous être si propre pour en faire un monastere. Je dis à mon Confesseur que puis que c'étoit son sentiment on n'en donneroit pas davantage que ce dont on êtoit convenu, & le priai de le faire fçavoir à ce Chanoine son Collegue, & que j'étois resoluë d'acheter celle de la Sainte Vierge à quelque prix que ce fût. Il le lui dit. Et comme il a l'esprit extrémement penetrant, quoi qu'il ne s'en expliquât pas davantage, un changement si soudain lui sit assez comprendre que je ne m'y étois portée que par quelque grande raison. Ainsi il ne me pressa point de penser encore à la maison de ce Gentila y curent pasped de peine ; Dieu permettam . smmod

Nousavons depuistous vû clairement que nous anrions fait une grande faute de l'acheter, tant nous trouvons de commodité dans celle que nous avons maintenant, sans parler du principal qui est que Dieu & sa glorieuse Mere y sont bien servis; au lieu que durant que c'étoit un hermitage il pouvoit s'y commettre de grands defordres dans des veilles qui s'y faisoient la nuit ; ce que le demon n'avoit pas moins de peine de voir abolir que nous ressentions de joie de rendre ce service à nôtre tres-sainte Patrone. Ainsi nous avions mal fait sans doute de ne nous y être pas plûtôt resoluës, sans nous arrêter à tant de vaines considerations. Et il parost bien que le demon nous aveugloit puis que nous avons trouvé en cette maison plusieurs avantages qui ne se rencontrent point ailleurs, & que non seulement tout le peuple qui le desiroit en témoigne une tres-grande joie; mais que ceux-là même qui avoient tant d'envie que nous prissions l'autre maison demeurent d'accord aujourd'hui que nous avons beaucoup mieux fait d'acquerir celle-ci. Beni soit à jamais celui qui m'a donné lumiere dans cette affaire, & qui me la donne dans tout ce que je fais de bien, n'y aiant point de jour que je ne voie avec étonnement quelle est mon incapacité en toutes choses. Je ne le dis point par humilité. Il n'y a rien de plus veritable. Il semble que Dieu veuille que je connoifse & que chacun connoisse aussi de plus en plus que c'est lui seul qui agit en tout ceci : & que comme il rendit la vûë à l'aveugle nai, il éclaire de même mes tenebres. Elles êtoient si grandes dans cette rencontre que toutes les fois que je m'en souviens je voudrois en rendre de nouvelles graces à nôtre Seigneur, & je n'en ai pas feulement la force. Ainsi je ne sçai comment il peut me fouffrir: & je ne scaurois trop admirer sa bonté & sa mifericorde.

Ces deux Chanoines si affectionnez à la Sainte Vierge ne perdirent point de temps pour faire le marché de ces maisons qui étoient proches de sa Chapelle, & ils n'y eurent pas peu de peine; Dieu permettant que ceux

qui

DE PALENCE. CHAP. XXVIII.

qui nous affiftent dans ces fondations en aient toujours afin d'augmenter leur merite. Je suis la seule qui ne fais rien comme je l'ai deja dit & ne scaurois trop le redire. parce que rien n'est plus vrai. Ils travaillement aussi extrémement à accommoder la maison, nous presterent même de l'argent dans le besoin que nous en avions, & répondirent pour nous. En quoi ils me firent une faveur d'autant plus grande que j'avois eu mille peines dans les autres fondations à trouver une caution, pour des fommes beaucoup moindres,& il n'y a point de fujet de s'en étonner, puis que n'aiant pas un quart d'écu il faloit que ceux qui répondoient pour nous ne cherchassent autre sureté que leur confiance en Dieu. Mais il m'a fait la grace dont je ne sçaurois trop le remercier, qu'ils n'y ont jamais rien perdu. Les proprietaires des maisons ne fe contentant pas de la caution de ces deux Chanoines, ces Messieurs eurent recours à l'Oeconome de l'Evêché qui se nommoit ce me semble Prudent, & qui a tant de charité pour nous que nous ne sçaurions trop la reconnoître. Il leur demanda ce qu'ils desiroient : & lui aiant répondu qu'ils venoient le prier de vouloir être caution avec eux & de figner le contract, il leur repartit en riant: Quoi? vous voudriez me rendre caution d'une telle somme ? & il figna à l'instant même : ce qui doit passer pour une tres-grande obligation. Je voudrois pouvoir rapporter ici & donner toutes les louanges qui sont dûës à l'extréme charité que j'ai trouvée à Palence. Je pensois être dans les premiers siecles de l'Eglise lors que je voiois que n'aiant point de revenu, ces habitans par une maniere d'agir si contraire à celle de ce temps, non feulement ne refusoient pas de nous nourrir; mais confideroient cette action comme une tres-grande grace que Dieu leur faisoit. Il est certain que regardant les choses avec les yeux de la foi cela étoit veritable. Car quand il n'y en auroit point eu d'autre raison que ce qu'ils avoient une Eglise de plus où étoit le tres-saint Sacrement, elle suffisoit pour leur donner ce sentiment. Qu'il foit beni à jamais.

11

Il n'y a personne qui ne voie à cette heure que nôtre établissement en ce lieu-là a été agreable à Dieu, puis qu'il en a banni les desordres qui s'y commettoient; tous ceux qui alloient en grand nombre veiller dans cet hermitage assis en un lieu écarté n'y allant pas par devotion, & l'image de la Sainte Vierge n'y étant pas tenuë avec le respect qu'elle l'auroit dû être : au lieu qu'au-jourd'hui l'Evêque Dom Alvarez de Mendoçe y a fait bâtir une Chapelle où il l'a mise, & que l'on embellit toûjours en l'honneur & pour la gloire de son divin Fils.

Lors que la maison fut en êtat de nous recevoir l'Evêque voulut que cela se fist avec grande solemnité. Ainsi un jour de l'octave du tres-faint Sacrement il vint exprés de Vailladolid, & accompagné du Chapitre, de tous les Ordres, & de presque tous les habitans avec une bonne musique, il commença la ceremonie par une Procession à laquelle nous affistâmes toutes depuis nôtre -maifon avec nos voiles baifiez, nos manteaux blancs,& des cierges à la main. On alla premierement à une paroisse où l'on avoit apporté l'image de la Sainte Vierge. Et aprés y avoir pris le tres-faint Sacrement on le porta en ceremonie & avec grande devotion dans notre Eglise. Nous estions en assez bon nombre, parce qu'outre les Religieuses que j'avois amenées il en étoit venu d'autres pour faire la fondation de Sorie. Je croi que nôtre Seigneur fut beaucoup loue en ce jour, & je souhaite qu'il le soit à jamais de toutes les creatures.

Durant que j'étois en ce lieu de Palence la separation des Carmes déchaussez & des mitigez se sit, & ils eurent chacun un Provincial, qui étoit tout ce que nous pouvions desirer pour vivre en paix. Ce sur à l'instance de nôtre Roi Catholique Dom Philippes que l'on obtint pour ce sujet un bret de Rome sort ample, & sa Majesté continuë toûjours de nous savoriser. On assembla un Chapitre dans Alcala par l'ordre du Reverend Pere Jean de las Cuévas alors Prieur de Talavere de l'ordre de Saint Dominique deputé du Saint Siege & nommé par

DE PALENCE, CHAP. XXVIII.

la Majesté, qui êtoit un homme dont la fainteté & la prudence répondoient à un emploi de fi grand poids. Le Roi paia la dépense faite pour le Chapitre, & toute l'Univerlité lui fut favorable par ion ordre. Il se tint avec beaucoup de tranquilliré dans le College des Carmes déchaussez qui porte le nom de Saint Cyrille; & le Pere Jerôme Gracien de la Mere de Dieu fut élû Provincial. Comme ces Peres ont écrit ce qui se passa dans ce Chapitre il seroit inutile d'en parler ici davantage, & ce que j'en rapporte n'est qu'à cause que nôtre Seigneur permit que cefut dans le temps de la fondation dont il s'agit que se fit une action si importante à sa gloire & à l'honneur de sa tres-sainte Mere nôtre Patrone. La joie que j'en ressentis sut l'une des plus grandes que je pouvois recevoir en cette vie. Car les peines, les perfecutions, & les travaux que j'avois soufferts durant plus de vingt-cinq ans & que Dieu feul connoît avoient été tels que je n'aurois jamais fait si j'entreprenois de les écrire; & qu'ainfi il faudroit les avoir éprouvez pour comprendre quel fut alors mon contentement. l'aurois souhaité que tout le monde m'eût aidé à en rendre graces à nôtre Seigneur & à lui offrir des prieres pour nôtre Saint Roi. Il parut visiblement qu'il s'étoit servi de lui pour terminer cette grande affaire malgré les efforts & les artifices du demon, qui l'auroit entierement renversée si elle n'eût été soûtenuë par la pieté & l'autorité de ce grand Prince. A stamp and so sup und not so sto

Maintenant qu'aiant plû à Dieu d'exaucer nos prieres nous jouissons tous, tant mitigez que reformez, d'une paix qui leve tous les obstacles qui pouvoient nous empêcher de le bien servir, je vous conjure, mes Freres & mes Sœurs, de ne manquer à rien de ce qui peut dépendre de vous pour vous acquitter de ce devoir. Ceux qui font encore au monde sont témoins des peines & des travaux dont il nous a délivrez, & des graces qu'il nous a faites. Et ceux qui viendront aprés nous & qui trouveront les voies applanies & toutes les difficultez levées, ne doivent-ils pas s'efforcer de maintenir les

Cc 6

choies dans cette perfection ? Je les prie au nom de notre Seigneur de ne donner pas fujet de dire d'eux ce que l'on dit de quelques Ordres, que les commencemens en êtoient louables. Nous commençons: & ils ne doivent pas seulement s'efforcer d'entretenir ces commencemens : il faut qu'ils tâchent de les pousser encore plus avant. Qu'ils considerent que le diable fait de grandes plaies dans les ames par des choses qui ne paroissent que de petites égratignures, & qu'ainfi ils se gardent bien de dire : Cela importe de peu, & ne merite pas que l'on s'y arrête. Tout est important, mes Filles, pour peu qu'il nous empêche de nous avancer dans le service de Dieu. N'oubliez jamais, je vous prie, avec quelle promtitude tout passe: combien grande est la grace que Dieu nous a faite de nous appeller dans ce Saint Ordre, & quelle fera la punition de ceux qui commenceront d'y introduire du relâchement. Aions toûjours devant les yeux ces Saints Prophetes qui sont nos Peres; comme aussi ce grand nombre d'autres Saints qui aprés avoir porté l'habit que nous portons sont à present dans le Ciel, & ne craignons point de nous affurer par une louable & fainte prelomption que Dieu nous fera la grace d'avoir un jour part à leur gloire. Ce combat, mes Sœurs, que nous avons à soûtenir durera peu : & il sera suivi d'une eternité. Méprisonstout ce qui ne subliste point par soi-même, & ne penfonsqu'à aimer & à servir Dieu afin d'arriver à ce bonheur qui ne finira jamais. Ainfifoit-il.

FONDATION DU MONASTERE des Carmelites de la tres-sainte Trinité de Sorie.

CHAPITRE XXIX.

La Sainte parle dans le recit de cette fondation des éminentes vertus de l'Evêque d'Ofme qui la porta principalement à l'entreprendre.

O R s que j'étois encore à Palence pour la fondation dont je viens de parler on m'apporta une lettere de l'Evêque d'Osme auparavant nommé le Docteur teur Velasquez. J'avois communiqué avec lui lors qu'il êtoit Chanoine & Theologal de la grande Eglife de Tolede, parce que sçachant qu'il étoit fort sçavant & grand ferviteur de Dieu, & aiant toûjours quelques craintes, je l'avois tant pressé de prendre soin de ma conduite. qu'encore qu'il fût extrémement occupé, neanmoins voiant le besoin que j'en avois il m'avoit fait cette charité d'une maniere tres-obligeante. Ainfi il me confesfa durant tout le temps que je demeurai à Tolede qui fut assez long, & lui aiant découvert avec ma sincerité ordinaire le fond de mon ame, ses conseils me furent si utiles que ces craintes qui me donnoient tant de peine commencerent à se dissiper, à cause qu'il me rassuroit par des passages de l'Ecriture Sainte qui est ce qui me touche le plus lors que je sçai que celui qui les rapporte est capable & homme de bien. Il m'écrivoit cette lettre de Sorie, & me mandoit qu'une Dame qu'il confessoit lui avoit parléde faire une fondation de Religieuses de nôtre Ordre; qu'il avoit approuvé son dessein, & lui avoit dit qu'il feroit en sorte que j'irois établir ce monastere. Il ajoûtoit que si j'entrois dans son sentiment je le lui fisse sçavoir afin qu'il m'envoiât querir. Cette nouvelle me donna de la joie, parce qu'outre que cette fondation me paroissoit avantageuse, j'avois un si grand respect & une si grande affection pour ce Prelat & m'étois si bien trouvée de ses avis, que je desirois de le voir pour lui communiquer des choses qui regardoient ma conscience. Cette Dame se nommoit Beatrix de Veamont de Navarre à cause qu'elle descendoit des Rois de Navarre, & elle êtoit fille de François de Veamont illustre par le rang que lui donnoit sa naissance. Aprés avoir passé quelques années dans le mariage elle êtoit demeurée Veuve sans enfans, & avec beaucoup de bien, & il y avoit desja long-temps qu'elle desiroit de fonder un monastere de Religieuses. En aiant parlé à ce bon Evê-, que, il lui apprit qu'il y avoit des Carmelites déchauffees de l'Ordre de la Sainte Vierge : & cette religion lui plût tellement qu'elle le pressa avec grande instance de lui

lui donner moien d'executer promtement son dessein! C'étoit une personne de fort douce humeur, genereuse. penitente, & pour dire tout en un mot qui avoit beaucoup de pieté. Elle avoit dans Sorie une maison bien bâtie & en belle affiete. Elle promit de nous la donner avec ce qui seroit necessaire pour nous y établir. Et non seulement elle l'executa; mais elle y ajoûta une rente de cinq cens ducats rachetable au denier vingt. L'Evêque de son côté offrit de nous donner une assez belle Eglise voutée qui êtoit une paroisse proche du logis de cette Dame, d'où l'on pourroit y aller aisement en faisant un petit passage. Et il·lui êtoit facile de nous accorder cette grace, parce que cette paroifie étoit fort pauvre, & qu'y en aiant plusieurs dans la ville il la pouvoit joindre à quelque autre. Sa lettre portoit tout ce que je viens de dire : & nôtre Pere Provincial s'étant rencontré à Palence je lui en parlai & à plusieurs de nosamis, Tous jugerent à propos que puis que la fondation de Palence êtoit achevée j'écrivisse que je me tiendrois prête pour partir: & j'avouë que cette affaire me donna beaucoup de joie pour les raisons que j'ai dites.

On ne perdit point de temps à m'envoier querir par un homme qui êtoit fort propre pour nous conduire. Et comme cette Dame desiroit que l'on menat plutôt plus que moins de Religieuses, j'en fis venir sept, & j'avois aussi ma compagne & un Sœur converse. Je menai aussi enfuite de l'avis que j'en avois donné, deux Religieux Carmes déchaussez de nôtre reforme, dont l'un étoit le Pere Nicolas de Jes us Maria Genois, qui est une personne tres-sage. Il avoit à mon avis plus de quarante ans lors qu'il prit l'habit, ou au moins il les a à cette heure, & il n'y a pas long-temps qu'il l'apris; mais il atant profité en ce peu de temps qu'il paroît que Dieu l'a choifi pour rendre de grands services à l'Ordre. Car il a extrémement agi durant les persecutions lors que les autres qui en auroient été capables ne le pouvoient ; les uns étant exilez, & les autres prisonniers, sans que l'on pensat à lui, parce que ne faisant presque que d'entrer

dans

dans l'Ordre il n'avoit point encore en de charge : & Dieu le permettoit ainfi sans doute, afin que ce secours me restat. Il est si discret qu'étant à Madrid dans la maifon des mitigez comme pour d'autres affaires, il ne parloit jamais des nôtres : & ainfi on le laissoit en repos. l'étois alors au monastere de S. Joseph d'Avila. Nous nous écrivions souvent dans le besoin qu'il y avoit de se communiquer l'état des choses, & je lui donnois, à ce qu'il disoit, beaucoup de consolation. On peut juger par là dans quelle extremité nôtre Ordre se trouvoit reduit manque de bons sujets qui pussent agir, puis que l'on me comptoit pour quelque chose. Je reconnus en tant de rencontres dans ces temps fi fâcheux la grande vertu & la prudence de ce bon Pere, que c'est l'un de tous ceux de nôtre Ordre que j'estime & aime le plusen nôtre Seigneur.

Lui & un Frere lai nous accompagnerent dans ce voiage, & nous n'y fouffrîmes pas de grandes incommoditez, parce que celui que l'Evêque avoit envoié pour nous conduire prenoit un grand soin de nous bien loger, & qu'il ne nous manquoit rien. Joint que ce Prelat est tellement aimé dans son diocese, que pour être bien reçû par tout il suffisoit que l'on sçût l'affection qu'il nous porte. Le temps étoit aussi fort favorable, les journées petites, & je né pouvois sans en ressentir une extréme joie entendre de quelle maniere chacun parloit de

la sainteté de leur Evêque.

Nous arrivâmes à Ofme le mercredi veille de l'octave du Saint Sacrement. Nous y communiames le lendemain, & fûmes contraintes de nous y arrêter le reste du jour, parce qu'il n'en restoit pas assez pour pouvoir arriver à Sorie. Comme il n'y avoit point de logement nous passames la nuit dans une Eglise: & cela ne nous sut point penible. Le lendemain aprés avoir entendu la Messe nous continuames nôtre voiage, & arrivâmes à Sorie sur les cinq heures du soir. Le logis du Saint Evêque se rencontrant sur nôtre chemin il nous donna sa benediction de sa fenêtre, d'où il nous voioit passer, &

cette

certe benediction venant d'un si excellent Prelat, j'en

Nôtre fondatrice nous attendoit à la porte de fon lo-

reçus une grande joie.

gisqu'elle destinoit pour la fondation du monastere ; & la multitude du peuple êtoit si grande qu'à peine pûmes-nous y entrer. Mais cette incommodité nous est ordinaire, parce que le monde est si curieux de voir des choses nouvelles, qu'en quelque lieu que nous allions il s'assemble tant de gens pour nous regarder, que si nous n'avions nos voiles baissez cela nous seroit penible. Cette Dame avoit tres-bien fait preparer une grande falle pour y dire la Messe en attendant qu'on eût fait le passage qui nous donneroit moien de l'aller entendre à l'E. glise que l'Evêque nous avoit accordée. Et dés le lendemain qui êtoit le jour de la fête de nôtre Saint Pere Elifee, on la dit dans cette falle. Cette même Dame avoit aufli tellement pourvû à tout ce qui nous êtoit necessaire que nous ne manquions de rien, & elle nous donna un appartement séparé où nous demeurâmes retirées jusques à la fête de la Transfiguration que le passage fut fait. Ce même jour on dit la premiere Messe dans l'Eglise avec beaucoup de solemnité. Il y eut un grand concours de peuple, & un Pere de la compagnie de J E s u s minen- y prêcha. L'Evêque ne s'y trouva pas, parce que ne se tes ver-passant pas un seul jour qu'il n'emploie dans les fonctions de sa charge il avoit été obligé d'aller au bourg d'Osme quoi qu'il ne se portât pas bien & qu'il vint de perdre un œil. Cet accident me fut tres-sensible considerant combien precieuse est une veuë toute emploiée comme la sienne au service de l'Eglise. Mais ce sont de ces secrets jugemens de Dieu qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, par lesquels il augmente le merite de les serviteurs en leur donnant des occasions de conformer leur volonté à la sienne. Ainsi ce Saint Prelat ne laiffoit pas de continuer à travailler comme auparavant. Il m'a dit qu'il n'avoit pas été plus touché de la perte de cet œil qu'il l'auroit été d'avoir vû arriver cet accident à un autre, & qu'il pensoit quelquetois que quand il seroit aveugle,

tus de l'Evê. que d'Ofmc.

aveugle, il ne s'en affligeroit point, parce qu'il se retireroit dans quelque hermitage où rien ne le pourroit détourner de fervir Dieu. Il avoit une fi grande inclination pour cette sorte de vie, qu'avant qu'il fût Evêque je le voiois souvent presque resolu de tout quitter pour l'embrasser; & j'en avois de la peine, à cause que le croiant capable de rendre de grands services à l'Eglise je le souhaitois dans la dignité où il est aujourd'hui. Neanmoins lors que j'appris qu'il avoit été fait Evêque. cette nouvelle me troubla si fort dans la vue de la pesanteur d'une telle charge, que je ne pouvois m'en confoler. Je m'en allai dans le cœur recommander l'affaire à Dieu. Il rendit le calme à mon esprit en me disant : Qu'il seroit tres-utilement servi de lui : & les effets ont fait connoître la verité de ces paroles. Cette incommodité de la vûë & d'autres fort penibles jointes à un travail continuel & à une tres-grande simplicité dans sa nourriture, n'empêchent pas ce Saint Prelat de jeûner quatre fois la semaine & d'y ajoûter plusieurs autres penitences. Il fait ses visites à pied, & va si vite que quelquesuns de ses domestiques m'ont dit ne le pouvoir suivre. Il ne souffre dans sa maison que des personnes vertueuses. Il ne commet guere d'affaires importantes à ses Provifeurs. & je croi qu'il n'y en a point dans lesquelles il n'agisse lui-même. Durant les deux premieres années de son Episcopat il s'éleva contre lui de tres-grandes perfecutions, & je ne pouvois affez m'étonner que l'on osat l'accuser si faussement, scachant avec quelle exactitude il rend la justice. Cet orage est maintenant cesse. Car encore qu'il n'y ait rien que ses ennemis n'aient dit contre lui dans les voiages qu'ils out faits exprés à la Cour, sa vertu est si connue dans tout son diocese que l'on n'a point eu d'égard à leurs calomnies. Il les a fouffertes d'une maniere si Chrêtienne qu'il les a couverts de confusion en leur rendant le bien pour le mal. Et je ne dois pas oublier que ses occupations continuelles ne l'empêchent pas de prendre toûjours du temps pour faire oraifon.

Quoi qu'il semble, mes Sœurs, que je me sois laissée emporter au plaisir de parler des vertus de ce Saint Evêque, j'en aurois pû dire avec verité beaucoup davantage. Ce que j'en ai rapporté n'est que pour faire connoître quelle a été la principale cause de la sondation du monastere de la tres-sainte Trinité de Sorie, & asin que comme les Religieuses qui y sont maintenant en ont de la joie, celles qui leur succederont en aient aussi. Ce grand Prelat qui est fort vertueux, sort charitable, & sort penitent ne nous a pas donné la rente; mais il nous a donné nôtre Eglise, & a inspiré à cette Dame le desir de faire cette sondation.

-0690

Aprés avoir pris possession de l'Eglise, & que nous eumes achevé ce qui êtoit necessaire pour nôtre clôture je me trouvaiobligée d'aller en diligence au monastere d'Avila, quoi que la chaleur fût tres-grande & le chemin fort mauvais pour des chariots. Un Prebendier de Palence nommé Ribera, qui m'avoit extrémement affiftée dans le passage pour aller à l'Eglise & en d'autres choses, vint avec nous, parce que le Pere Nicolas de Jesus Maria s'en étoit retourné aussi-tôt que tous les actes necessaires pour la fondation que nous venions de faire furent passez, & que l'on avoit ailleurs grand befoin de lui. Ce Prebendier avoit quelques affaires à Sorie qui furent cause qu'il nous y accompagna, & Dieului donna depuis tant d'affection pour nous qu'elle nous oblige de le mettre au nombre des bienfacteurs de nôtre Ordre, & de le recommander à sa divine Majesté. Je ne voulus être accompagnée à mon retour que de lui & de ma compagne, parce qu'il est si foigneux que cela me fuffisoit, & que je ne me trouve jamais mieux dans les voiages que lors qu'on les fait avec peu de gens, & par consequent avec peu de bruit. Je paiai bien à ce retour la facilité que j'avois trouvée en allant. Car encore que celui qui nous conduisoit sçût assez bien le chemin ordinaire de Segovie il ignoroit celui des chariots. Ainfiil nous menoit par des lieux où nous estions souvent contraintes

traintes de descendre, & par des precipices où nôtre chariot êtoit quelquefois comme suspendu en l'air. Que si nous prenions des guides, lors qu'ils nous avoient conduits jusqu'au lieu dont ils scavoient le chemin, pour peu qu'ils en rencontrassent de mauvais ils nous quittoient en disant qu'ils avoient affaire ailleurs. La chaleur êtoit si violente que nous avions beaucoup à souffrir avant que d'arriver où nous devions nous arrêter : & fouvent aprés avoir bien marché il nous faloit retourner fur nos pas, parce que nous nous estions égarez. Tant de traverses me donnoient une grande peine pour le bon Ribera. Mais quant à lui il ne me parut jamuis en avoir. Je ne pouvois assez m'en étonner, assez louer Dieu de faire voir ainsi en ce vertueux Ecclesiastique, que lors que la vertu a jetté de fortes racines dans une ame elle ne trouve rien de difficile; ni affez remercier fon eternelle Majesté de nous avoir tirées de ces mauvais chemins.

Nous arrivâmes la veille de Saint Barthelemi à Saint Joseph de Segovie où nos Sœurs nous attendoient & êtoient en grande peine de nôtre retardement. Il ne se peut rien ajoûter à la joie avec laquelle elles nous requrent; Dieu ne me faisant jamais rien soussir qu'il ne m'en recompense aussi-tôt. Je m'y reposai plus de huit jours, & cette sondation se sit avec toute la facilité imaginable. Ainsi j'en revins tres-contente, parce que Dieu y est bien servi, & qu'il y a sujet d'esperer de son assistance que ce bonheur continuëra. Qu'il en soit beni & loüé à jamais. Ainsi soit-il.



FONDATION DU MONASTERE des Carmelites de S. Joseph de Sainte Anne à Burgos.

CHAPITRE XXX.

Extrémes peines qu'eut la Sainte dans cette fondation par les difficultez continuelles que l'Archevéque de Burgos y apportoit, quoi qu'il eût témoigné d'abord de l'avoir tres-agreable, é qu'il n'y eût rien que l'Evêque de Palence ne fist pour le presser de tenir la parole qu'il avoit donnée. Le monastere des Carmelites de Saint foseph d'Avila se trouvant alors le seul qui ne fût pas soûmis à l'Ordre, la Sainte obtint de l'Evêque de cette ville à qui il étoit soûmis, qu'il le seroit de sormais à l'Ordre comme les autres.

Ly avoit desja plus de fix ans que quelques Religieux de la compagnie de Jesus des plus anciens, des plus fgavans, & des plus habiles m'avoient dit qu'il feroit avantageux pour le fervice de Dieu de fonder dans la ville de Burgos un monastere de nôtre reforme, & m'en avoient allegué des raisons qui m'avoient portée à le defirer. Mais les agitations arrivées dans nôtre Ordre, & tant de fondations que j'avois été obligée de faire m'a-

voient empêchée d'y travailler.

Lors qu'en l'année 1580. j'étois à Vailladolid, l'Archevêque de Burgos, qui avoit été Evêque des Canaries, passant par là, je priai Dom Alvarez de Mendoge Evêque de Palence, qui l'étant auparavant d'Avila avoit permis l'établissement du monastere de S. Joseph de cette ville qui étoit la premiere de nos fondations, & qui n'affectionne pas moins les affaires de nôtre Ordre que les siennes propres, de vouloir avec sa bonté ordinaire pour moi demander à cet Archevêque la permission d'établir un monastere dans Burgos; ce qu'il me promit de faire avec bien de la bonté, parce que voiant que Nôtre Seigneur est servi dans ces maisons, il a beaucoup de joie quand il en voit fonder quelqu'une. L'Archevêque n'aiant pas voulu entrer dans Vailladolid; mais s'étant retiré

retire dans un monastere de S. Jerôme, l'Evêque l'y alla viliter avec une grande demonstration de joie de fon arrivée, dîna avec lui, lui donna une ceinture, ou je ne fçai quelle autre chose, avec une ceremonie qui devoit C'est le être faite par un Evêque, & lui demanda ensuite la per-Pallium mission de fonder ce monastere. Il lui répondit, que non feulement il l'accorderoit tres-volontiers; mais que lors qu'il êtoit encore dans les Canaries il avoit defiré d'y en avoir un, parce qu'y en aiant dans le lieu de sa naiffance il fcavoit que nous servions fidellement Dieu. & que même il me connoissoit particulierement. Ainsi l'Evêque me rapporta que l'Archevêque avoit eu la demande qu'il lui avoit fait fort agreable, & que rien ne me pouvoit empêcher de faire cette fondation, puis qu'il suffit d'obtenir le consentement de l'Evêque, sans que le Concile oblige de l'avoir par écrit. J'ai dit dans la fondation de Palence la repugnance que j'avois alors à faire des fondations, parce que je n'étois pas encore bien remise d'une maladie dont l'on avoit crû que je ne guerirois point, quoi que je n'aie pas accoûtumé d'avoir si peu de courage quand il s'agit du service de Dieu. Je ne fçai d'où me pouvoit venir cette lâcheté, puis que fi c'étoit des obstacles qui se rencontroient dans cette fondation j'en avois trouvé de plus grands en d'autres. Et depuis avoir vû qu'elle a si bien reüssi je ne sçaurois en attribuer la cause qu'au demon. Car il m'arrive d'ordinaire que lors qu'il y a plus de difficultez à surmonter dans de semblables entreprises, Dieu qui connoît ma foiblesse m'assiste & me fortifie, soit par des paroles qu'il me fait entendre, ou par des rencontres favorables qu'il fait naître : au lieu que dans les fondations qui ne sont point traversées il ne me dit rien. C'est ainsi que voiant les peines que j'aurois à surmonter dans celle-ci dont je traitois en même temps que de celle de Palence, il m'encouragea par cette severe reprehension qu'il me fit en me difant : Que craignez-vous ? Vous ai-je jamais manqué? Gne suis-je pastoujours le même? Que rienne vous empéche de faire ces deux fondations. Sur quoi

quoi il seroit inutile de repeter ce que j'ai dit du courage que ces paroles me donnerent. Il fut tel que ma lachetés'évanouit, & que je ne craignis point d'entreprendre ces deux fondations en même temps. Il parut donc que ce n'étoit ni de ma maladie, ni de mon âge que procedoit mon découragement; & il me fembla qu'il êtoit plus à propos de commencer par celle de Palence, tant à cause qu'elle êtoit plus proche & que la saifon commençant d'être tres-rude Burgos êtoit dans un pais encore plus froid, que pour contenter le bon Evêque de Palence. Mais aprés que cette fondation fut achevée celle de Sorie m'aiant été proposée & toutes choses étant preparées pour l'executer, je crus qu'il valoit mieux terminer cette affaire pour aller enfuite à Burgos. L'Evêque de Palence jugea à propos, & je l'en fup. pliai auffi, d'informer l'Archevêque de Burgos du fujet de mon retardement; & lors que je fus partie pour Sorie il lui envoia exprés un Chanoine nommé Jean Alphonse. L'Archevêque aprés avoir conferé avec ce Chanoine m'écrivit qu'il desiroit de tout son cœur que la fondation se fist, & manda par une autre lettre à l'Evêque de Palence qu'il se remettoit à lui de la conduite de cette affaire : qu'il connoissoit Burgos : qu'il étoit besoin d'avoir le consentement de la ville; & que lors que je serois arrivée je travaillasse à l'obtenir. Que si elle le refusoit elle ne pouvoit pas lui lier les mains pour l'empêcher de me donner le sien. Que ce qui le faisoit parler ainsi êtoit, que s'étant trouvé à Avila dans le temps de la fondation du premier monastere, & aiant vû les oppositions qui s'y êtoient rencontrées & le trouble qu'elles avoient excité, il desiroit de les prévenir. Mais qu'à moins d'avoir ce consentement de la ville il faloit neceffairement que ce monastere fût renté.

L'Evêque de Palence tint alors l'affaire pour faite & avec raison, puis que l'Archevêque me mandoit d'aller, & m'avoit fait dire que je n'avois point de temps à perdre. Pour moi il me paroissoit que l'Archevêque n'agisfoit pas avec assez de fermeté. Je lui écrivis pour le re-

mercier

DE BURGOS. CHAP. XXX.

622 mercier de la faveur qu'il me faisoit, & lui mandai que je prenois la liberté de lui dire, que je croiois que fi la ville ne vouloit point donner fon confentement il valoit mieux faire cette fondation sans le lui demander. que de commettre sa Seigneurie avec elle. Il sembloit qu'en parlant ainsi je pressentisse le peu d'appui que nous pouvionstirer de ce Prelat fi l'affaire cût recû quelque contradiction. Et j'y trouvois d'ailleurs de la difficulté à cause de la contrarieté de sentimens qui se rencontre en de semblables occasions. l'écrivis aussi à l'Evêque de Palence pour le supplier de trouver bon que l'été étant si avancé & mes maladies si grandes, je differaffe pour quelque temps d'aller en un pais si froid. Mais je ne lui parlai point de ce qui m'étoit passé dans l'esprit touchant l'Archevêque, tant parce qu'il étoit desja affez fâché de voir qu'aiant témoigné d'abord tant de bonne volonté, il alleguoit alors des difficultez, que parce qu'étant amis je ne voulois pas causer du refroidissement entre eux. Ainsi comme je ne pensois plus à me rendre si tôt à Burgos je m'en allai à Saint Joseph d'Avila, où par de certaines rencontres ma presence se

trouva être affez necessaire, Il y avoit à Burgos une Sainte Veuve nommée Catherine de Toloze qui êtoit de Biscaie. Et que n'aurois-je point à dire sur son sujet si je voulois rapporter quelles font ses vertus, tant pour ce qui regarde la penitence, que l'oraison, l'aumône, & la charité, & qui a de plus l'espritexcellent? Elle avoit quatre ans auparavant, ce me semble, mis deux de ses filles Religieuses dans le monastere de la Conception de Vailladolid qui est de nôtre Ordre, & avoit mené les deux autres à Palence pour y attende que nôtre monastere y fût fondé: & elle lesy fit aufli-tôt entrer. Toutes ces quatre fœurs élevées de la main d'une telle Mere ont si bien reussi qu'elles me paroissent des Anges. Elle les dota tres-bien. Et comme elle est riche & liberale, elle agit aussi tres-honorablement dans tout le reste. Lors que j'étois encore à Palence & me tenois affurée de la permission de l'Archeni enga624

vêque de Burgos je la priai d'y chercher une maison à louerafin d'en prendre possession, & d'y faire faire un tour & des grilles dont je lui ferois rendre l'argent, ne prétendant pas que ce fût à ses dépens. Le retardement de cette fondation qu'elle desiroit avec ardeur lui donnoit tant de peine, que dans le temps que j'étois de retour à Avila & n'y pensois pas, la connoissance qu'elle avoit que nôtre établissement dépendoit du consentement de la ville la fit resoudre sans m'en rien mander. de travailler à l'obtenir. Elle avoit pour voifines & pour amies une Mere & une fille personnes de condition & de grande vertu, dont la Mere se nommoit Madame Marie Manriquez qui avoit pour fils Dom Alphonse de S. Dominique Manriquez Intendant de la Police; & fa fille fe nommoit Madame Catherine. Toutes deux prierent cet Intendant de s'emploier pour obtenir du Conseil de la ville ce consentement. Il en confera avec Catherine de Toloze & lui demanda quelle subsistance ce monastere pourroitavoir, parce qu'autrement il n'y avoit pas lieu d'esperer que le Conseil accordat cette demande. Elle lui répondit qu'elle s'obligeroit à nous donner une maison si nous n'en avions point, & dequoi viyre: & elle signa la requeste qui portoit ces conditions. Dom Alphonies'y emploia avec tant d'affection qu'il obtint ce consentement par écrit ; & le porta à l'Archevêque. Dés que cette vertueuse femme eut commencé à traiter ce que je viens de dire, elle m'en donna avis. Mais je l'avois confideré comme une chimere, à cause que je n'ignore pas la difficulté que l'on fait de recevoir des monasteres sans revenu, & que je ne scavois ni n'auroisjamais crû qu'elle eût voulu s'obliger de la forte. Neanmoins recommandant l'affaire à nôtre Seigneur un jour de l'octave de Saint Martin je pensois en moimême ce que je devroisfaire fi j'obtenois ce confentement, parce qu'il me sembloit qu'étant travaillée de tant de maux aufquels le froid qui êtoit alorstres-grand êtoit si contraire, il n'y avoit point d'apparence que ne faisant presque que d'arriver d'un si penible voiage sje m'engapuppy

m'engageaffe dans un autre fi grand que celui de Burgos : Que quand même je le voudrois, le Pere Provincial ne me le permettroit pas: & que l'affaire étant fans difficulté, la Prieure de Palence l'acheveroit aussi bien que moi. Lors que j'étois dans ces penfées & refoluë de ne pointaller, nôtre Seigneur me dit ces propres paroles qui me firent connoître que le consentement de la ville êtoit desja accordé. Que ce grand froid ne vous mette point en peine. Fe suis la chaleur veritable. Le demonfait tous ses efforts pour empécher cette fondation. Faites tous les vôtres pour la faire reuffir ; & que rien ne vous arrête. Vôtre voiage fera tres-utile. Ces paroles me firent changer de sentiment malgré la répugnance de la nature, qui encore qu'elle refifte quelquefois quand il s'agit de fouffrir, ne içauroit ébranler ma resolution de tout endurer pour l'amour de Dieu. Ainsi je lui répondis: Qu'il pouvoit sans s'arrêter à ma foibleffe me commander tout ce qu'il voudroit, & qu'avec son assistance rien ne m'empêcheroit de l'executer.

Outre que le froid êtoit desja grand & la terre couverte de neige, mon peu de fante êtoit ce qui me rendoit si paresseuse; & il me sembloit que si je me fusse bien portée j'aurois méprisé tout le reste. Il est vrai aussi que ce fut cette mauvaise fanté qui me donna le plus de peine dans cette fondation : Car quant au froid j'en refsentis si peu d'incommodité qu'elle n'auroit pas été moindre à Tolede. Ainfi notre Seigneur fit bien connoître que ses promesses sont toûjours suivies des essets.

Peu de jours aprés je reçus le consentement de la ville avec des lettres de Catherine de Toloze & de Madame Catherine, qui me pressoient extrémement de me hâter de peur qu'il n'arrivât quelque traverse, parce que des Religieux de S. François de Paule, des Carmes mitigez, & des Religieux de Saint Bazile étoient venus pour s'établir à Burgos. Cette nouvelle qui nous êtoit sans doute un obstacle tres considerable ne me donna pas moins de fujet de m'étonner que tant de divers Ordres eussent conçu comme de concert un même des-

Tome I.

D dobbi and and nov feins

fein, que de louer la charité de cette ville qui les recevoit tous si volontiers dans un temps qu'elle n'étoit plus
fi opulente. Et quoi qu'on m'eût toûjours fort exalté sa
charité j'avoue que jene la croiois pas si grande. Les uns
favorisoient un Ordre: les autres un autre. Mais l'Archevêque considerant les inconveniens qui en pouvoient naîtres y opposoit, parce qu'il lui sembloit que
c'étoit faire tort aux autres Ordres de mendians qui avoient des ja de la peine à subsisser. Peut-être étoit-ce ces
Peres qui lui inspiroient ce sentiment, ou le demon qui
vouloit empêcher le grand bien que produisent les monasteres dans les lieux où ils s'établissent. & que Dien
peut aussi facilement faire subsister en grand nombre

qu'en petit nombre.

Me voiant donc si pressee par ces saintes femmes, je croi que sans quelquesaffaires qu'il me falut terminer je ferois partie à l'heure même, parce que les voiant agir avec tant d'affection je me trouvois plus obligée qu'elles à ne point perdre de temps dans une conjoncture si importante, & qu'encore que je ne pusse douter du succès puis que nôtre Seigneur m'en avoit affurée, je n'avois pas oublié qu'il m'avoit dit que le demon feroit tous ses efforts pour traverser cette affaire. Mais je ne pouvois! m'imaginer d'où viendroit la difficulté, Catherine de Toloze m'aiant mandé que sa maison étoit prête pour prendre possession, & que l'Archevêque & la ville avoient accordé leur consentement. Il parut en cette occasion que Dieu donne lumiere aux Superieurs. Car aiant écrit au Pere Jerôme Gracien de la Mere de Dieu nôtre Provincial pour scavoir si je devois m'engager dans ce voiage que nôtre Seigneur m'avoit fait connoître vouloir que je fisse, il me témoigna de l'approuver; mais me demanda si j'avois la permission par écrit de l'Archevêque. Jelui répondis que l'on m'avoit mandé de Burgos que l'affaire avoit étérefoluë avec lui ; que la ville avoit donné son consentement ; qu'il avoit fait paroître d'en être bien aise; & que tout cela joint à la maniere dont il avoit toujours parlé me faisoit croire qu'il n'y avoit pas lieu de douter.

Ce Pere voulut venir avec nous, tant à cause qu'aiant achevé de prêcher l'Avent il avoit alors plus de loifir. que pour aller visiter le monastere de Sorie qu'il n'avoit point vû depuisson établissement; comme aussi parce que me croiant encore bonne à quelque chose & me voiant vieille, si insirme, & le temps si rude, il desiroit de prendre soin de ma santé. Je pense que Dieu le permit. Car les chemins étoient si mauvais & les eaux si grandes, que son affistance & celle de ses compagnons nous fut necessaire pour nous empêcher de nous égarer. & pour dégager nos chariots des bourbiers qu'ils rencontroient à toute heure, sur tout depuis Palence jusques à Burgos, dont le chemin étoit tel qu'il faloit être bien hardi pour l'entreprendre: mais il est vrai que notre Seigneur me dit : Que nous pouvions aller fans crainte puis qu'il seroit avec nous. Je ne le dis point alors au Pere Provincial. Je me contentai d'en tirer ma consolation dans les grands travaux que nous souffrimes, & les perils que nous courûmes, particulierement en un lieu proche de Burgos nommé les Ponts. L'eau répanduë dans toute la campagne êtoit si haute qu'elle la couvroit entierement, & l'on ne pouvoit sans temerité tenter ce passage, principalement dans des chariots, parce que pour peu qu'ils s'écartassent d'un côté ou d'autre il faloit perir : & en effet il y en eut un qui courut fortune. Nous primes dans une hostellerie un guide qui connoissoit ce passage, & nos journées se trouverent rompues à cause de ces mauvais chemins, où nos chariotss'enfonçoient detelle forte que l'on êtoit obligé pour les en tirer de prendre les chevaux de l'un pour les atteler à l'autre : en quoi nos Peres eurent d'autant plus de peines que nous n'avions que de jeunes chartiers peu foigneux. La presence du Pere Provincial me soulageoit beaucoup. Ses soins s'étendoient à tout : & son humeur si égale & si tranquille qu'il ne s'inquietoit de rien, lui faisoit trouver facile ce qui auroit paru tres-difficile à un autre. Il ne laisse pas neanmoins de craindre au pasfage de cos ponts lors qu'il se vit au milieu de l'eau sans Dd 2 fcavor.

Cavoir le chemin que l'on devoit prendre, & fans le fecours d'aucun bateau. Je ne fus pas moi-même exemte de crainte quelque assurance que nôtre Seigneur m'eût donnée de nous affister : & l'on peut juger par là quelle pouvoit être l'apprehension de mes compagnes. Nous eltions huit, dont deux devoient retourner avec moi. & les cinq autres y compris une Converse, demeurer à Burgos. Un tres-grand mal de gorge qui m'avoit pris en chemin en arrivant à Vailladolid & faisoit que jene pouvois manger fans beaucoup de douleur, joint à la fievre qui ne me quittoit point , m'empêchoit de tant ressentir les incommoditez de nôtre voiage: & ces maux me durent encore maintenant que nous fommes au mois de Juin; mais avec moins de violence. Mes compagnes oublierent aisement les fatigues de ce voiage, parce qu'auffi-tôt que le peril est passé on en parle avec plaisir, & que souffrir par obeissance est une chose douce & agreable pour ceux qui aiment autant cette vertu que

ces bonnes Religieuses l'aiment.

Nous arrivâmes à Burgos le lendemain de la conversion de Saint Paul un vendredi vingt-fixiéme jour de Janvier, & nôtre Pere Provincial nous ordonna d'aller à l'Eglise devant le Saint Crucifix, tant pour recommander l'affaire à nôtre Seigneur, que pour y attendre l'entrée de la nuit, étant alors encore grand jour. Il avoit resoluque nous ne perdrions point de temps pour faire cette fondation, & j'avois apporté plusieurs lettres du Chanoine Salinas dont j'ai parlé dans celle de Palence, & qui n'a pas eu moins de part en celle-ci; comme aussi d'autres personnes de qualité qui écrivoient avec grande affection à leurs parens & à leurs amis pour les prier de nous affister. Ils n'y manquerent pas, & vinrent tous nous voir dés le lendemain. Des deputez de la ville vinrent auffi me témoigner leur joie de mon arrivée,& me prier de leur dire en quoi ils me pourroient favoriser. Comme notre seule apprehension n'étoit que de ce côté-là, nous ne craignîmes plus alors de recontrer quelque obstacle, & austi-tôt que nous tûmes arrivées chez

la bonne Catherine de Tolose sans que personne en este connoissance à cause que nous y allâmes par une tresgrande pluie, nous resolâmes de faire sçavoir l'état des choses à l'Archevêque, asin qu'il lui plût de donner la permission de faire dire la Messe comme j'avois accoûtumé de le pratiquer. Mais le succés ne répondit pas à mon esperance.

N'y aiant point de bons traitemens que cette fainte femme ne nous fift, nous nous délafsames cette nuit, & je n'eus pas neammoins peu à fouffrir, parce qu'aiant fait faire un grand feu pour nous fecher après avoir été si moilillées, quoi que ce fût dans une cheminée, je ne pouvois le lendemain lever la tête ni parler qu'étant couchée à ceux qui me venoient voir au travers d'une petite fenêtre treillissée sur laquelle on avoit tenda une voile, ce qui me donnoit beaucoup de peine, à cause qu'il me faloit necessairement traiter de nos affaires.

Nôtre Pere Provincial alla dés le lendemain demander la benediction à l'Archevêque dans la creance qu'il ne restoit plus aucune difficulté: & il le trouva en aussi mauvaise humeur de ce que j'étois venue sans sa permission, que s'il ne me l'eût point accordée, & qu'il n'eût jamais entendu parler de l'affaire. Il témoigna à ce Pere d'être mécontent de moi, & fut contraint neanmoins de demeurer d'accord qu'il m'avoit mandé de venir : mais il dit qu'il entendoit que ce fût seulement pour traiter l'affaire, & non pas avec ce grand nombre de Religieuses.Le Pere Provincial lui répondit que nous avions crû qu'il n'y avoit plus rien à negocier, & qu'il ne restoit qu'à nous établir, puis que nous avions obtenu de la ville le consentement qu'il avoit jugé à propos d'avoir, & qu'aiant demandé à l'Evêque de Palence s'il feroit bon que j'allasse sans le lui faire sçavoir il m'avoit dit que je n'en devois point faire difficulté, parce que cette fondation lui étoit tres-agreable. Cette réponse le furprit extrémement; mais ne le fit point changer: & fi Dieu qui vouloit cet établissement n'eût permis que nous nous fussions conduites de la forte, il ne se seroit

Dd 3

55

FONDATION 620 point fait ; l'Archevêque aiant avoité depuis que si nous lui eussions demandé la permission de venir il nous l'auroit refusée. La conclusion fut, qu'à moins que d'avoir une maison en propre & du revenu il ne souffriroit point nôtre établissement; que nous n'avions qu'à nous en retourner; & que le temps & les chemins n'étoient plus mauvais. Seigneur mon Dieu , qu'il paroit bien que l'onne vous rend point de service sans en être recompenle par quelque grande peine, & que cette peine feroit agreable à ceux qui vous aiment veritablement s'ils connoissoient d'abord quel en est le prix. Mais nous n'estions

pas alors capables de le comprendre, parce qu'il nous paroiffoit impossible de faire ce que proposoit ce Prelat, à cause qu'il ne vouloit pas que l'achapt de la maison & nôtre revenu se prissent sur ce qu'apporteroient les Religieuses que nous recevrions, & quel moien dans un temps tel que celui où nous sommes de trouver du remede à une si grande difficulté? Je ne desesperois neanmoins de rien, tant j'étois pérsuadée que tout ce qui nous arrivoit étoit pour nôtre avantage ; que c'étoient des artifices du demon pour traverser une si bonne œuvre; & que Dieu ne manqueroit pas de la faire réuffirs Comme le Pere Provincial ne s'étoit point troublé de

cette réponse il me la rapporta avec un visage guai, & Dieu le permit pour m'épargner la peine que j'aurois euë s'il m'eût témoigné être mal satisfait de ce que je n'avois pas demandé par écrit la permission de l'Arches

vêque ainsi qu'il me l'avoit conseillé.

Le Chanoine Salinas qui ne s'étoit pas contenté de nous donner comme les autres des lettres de recommandation, mais avoit voulu venir avec nous, fut d'avis lui & ses parens que nous demandassions permission à l'Archevêque de faire dire la Messe dans la maison où nous estions, tant parce qu'étant nuds pieds ç'auroit été une chose indecente de nous voir aller ainsi par les rues au travers des boues, qu'à cause qu'il se rencontroit y avoir dans cette maison un lieu qui avoit durant plus de dix ans fervi d'Eglise aux Peres de la compagnie de

TESUS

Tes us lors qu'ils étoient venus pour s'établir à Burgos; & que nous aurions pû même par cette raison prendre possession avant que d'avoir acheté une maison. Mais quoi que deux Chanoines fusient allez demander cette permission à ce Prelat il ne voulut jamais l'accorder. Tout ce qu'ils purent obtenir de lui fut que quand nous aurions un revenu affuré il consentiroit à la fondation quoi que nous n'eussions point encore de maison en propre, pourveu que nous nous obligeassions d'en acheter une, & donnassions pour cela des cautions. Ensuite de cette réponse les amis du Chanoine Salinas s'offrirent de nous cautionner, & Catherine de Tolose de nous sdonner du revenu. Even eup of rengiole trot ang til par

Plus de trois semaines se passerent dans ces negociations pendant lesquelles nous n'entendions la Messeque les fêtes de grand matin, & j'étois toûjours malade & avec la fievre : mais il ne se pouvoit rien ajoûter au bon traitement que nous faisoit Catherine de Tolose. Elle nous nourrit durant un mois dans un appartement de fa maison où nous vivions retirées, & prenoit tant desfoin de nous, que quand nous aurions été ses propres filles elle n'auroit pû nous témoigner plus d'affection. Le Pere Provincial & ses compagnons logeoient chez un de fesamis avec qui il avoit fait connoissance des le College nommé le Docteur Manso Chanoine & Theologal de la grande Eglise, & il étoit affez ennuié de ce long retardement; mais il ne se pouvoit resoudre à nous quitaut tour from. Feshoriai alors plus hardiment est

Ce qui regardoit les cautions & le revenu étant resolu, l'Archevêque nous renvoia au Proviseur pour expedier l'affaire; mais le demon nous suscita de nouvelles traverses: car lors que nous ne pensions plus qu'il pût y avoit de difficulté ce Proviseur nous manda, que l'on ne donneroit point de permission qu'aprés avoir acheté une maison, parce que l'Archevêque ne vouloit pas que la fondation se fift dans celle où nous estionsalors, à cause qu'elle êtoit trop humide & dans une ruë trop exposée au bruit, comme aussi parce que la seureté pour le revenu

Dd 4

revenu n'étoit pas entiere, & autres choses semblables, Ainsi il sembloit que l'on ne sist que commencer à ne. gocier l'affaire, quoi qu'il y eût plus d'un mois qu'elle se traitât, & ce Proviseurajoûtoit qu'il n'y avoit point à repliquer, puis qu'il faloit que la maison sût agreable à l'Archevêque.

Nôtre Pere Provincial ne pût non plusque nous toutes entendre sans émotion des propositions si déraisonnables: car quel temps n'auroit-il point falu pour acheter une maison propre à y bâtir un monastere? & il ne pouvoit souffrir ausii la peine que ce nous étoit d'être obligées de fortir pour aller à la Messe, quoi que l'Eglise ne fût pas fort éloignée, & que nous l'entendissions dans une Chapelle où nous n'estions veues de personne.ll fut d'avis s'il m'en fouvient bien que nous nous en retournassions: mais me souvenant du commandement que nôtre Seigneur m'avoit fait de travailler à cette affaire je me tenois si assurée qu'elle s'acheveroit, que je ne pouvois consentir à ce retour, & ne me tourmentois point de ce retardement. L'avois seulement beaucoup de déplaifir de ce que ce bon Pereêtoit venu avec nous, ne scachant pas combien ses amis nous devoient servir ainfi qu'on le verra dans la fuite. Lors que j'étois dans cette peine, & qu'encore que celle de mes compagnes fût beaucoup plus grande, je la considerois peu en comparaifon de celle du Pere Provincial. Dieu me dit fans que je fuste en oraison : Therese , c'est maintenant qu'il faut tenir ferme. Pexhortai alors plus hardiment que jamais le Pere Provincial de partir pour aller prêcher le caréme au lieu où il s'étoit engage, & nôtre Seigneur le disposa sans doute à s'y resoudre. Avant que de partir il fit enforte par le moien de ses amis que l'on nous donna un petit logement dans l'Hospital de la Conception où étoit le tres-faint Sacrement, & où nous pouvions tous les jours entendre la Meffe. Cela le fatisfit un peu, mais non pas entierement:car une Veuve qui avoit loue une bonne chambre dans cet Hospital non seulement ne voulut pas nous la prêter, quoi qu'elle n'y dût aller de

fix

fix mois, mais elle fut si fâchée de ce que l'on nous avoit donné quelque petit galletas par où l'on pouvoit paffer à son quartier, qu'elle ne se contenta pas de fermer ce passage à la clef, elle le fit encore clouer par dedans. Dieu permit de plus pour nous faire meriter davantage par tant de traverses que les Confreres de cet Hospital s'imaginant que nous avions dessein de nous l'approprier, nous obligerent le Pere Provincial & moi à promettre par devant Notaires d'en déloger à la premiere fignification qu'ils nous en feroient. Cela me fit plus de peine que tout le reste, parce que cette Veuve étant riche & bien apparentée j'apprehendois qu'à la premiere fantaifie qui lui prendroit elle nous obligeat à fortir. Le Pere Provincial qui êtoit plus sage que moi fut d'avisau contraire de faire tout ce qu'elle defiroitafin d'y entrer plus promtement. On ne nous donna qu'une chambre & une cuifine : mais l'administrateur de l'Hospital nommé Ferdinand de Mantança qui êtoit un tres-homme de bien, nous en donna encore deux autres, dont l'une nous servoit de parloir: & comme il étoit tres-charitable & grand aumônier il nous fit outre cela beaucoup de bient François de Cuëvas maître des postes de la ville qui avoit grand foin de cet Hospital ne nous en fit pas moins, & il continue de nous affister en toutes rencontres. Je nomme ici ceux à qui nous fommes si obligées afin que les Religieuses qui sont vivantes & celles qui leur succederont se souviennent d'eax dans leurs prieres, & elles doivent avec encore plus de raison s'acquitter de ce devoir envers nos fondatrices. Quoi que je ne crulle pas d'abord que Catherine de Toloie feroit de ce nombre, fa pieté l'a renduë digne devant Dieu d'en être, puis qu'elle s'est conduite de telle sorte dans toute cette affaire que l'on ne pourroit l'en exclure sans injustice. Car outre qu'elle achera la maison que nous ne pouvions avoir fans elle, on ne içauroit croire combien toutes ces difficultez de l'Archevêque lui ont donné de peine par l'extrême affliction que ce lui étoit de penfer que l'affaire pourroit ne pas raiissir, & elle ne s'est jamais lassee de Dds nous

fuite de cette entreprise, ce qui montre combien lors que l'on est veritablement à Dieu on est plus propre à traiter des affaires importantes que ceux qui ne sont considerables que par la grandeur de leur naissance, quoi que cette vertueuse femme dont je parle sût tres-bien Demoiselle.

steres. Je ne m'étonne pas neanmoins que la manière dont cette affaire se traitoit n'étant point sceuë on en portât des jugemens si desavantageux ni qu'ils le sussent même encore davantage. Comme c'étoit une personne extrémement prudente & discrette elle leur répondoit si sagement qu'il paroissoit que nôtre Seigneur la conduisoit pour la rendre capable de contenter les uns, de souffrir des autres, & de ne se point décourager dans la

Le Pere Provincial nous aiant donc procuré une maifon où nous pouvions sans rompre nôtre clôture entendre tous les jours la Messe, il reprit courage & s'en alla à Vailladolid où il étoit obligé de prêcher. Il avoit de la

peine

DE BURGOS. CHAP. XXX. 635

peine neanmoins de voir l'Archevêque peu disposé à nous accorder la permission qui nous êtoit necessaire, & il ne me pouvoit croire lors que je tâchois à lui persua-

der de bien esperer.

Nos amis qui esperoient encore moins que lui le fortifioient dans sa défiance, & il ne faut pas s'en étonner veu le sujet qu'ils en avoient. Ainsi son absence me soulagea, parce comme je l'ai dit, que ma plus grande peine venoit de la fienne. Il nous ordonna en partant de travailler à acheter une maison : mais cela n'étoit pas facile à cause qu'on n'avoit pas encore pû en trouver qui nous fût propre, & que nous eussions moien d'acquerir. Nos amis & particulierement les deux qui restoient des fiens redoublerent durant son éloignement les soins qu'ils avoient de nous, & resolurent de ne point saire parler à l'Archevêque jufques à ce que nous euflions une maison Ce Prelat disoit toûjours qu'il desiroit plus que personne que la fondation se fist; & il est si homme de bien que je ne scaurois croire qu'il ne dît pas vrai. Ses actions neanmoins témoignoient le contraire, puisqu'il ne nous proposoit que des choses impossibles: & c'étoit sans doute par un artifice du demon qu'il agissoit de la forte. Mais comme vous étes tout-puissant, mon Dieu, vous fistes réissir cette affaire par le meme moien dont cet esprit de tenebres se servoit pour la ruiner. Que soiez vous beni à jamais. Il morne l'enflance no l'enp foi

Nous demeurâmes dans cet Hospital depuis la veille de S. Mathias jusques à la veille de S. Joseph travaillant toûjours à acheter une maison, sans que l'on en pût trouver qui nous fût propre. On me donna avis d'une qu'un Gentilhomme vouloit vendre, & que plusieurs Religieux qui en cherchoient aussi bien que nous avoient veue sans qu'elle leur eût plû. Je croi que Dieu le permit ainsi : car ils s'en étonnent maintenant, & quelques-uns même s'en repentent. Deux personnes m'en avoient parlé avantageusement : maistant d'autres m'en avoient dégoûtée que je n'y pensois plus du tout. Etant un jour avec le Licentié Aguiar que j'ai ditailleurs être

636

tant des amis de nôtre Pere Provincial & qui s'emploioit pour nous avec une extreme foin, il me dit qu'aprés en avoir tant cherché il ne croioit pas possible d'en trouver une qui nous fût propre. Celle de ce Gentilhomme me vint alors dans l'esprit, & je pensai qu'encorequ'elle fût telle qu'on me l'avoit representée nous pourrions nous en fervir dans un fi pressant besoin, & enfuite la revendre. Je la lui proposai, & parce qu'il ne l'avoit point encore veue je le priai d'y aller. Il partit à l'heure même quoi qu'il fift le plus manvais temps du monde, & celui qui l'avoit louée n'aiant point d'envie qu'on la vendit refusa de la lui montrer : mais l'assiette & tout ce qu'il en pût voir le satisfit tellement que sur son rapport nous reiolames de l'acheter. Le Gentilhomme à qui elle appartenoit étoit absent; & il avoit donné pouvoir de la vendre à un Ecclesiastique fort homme de bien. Dieu inspira à ce bon Prêtre le desir d'entraiter avec nous & il y agit fort franchement. On trouva à propos que je la visse; j'y allai, & la trouvai si à mon gré, que quand on l'auroit voulu vendre deux fois autant j'aurois crû l'avoir à bon marché; y a-t-il sujet de s'en étonner puis que deux ans auparavant ce Gentilhomme en avoit refusé le prix qu'on en demandoit alors ? Le lendemain cet Ecclesiastique me vint trouver avec le Licentie, qui n'étant pas moins satisfait que moi de la maison vouloit que l'on conclût à l'heure même: & far ce que je lui dis que quelques-uns de nos amis croioient que ce feroit l'acheter cinq cens ducats plus qu'elle ne valoit, il me répondit qu'il étoit tres-persuadé du contraire : & mon fentiment étoit si conforme au sien, qu'il me sembloit que c'étoit l'avoir pour rien : mais parce que cette fomme se devoit paier de l'argent de l'Ordre je marchois avec retenue. Ce fut la veille de la feste du glorieux - Saint Joseph que nous commençames de traiter avant la Messe; & je priai ces Messieurs qu'aussi-tôt qu'elle feroit dite nous nous raffemblaffions pour terminer cette affaire. Comme le Licentié est un homme de fort bon esprit & qu'il jugeoit bien qu'il n'y avoit point de temps

temps à perdre, puis que fi la chose se divuiguoit il nous en coûteroit beaucoup davantage, il tira parole de l'Eccleliastique de revenir aprés la Messe. Nous recommandâmes cetteaffaire à Dieu, & il me dit : Vous arrêtezvous à de l'argent ? Me faisant connoître par ces paroles que la maison nous êtoit propre : Nos Sœurs avoient extrémement prié S. Joseph qu'elles pussent en avoir une au jour de sa feste; & lors qu'il y avoit le moins de sujet d'esperer que cela se fist si-tôt, il se trouva fait. Le Licentié rencontra au fortir du logis un Notaire si à propos qu'il sembloit que nôtre Seigneur l'eût envoié pour ce fujet. Il l'amena & me die qu'il faloit conclure à l'heure même. Il fit venir des témoins, ferma la porte de la falle de peur que quelqu'un n'apprit ce qui se pasfoit, & ce traité s'acheva avec toutes les seuretez necesfaires par le foin & la diligence d'un ti excellent ami.

Personne ne se fût imaginé que l'on eût donné cette maison à si bon marché, & le bruit n'en fut pas plûtôt répandu que ceux qui avoient envie de l'acheter dirent que cet Ecclesiastique l'avoit donnée pour rien, & que le marché étant frauduleux il le faloit rompre. Ainfice bon Prêtre n'eut pas peu à souffrir. Il en donna avis à ce Gentilhomme & à sa femme qui êtoit aussi de fort bonne maison : & au lieu d'en être mécontens, ils témoignerent de la joie de voir leur logis converti en un monastere. Ainsi ils ratifierent le contract, & n'auroient pû quand ilsauroient voulu le refuser. Le lendemain on acheva de paffer les actes necessaires, on paia le tiers du prix, & l'on demeura d'accord de quelques conditions plus avantageuses pour le vendeur que ne portoit le contract: maisce bon Ecclesiastique le desira, & on ne pût le lui refuser. do de qu'il éngir l'élation de l'affin

Quoi qu'il puisse paroître ridicule de m'être tant arrêtée sur l'achapt de cette maison, je croi que si l'on considere la maniere dont cette affaire se passa on jugera qu'il y a eu du miracle, tant en ce qui regarde le prix, l'aiant euë à si bon marché, qu'en ce qu'il semble que tous ces Religieux qui l'avoient veuë aient été aveuglez d'avoir 638

d'avoir manqué à l'acquerir. Car tous ceux qui la virent enfuite ne s'en étonnoient pas seulement, mais disoient qu'ils avoient perdu l'esprit. Ainsi une communauté de Religieuses qui cherchoit une maison à acheter, deux autres communautez de l'une desquelles le monastere avoit été brûlé, & une personne riche qui en vouloit fonder un, aiant tous vû cette maison, pas un n'en voulut, & aujourd'hui tous s'en repentent. Nous connûmes par le bruit que cela fit dans la ville que ce bon Licentié Aguiaravoit eu raison de tenir la chose secrette & de n'y perdre pas un moment, puis que nous pouvons dire avec verité qu'aprés Dieu nous lui sommes obligées d'uneacquisition qui nous est si avantageuse. Il faut avoiler qu'un esprit capable de tout comme êtoit le sien, joint à une aussi grande affection que celle que Dieu lui avoit donnée pour nous, êtoient necessaires pour faire reussir une telle affaire. Il travailla ensuite plus d'un mois à nous aider à tout accommoder pour nous loger, ce qui se fit avec peu de dépense, & il paroît que nôtre Seigneur avoit jetté les yeux sur cette maison pour l'emploier à fon service, tant nous y trouvâmes toutes choses si disposées qu'elles sembloient avoir été faites pour ce desfein. Il me paroissoit que c'étoit un songe de voir en si peu de temps tout en êtat de nous recevoir, & que Dieu nous recompensat ainfi avec usure de ce que nous avions fouffert, en nous mettant dans un lieu que le jardin, la veuë, & les eaux rendoient si extrémement agreable.

L'Archevêque en eut aussi-tôt avis & parut être sort aise de ce que nous avions si bien rencontré dans la creance que son opiniâtreté en avoit été la cause : en quoi il avoit raison. Je lui écrivis pour lui témoigner ma joie de ce qu'il êtoit satisfait, & l'assurai que je ne perdrois point de temps pour mettre la maison en êtat que nous y pussions aller, afin qu'il lui plût d'achever la saveur qu'il avoit commencé de nous saire. Je me hâtai d'autant plus d'executer ce que je lui promettois que je se sque l'on nous vouloit retarder sous prétexte de je ne sçai quels autres actes. Ainsi quoi qu'il se passât quel-

635

que temps avant que de pouvoir faire fortir un locataire qui y demeuroit, nous ne laissames pas d'y aller, & de nous loger dans une autre partie de cette maison. On me dit aussilité aprés que l'Archevêque n'en étoit pas content. Je l'adoucis le mieux que je pus; & comme il est bon, sa colere passe aisément. Ilse fâcha encore lors qu'il apprit que sans sçavoir s'il l'approuvoit nous avions fait mettre des grilles & un tour. Je lui écrivis & lui mandai que les Religieuses en avoient toûjours; mais que je n'avois osé rien faire dans la maison qui marquât que ce fût un monastere, ni seulement par cette raison y mettre une croix; & il étoit vrai. Cependant que que affection qu'il témoignat nous porter nous ne pouvions ob-

tenir de lui la permission.

Il vint voir nôtre maison ; me dit qu'il en étoit fort content, & nous fit paroître beaucoup de bonne volonté; mais sans nous promettre de donner la permission. Il nous la fit seulement esperer, & l'on devoit passer certainsactes avec Catherine de Tolose dont l'on apprehendoit qu'il ne fût pas satisfait. Le Docteur Manso cet autre ami du Pere Provincial qui êtoit fort bien auprés de lui, tâchoit de prendre le temps à propos pour avoir son consentement, parce qu'il ne pouvoit souffrir la peine que ce nous êtoit d'être obligées de fortir pour aller à la Messe: car encore qu'il y eût une Chapelle dans la maison où on la disoit avant que nous l'eussions achetée, ce Prelat n'avoit point voulu le permettre. Ainsi nous estions contraintes les dimanches & les fêtes de l'entendre dans une Eglise qui se trouva par bonheur être affez proche, & cela dura environ un mois depuis le temps que nous entrâmes dans cette maison jusques à l'établissement du monastere. Comme toutes les personnes sçavantes croioient que ce que l'on disoit auparavant la Messe chez nous suffisoit pour nous faire accorder la même permission & que l'Archevêque êtoit trop habile pour l'ignorer, il ne paroissoit point d'autre cause de son refus sinon que Dieu vouloit nous faire fouffrir. Je le supportois assez patiemment : mais une de nos Religieuses en avoit tant de peine qu'elle ne mettoit pas plûtôt le pied dans la rue qu'il lui prenoit un

grand tremblement.

Nous ne trouvâmes pas peu de difficulté à achever de paffer tous ces actes, parce que tantôt l'Archevêque se contentoit descautions que nous lui presentions, tantôt il vouloir que nous donnassions de l'argent comptant. & nous faifoit ainfi mille peines. Il n'y avoit pas neanmoins tant de sa faute que de celle de son Proviseur qui ne se lassoit point de nous tourmenter : & si Dieu ne lui eût enfin changé le cœur je croi que l'affaire ne se seroit jamais achevée. C'est une chose incroiable que ce que fouffrit la bonne Catherine de Tolose. Je ne pouvois affez admirer fa patience, & le plaisir qu'elle continuoit de prendre à nous affifter. Elle ne nous donna pas seulement des lits; elle nous donna auffi les autres meubles qui nous étoient necessaires, & generalement tout ce dont nous avions besoin pour nous é ablir: & quand elle ne l'auroit pas trouvé chez e le je ne doute point qu'elle ne l'eût acheté plûtôt que de nous en laisser manquer. D'autres fondatrices de nos monasteres nous ont donné beaucoup plus de bien : mais nulle n'a eu pour ce sujet la dixieme partie de tant de peine ; & si elle n'eût point eu d'enfans elle nous auroit sans doute donné tout son bien; son ardeur pour l'établissement de ce monastere étant si grande qu'elle croioit même ne rien faire.

Voiant un si long retardement j'écrivis à l'Evêque de Palence pour le supplier, qu'encore que par son extréme affection pour nous il fût mal satisfait de l'Archevêque, il voulût bien lui écrire pour lui representer, que puis que nous avions une maison & qu'on avoit fait ce qu'il avoit voulu, rien ne devoit plus l'empêcher d'achever l'affaire. Il m'envoia une lettre outre conçue en des termes si forts que ç'auroit été tout perdre que de la rendre. Ainsi le Docteur Manso à qui je me confessos sans le conseil duquel je ne faisois rien, ne jugea pas à propos de la donner. Ce n'est pas qu'elle ne su fort civile; mais il y avoit de certaines veritez qui de l'humeur qu'é-

fouffert .

qu'étoit l'Archevêque auroient été capables de l'irriter. étant déja aigri par des choses qu'il lui avoit mandées, & qui l'avoient porté à me dire que la mort de nôtre Seigneuravoit rendu amis ceux qui auparavant êtoient ennemis: mais que d'amis qu'ils étoient l'Evêque de Palence & lui je les avois rendus ennemis: à quoi je lui avois répondu, que le temps lui feroit connoître la verité. & qu'il n'y avoit point de soin que je ne prisse pour les empêcher d'être mal ensemble. l'écrivis ensuite àl'Evêque pour le supplier de m'envoier une lettre plusdouce, & lui representai les raisons qui me faisoient croire qu'il rendroit en cela un service agreable à Dieu. Cette confideration jointe au plaisir qu'il prenoit à m'obliger le fit resoudre à me l'accorder, & il m'écrivit en même temps que tout ce qu'il avoit jamais fait en faveur de nôtre Ordre n'étoit rien en comparaison de ce que lui avoit coûté cette lettre. Elle vint si à propos que l'Archevêque aprés l'avoir reçûe par le Docteur Manfo nous envoia cette permission si long-temps poursuivie & attenduë par le bon Ferdinand de Matança qui fut ravid'en être le porteur. Il se rencontra que ce même jour nos Sœurs & la bonne Catherine de Tolose êtoient plus découragées qu'elles ne l'avoient encore été, & que moi-même qui avois toûjours eu tant de confiance l'avois perduë la nuit precedente comme si nôtre Seigneur eût pris plaisir à nous voir dans une plus grande peine que jamais lors qu'il étoit prêt de nous consoler. Que son saint nom soit loue dans tous les siecles.

L'Archevêque permit ensuite au Docteur Manso de faire dire le lendemain la Messe chez nous, & que l'on y mît le tres-saint Sacrement. Ce bon Docteur dit la premiere, & le Pere Prieur de Saint Paul Dominiquain à qui nôtre Ordre est fort obligé aussi bien qu'aux Peres de la compagnie de Jesus, dit la grande Messe. Elle su chantée avec beaucoup de solemnité par des musiciens que l'on n'en avoit point priez: tous nos amis y assistement avec une grande joie, & presque toute la ville qui n'avoit pû voir sans compassion ce que nous avions

fouffert, & fans blamer tellement la conduite de l'Ari chevêque que j'étois fouvent plus touchée de la maniere dont on en parloit que de ce que nous endurions. Le contentement de la bonne Catherine de Tolose & de nos Sœurs êtoit si grand qu'il me donnoit de la devotion , & je difois a notre Seigneur : Qu'eft-ce mon Dien que vos servantes scauroient souhaiter davantage que d'emploier toute leur vie à votre service dans un lieu d'où elles ne sortent jamais afin de ne s'occuper que de vous ? Il faut l'avoir éprouvé pour comprendre quelle êtoit nôtre joie en ces fondations quand nous nous trouvions dans une clôture où les personnes seculieres ne o pouvoient entrer, parce qu'encore que nous les aimions beaucoup, nulle consolation n'égale celle que nous avons d'être seules. Il me semble qu'on peut alors nous comparerà des poissons qui rentrent dans l'eau d'où on les avoit tirez, car les ames nourries dans les eaux vives des faveurs de Dieu se voiant comme prises en des filets quand on les engage dans le commerce du monde, peuvent à peine respirer jusques à ce qu'elles rentrent dans leur fainte solitude. Je l'ai remarqué en toutes nos Sœurs: & sçai par experience que les Religieuses qui defirent de fortir pour converser avec les seculiers, ou de communiquer beaucoup avec eux, n'ont jamais goûté de cette eau vive dont nôtre Seigneur parla à la Samaritaine, & que cet Epoux celeste s'éloigne d'elles avec justice quand il voit qu'elles ne connoissoit pas l'extréme bonheur que ce leur est de demeurer avec lui. J'apprehende que ce malheur ne leur arrive de l'une de ces deux causes, ou de n'avoir pas embrassé purement pour fon amour la profession Religieuse, ou de ne connoître pas affez la faveur qu'il leur a faite de les appeller à son service, & de les empêcher par ce moien d'être affujetties à un homme qui est souvent cause de leur mort non seulement temporelle, mais eternelle. O JESUS-CHRIST mon Sauveur & mon Saint Epoux, qui étes tout ensemble veritablement Dieu & veritablement homme, une sigrande faveur doit-elle donc être si peu estimée? voir faite, & ne cessions point de louer le puissant Roi, qui pour nous recompenser de quelques petits travaux qui ont si peu duré & qui ont même eté messez de diverses consolations, nous prepare un Roiaume qui n'aura

jamais de fin.

Quelques jours aprés cette fondation il nous fembla au Pere Provincial & à moi que se rencontrant des circonstances dans le revenu que Catherine de Tolose nous avoit donné qui seroient capables de nous causer des procés, & à elle du déplaisir, il valoit mieux mettre toute nôtre confiance en Dieu que de laisser des sujets de contestation dont elle pût recevoir la moindre peine. Ainsi étant toutes assemblées dans le Chapitre nous renonçâmes avec la permission de ce Pere à tout le bien que noustenions d'elle, & lui remîmes entre les mains tous les contracts qui en avoient été passez. Cela se sit tres-secretement de peur que l'Archevêque ne le scût. parce qu'il l'auroit trouvé fort mauvais, quoi que nous feules en recussions du préjudice. Car quand une maison ne possede rien, elle ne peut manquer de fien à cause que chacun l'affiste; au lieu que lors que l'on croit qu'elle a du revenu elle court fortune de beaucoup souffrir, ainsi que celle-la fait maintenant; mais aprés la mort de Catherine de Tolose elle ne sera pas en cette peine, parce que deux de ses filles qui avoient en cette même année fait profession dans le monastère de Palence aiant renoncé à leur bien, cette renonciation a été déclarée nulle & ordonné qu'elle tournera au profit de celui de Burgos; ce qui joint à ce qu'une troisiéme de ses filles qui a pris l'habit à Burgos & qui êtoit en liberté de difposer de ce qui lui appartenoit de la succession de son Pere & de sa Mere, a voulu aussi le donner à cette maison, égale le revenu que leur Mere nous avoit donné. La seule difficulté est que ce monastere n'en jouit pas des à present : mais je ne sçaurois apprehender que rien lui manque, puis que Dieu qui fait subsister ceux qui ne vivent que d'aumônes fuscitera sans doute quelqu'un

qui assistera ces bonnes Religieuses, on y pourvoiera par d'autres voies. Neanmoins parce que nous n'avions encore fondé aucun monastere qui se trouvât en cet êtat je demandois quelquefois à Dieu, que puis qu'il l'avoit permis, il lui plût de confiderer ses besoins & je n'avois point d'envie de m'en aller que je ne visse des effets de ma priere par l'entrée de quelque fille qui y auroit apporté du bien : mais un jour que j'y pensois aprés avoir communié nôtre Seigneur me dit: De quoi vous inquietez-vous? Cela est deja fait, Grienne vous doit empécher de partir, me taisant connoître par ces paroles que l'on pourroit y subsister : car tout se passa de telle forte que je n'en fus depuis non plus en peine que fije les cusse laissées avec un revenu suffisant & tres-affuré. Ainsi je ne pensai plus qu'à m'en retourner comme n'aiant plus affaire dans cette maison qu'à jouir du contement d'y être parce qu'elle me plaît fort, au lieu que je pourrois par mes travaux profiter à d'autres.

La fondation de ce monastere réchaussa l'amitié de l'Archevêque & de l'Evêque de Palence, & ce premier nous a toûjours depuis témoigné beaucoup d'affection. Il a donné l'habit à la fille de Catherine de Tolose & à une autre; & quelques personnes jusques ici nous sont sentir des effets de leur charité. Ainsi s'espere que nôtre Seigneur ne permettra pas que ses Epouses soussient, pourvû qu'elles continuent à le servir comme elles y sont obligées; je le prie par son infinie misericorde de

leur en faire la grace.

J'ai écrit ailleurs de quelle forte S. Joseph d'Avila qui a été le premier de nos monasteres, sut sondé dans la dépendance de l'Ordinaire; & je croi devoir dire maintenant comment il passa dans celle de nôtre Ordre.

Dom Alvarez de Mendoçe maintenant Evêque de Palence l'êtoit d'Avila quand ce monastere y fut fonds. Il ne se pouvoit rien ajoûter à l'affection dont il nous favorisoit; & lors que nous lui promîmes obeissance notre Seigneur me dit: Que nous ne pouvions mieux faire. Les suites l'ont bien sait voir, n'y aiant point d'assistement.

Hance que notre Ordre n'ait reçue de lui dans toutes les occasions qui s'en iont presentées. Il voulut être lui-même nôtre Viliteur sans permettre que nul autre s'en mélât ; & il n'ordonnoit rien dans nôtre monastere que fur ce que je lui representois, & à ma priere. Dix-sept ans ou environ, car je ne me fouviens pas précisement du temps, se passerent de la sorte : mais quand il fut fait Evêque de Palence nôtre Seigneur me dit dans le monaflere de Tolede, où j'étois alors : Du'il faloit que celui de S. Foseph fût soumis à l'Ordre, & que j'y travaillasse parce qu'autrement cette maison pourroit bien-tôt sirelacher. Cette contrarieté entre ce que Dieu m'avoit dit dans ces diverstemps me mit en peine. J'en parlai à mon Confesseur maintenant Evêque d'Olime tres sçavant & tres capable. Il me dit que cela ne devoit point m'embarraffer, puis que des choses sont avantageuses en des temps qui ne le sont pas en d'autres (ce que j'ai éprouvé en plusieurs rencontres être tres-veritable) & qu'il trouvoit qu'en effet il êtoit plus à propos que ce monastere fût foûmis à l'Ordre comme les autres que d'être le feul qui ne le fût pas. J'allai pour lui obeir à Avila traiter de cette affaire avec l'Evêque, & l'y trouvai fort opposé: maislui aiant representé de quelle importance cela êtoit pour les Religieuses qu'il avoit la bonté de tant affectionner, il considera mes raisons & comme il est treshabile & que Dieu nous affiftoit, il lui en vint encore d'autres dans l'esprit qui le firent resoudre à m'accorder ma demande, quoi que quelques-uns de ses Ecclesiastiques firent tout ce qu'ils purent pour l'en détourner. Le consentement des Religieuses étant necessaire aussi, guelques-unes avoient peine à le donner; mais parce qu'elles m'aimoient beaucoup elles se rendirent à mes raifons dont celle qui leur fit le plus d'impression fut, que l'Evêque à qui l'Ordre étoit fi obligé & pour qui j'avois tant de respect & d'affection venant à manquer, elles ne m'auroient plus avec elles. Ainsi cette importante affaire fut terminée, & l'on a vû clairement depuis qu'il y alloit de la conservation de cette maison.

Que nôtre Seigneur soit beni & loue à jamais de prendre tant de soin de ses servantes. Ainsi soit-il.

Toutes les susdites fondations sont écrites de la main de Sainte Therese dans le livre qui avec les autres traitez aussiécrits de sa main est dans la Bibliotheque du Roi Dom Philippe du monastere roial de S. Laurens de l'Escurial: Et ce qui suit qui est écrit de la main de la Mere Anne de JESUS étant sur le même sujet és si conforme au stile de la Sainte, on a crul'y devoir ajoûter.

FONDATION DU MONASTERE des Carmelites de S. Joseph de Grenade,

Faite par la Mere Anne de JESUS.

Et qu'elle a écrite par l'Ordre du Pere Jerôme Gracian de la Mere de Dieu.

CHAPITRE XXXI.

De quelle maniere la fondation de ce monastere fut entreprise, & avec combien de difficultez elle fut enfin achevée-

7 O u s me commandez, mon Pere d'écrire la fondation du monastere de Grenade ; & je ne sçai comment je pourrai m'en acquitter aiant si peu de memoire & de si grands maux de tête. Je dirai neanmoins pour vous obeir ce dont il me souviendra. Avant le mois d'Octobre de l'année 1581. le Pere Jacques de la Trinité vôtre Vicaire dans la charge de Provincial que Dieu veiille avoir en sa gloire, vint visiter le monastere de Veas dont il y avoit quatre mois que je n'étois plus Prieure, & m'y trouva malade. Il me parla fort serieusement de fonder une maison dans Grenade, disant que plusieurs personnes tres-considerables & fort riches & des principales Dames de la ville le desiroient extrémement, & offroientd'y faire de grandes charitez. J'attribuai à sa facilité cette opinion qu'il avoit & lui répondis que

que je ne confiderois que comme des complimens ces belles protestations de nous affister. Que l'Archevêque ne nous accorderoit point la permission d'établir un monastere pauvre en un lieu où il y avoit déja tant de Religieuses qui n'avoient pas moien de vivre, Grenade étant toute ruinée, & les deux dernieres années aiant été fi steriles. Il voioit bien que je disois vrai, mais l'affection qu'il avoit pour cette fondation le confirmoit dans fes esperances. Il m'assura que le Licentié Laguna Confeiller en cette Cour lui avoit promis beaucoup d'affistance, & que le Pere Salazar de la compagnie de IEs-w s lui avoit aussi dit sous le secret qu'ils obtiendroient la permission de l'Archevêque. Tout cela me parut peu solide comme il l'étoit en effet; mais voiant que ce Pere en avoit un fi grand desir je recommandai beaucoup l'affaire à Dieu, & priai mes Sœurs de lui demander la lumiere qui nous étoit necessaire. Il nous l'accorda en nous faisant entendre bien clairement : Que nous ne pouvions esperer aucune assistance de ces personnes qui nous en promettoient tant; mais que nous ne devions pas laisser de fonder ce monastere comme nous en avions fonde d'autres en nous appuiant seulement sur sa providence ; qu'il prendroit soin de nous, & seroit fidellement servi dans cette maison. Ce fut aprés avoir communié que cela me fut dit, & il y avoit alors trois semaines que le Pere Visiteur étoit venu & qu'il me pressoit d'entreprendre cette fondation. Ainfi nonobstant mes défiances je me resolus d'obeir; & ensuite de ma communion je dis à la Sœur Beatrix de Saint Michel portiere qui avoit communié en même temps que moi : Ne doutez Point ma Sœur que Dieu ne veüille que cette fondation de Grenade s'execute. C'est pourquoi faites venir, s'ilvous plaît le Pere Jean de la Croix, afin que je lui dise ce que Dieu m'a fait entendre sur ce sujet : Elle le fit, & apres que je le lui eus dit en Confession il fut d'avis que nous le fissions scavoir au Pere Visiteur afin qu'il l'écrivît aussi-tôt à vôtre Reverence, & qu'ainsi on ne perdît point de temps à y travailler avec vôtre permission. On

donna ordre dés le même jour à tout ce qui êtoit neces faire, & les Peres & toute la communauté l'aiant feu en témoignerent beaucoup de joie. Nous écrivîmes à vo. tre Reverence pour la prier d'agreer cette fondation & de nous donner pour ce sujet quatre Religieuses de Caftille: Nousécrivimes aussien même temps à nôtre Sainte Mere Therese de JEsus de la venir faire, tant nous avions une ferme confiance qu'elle s'acheveroit, & nous priâmes le Pere Jean de la Croix de donner ordre avec un autre Religieux à tout ce qu'il faloit pour la conduite des Religieuses. Etant parti de Veas il alla trouverà Avila nôtre Sainte Mere & ils vous envoierent un meffager à Salamanque. Aprés que vôtre Reverence eut vû les lettres elle nous accorda ce que nous lui demandions; & quant aux Religieuses vous vous remîtes à nôtre Sainte Mere de choifir celles qu'elle jugeroit à propos. Elle en prit deux de la maison d'Avila, la Mere Marie de JESUS-CHRIST qui en avoit été cinq ans Prieure, & la sœur Antoinette du Saint Esprit qui étoit l'une des quatre premieres qui avoient fait profession . & de la maison de Tolede la sœur Beatrix de J E s v s, aussi l'une des plus anciennes, & Niece de nôtre Sointe Mere. Quant à elle, elle n'y put venir parce qu'elle se trouvoit obligée d'aller à la fondation de Burgos qui se faisoit en ce même temps. Elle m'avoit écrit quelque temps auparavant que ce ne seroit point elle qui feroit cette fondation de Grenade; & qu'elle croioit que Dieu vouloit que ce fût moi qui la fift: & comme il me paroissoit impossible d'en faire aucune qu'avec elle, je fus fort surprise de voir le jour de la Conception de la Sainte Vierge ces filles arriver sans elle à Veas. Elles me rendirent une de ses lettres par laquelle elle me mandoit qu'elle auroit par ma seule consideration defiré de venir; mais que Dieu l'envoioit ailleurs, qu'elle étoit assurée qu'il m'assisteroit, & que tout me réissiroit heureusement à Grenade, ce que l'on commença bien-tôt à connoître être veritable.

Pendant que l'on étoit allé en Castille pour en ame-

DE GRENADE. CHAP. XXXI. ner des Religieuses, le Pere Jacques de la Trinité Vicaire Provincial alla à Grenade pour y preparer les choles dont nous avions besoin qu'il ne doutoit point qu'on ne lui donnât & nous écrire ensuite de partir. Ce saint hom me n'eut pas peu de peine à recevoir quelque partie de ce qu'on lui avoit offert, & il ne put jamais obtenir la permission de l'Archevêque. Il ne laissoit pas neanmoins de nousécrire que tout alloit bien & j'y faifois si peu de fondement que je lui mandois de se contenter de nous louer une maison que nous pussions trouver prête, parce que les Religieuses de Castille étoient déja arrivées : mais quelque peine qu'il se donnât il ne pouvoir en trouver. Et pour le regard de l'Archevêque, ce bon homme l'aiant été voir avec Dom Louis de Marcado & le Licentié Laguna deux des plus anciens Confeillers pour lui demander la permission de nous établir, il ne se contenta pas de la refuser, il y ajoûta des paroles fort aigres disant entre autres choses qu'au lieu de recevoir de nouveaux monasteres de Religieuses il vaudroit mieux abolir ceux qui êtoient déja établis, tant il y avoit peu d'apparence d'en multiplier le nombre dans le temps d'une fi grande sterilité. Ces Conseillers furent d'autant plus fâchez de cette réponse que nous continuions de les presser en leur representant le peu qu'il faloit pour la sublistance de dix Religieuses, car nous ne pretendions pas d'en avoir un plus grand nombre. Ils affisterent en secret ce bon Pere pour faire en sorte qu'un Echevin lui louat une maison, & aprés qu'il en fut assuré il nous écrivit de venir, fort affligé de n'avoir pû faire davantage. Nous attendions à Veas & estions prêtes de partir aussitôt qu'il nous le manderoit, l'aiant ainsi resolu avec le

vées le 13. jour de Janvier.

Lors que les choies étoienten cet état j'allai à l'oraifon du foir; où étant fort reciieillie & pensant à ces paroles de Jesus-Christ à S. Jean quand il voulut
être Baptisé par lui: C'est à nous d'accomplir toute justice: sans que je pensasse en nulle maniere à cette son-

Pere Jean de la Croix & les Religieuses qui êtoient arri-

Tome I.

dation i'entendis le bruit d'un tres-grand nombre de cris confus, & il me vint en l'esprit, que c'étoient les demons qui le faisoient à cause qu'il devoit arriver quelqu'un qui nous apporteroit l'ordre d'aller à Grenade. Comme i étois dans cette pensée ces cris & ce bruit augmenterent d'une maniere si terrible que me sentant tomber en défaillance je m'approchai encore plus prés de la Mere Prieure qui êtoit tout contre moi. Elle crut que c'étoit une foiblesse, & dit qu'on apportat quelque chose pour me faire revenir. Je fis entendre par signes que ce n'étoit point cela, & que l'on allat voir qui heurtoit au tour. On y alla, & il se trouva que c'étoit le mesfager qui nous apportoit les lettres qui nous obligeoient de partir. Il s'éleva aussi-tôt une si horrible tempête meslée de pluie & de gresse qu'il sembloit que le monde allat finir, & je me trouvai en tel êtat que l'on croioit que j'allois rendre l'eiprit. Ainsi les medecins & toutes mes Sœurs confideroient comme une chose impossible que je fisse ce voiage, tant les douleurs que je souffrois étoient violentes & mes agitations surnaturelles. Mais au lieu de m'en étonner je me fortifiai dans la resolution de partir, & je pressai encore davantage que l'on arrêtât des voitures & tout ce qui êtoit necessaire pour nous mettre en chemin le lendemain qui êtoit un lundi, quoi que je me trouvasse si mal qu'encore que ma cellule fût proche du cœur je ne pûs entendre la Messe.

Nous partîmes donc le lundi à trois heures du matin avec une grande satisfaction de toutes les Sœurs que je menois, à cause de l'esperance qu'elles avoient que ce voiage reussifiroit à la gloire de nôtre Seigneur. Le temps êtoit beau, mais ce grand orage avoit rendu les chemins si mauvais que nos mules pouvoient à peine s'en tirer. Lors que nous sûmes arrivées à Day fontaines, & que nous conferions avec le Pere Jean de la Croix & le Pere Pierre des Anges qui nous accompagnoient des moiens d'obtenir la permission de l'Archevêque qui nous êtoit si contraire, nous entendêmes un connerre épouventable, Il tomba sur la maison de ce Prelat tout contre

DE GRENADE. CHAP. XXXI.

641

contre la chambre où il étoit couché, brûla une partie de la bibliotheque; tua quelques-uns de ses chevaux, & l'épouventa de telle sorte qu'il en su malade. On m'a assuré que l'on ne se souvent point d'avoir vû en cette saison le tonnerre tomber à Grenade.

Ce même jour celui qui avoit loue la maison au Pere Vicaire retracta la parole qu'il avoit donnée par écrit à Dom Louis Marcado & au Licentié Laguna, difant qu'il ne sçavoit pas que ce fût pour un monastère, & ou'il n'en délogeroit point ni tous ceux qui y demeuroient, sans que ces Meilleurs qui nous assistoient secretement pussent jamais lui faire changer de resolution, quoi qu'ils lui offrissent de lui donner caution de cinquante mille ducats. Ainsi voiant que nous arriverions dans deux jours & ne scachant comment ils feroient. Dom Louis de Marcado dit à Madame Anne de Pegnalofa fa Sœur à qui le Pere Vicaire ne s'étoit point ouvert de ce qui se passoit : Ma sœur puis que ces Religieuses font en chemin n'auriez-vous pas agreable qu'elles vinfsent descendre ici, & de leur donner quelque chambre où elles puissent demeurer jusques à ce qu'elles aient trouvé un logis? Cette vertueuse femme qui depuis quelques années passoir presque les jours entiers en son oratoire dans une douleur continuelle de la mort de son mari & de sa fille unique, commença, à ce qu'elle m'a dit depuis, à respirer, & sans perdre un seul moment travailla pour accommoder une Chapelle,& nous loger assez commodément, quoi qu'étroitement parce que la maison étoit petite. Nous arrivames le jour de S. Fabien & de S. Sebastien à trois heures du matin, le befoin de tenir la chose secrete nous aiant obligées d'en user ainsi. Cette vertueuse Dame nous reçut à la porte de la rue avec une extréme affection & beaucoup de larmes. Nous n'en répandimes pas moins de nôtre côté, & chantâmes un Laudate Dominum avec une grande consolation de voir la Chapelle qu'elle avoit si pratiquée dans le porche du logis. Mais comme nous n'avions pas la permission de l'Archevêque je fus d'avis de

la fermer & priai les Peres qui étoient venus avec nous & le Pere Vicaire, que l'on ne sonnât point de cloche & que l'on ne dît point de Messe ni publique ni privée jusques à ce que nous eussions le consentement de ce Prelat que j'esperois qu'avec la grace de Dieu il nous accorderoit bien-tôt. Je l'envoiai saluër en lui donnant avis de nôtre arrivée, & le fis supplier de nous faire l'honneur de nous venir voir pour nous donner sa benediction : comme auffid'agréer que l'on mît le tres-faint Sacrement dans nôtre Chapelle, parce qu'encore qu'il tût. fêre nous n'entendrions point la Messe s'il ne nous le permettoit. Il répondit avec beaucoup de bonté que nous fustions les bienvenues; qu'il se rejouissoit de notre arrivée : que s'il avoit pû se lever il seroit venu nous dire lui-même la premiere Messe; mais qu'étant malade il envoioit son Proviseur pour la dire & faire tout ce que je desirerois. Le Proviseur arriva sur les sept heures, & ensuite de la priere que je lui en fis il dit la Messe, nous communia toutes. & mit le tres-faint Sacrement avec grande folemnité. Ces Messieurs les Conseillers s'y trouverent & tant de monde, qu'il y avoit sujet d'admirer que ce bruit se fût si-tôt répandu. Cette action s'étant passes sur les huit heures du matin du même jour que nous arrivâmes, toute la ville de Grenade y accournt comme fic'eût été pour gagner un jubilé, & ils disoient tous d'une voix que nous estions des Saintes, & qu'ils devoient nous confiderer comme envoices de Dieu pour

leur consolation.

Ce même jour Dom Loiis de Mercado & le Licentié
Laguna allerent visiter l'Archevêque qui êtoit malade
de la fraieur qu'il avoit euëde ce coup de tonnerre. Ils
furent surpris de voir qu'il jettoit le seu par les yeux de
colere de ce que nous estions venués. Ils lui dirent que
s'il en avoit tant de déplatir ils s'étonnoient qu'il leur
eût accordé la permission. Il leur répondit qu'il n'avoit
pû s'en désendre: & qu'il s'étoit fait une tres-grande violence parce qu'il n'approuvoit point les monasteres de
filles, mais qu'il ne nous donneroit rien, n'aiant pasmoien

moien d'affifter celles dont il êtoit déja chargé.

Nous commencamentaire Nous commençâmes alors à pratiquer veritablement la pauvreté pour laquelle nous avons tant de devotion : car les aumônes que Madame Anne nous faisoit n'étoient pas grandes, & les autres perfonnes nous voiant logées chez-elle ne nous donnoient rien, parce qu'ils croioient que rien ne nous manquoit dans une maison où l'on faisoit tant de charitez aux pauvres qui y accouroient de toutes parts, & presque à tous les monasteres & les Hospitaux de la ville. Ainsi nous nous trouvames durant plusieurs jours en tel êtat que nous n'aurions pû vivre avec ce peu que cette Dame nous donnoit si le Convent des Martirs de nos Peres Carmes déchauffez ne nous eût affistées d'un peu de pain & de poisson quoi qu'ils n'en eussent pas trop pour eux-mêmes, tant la famine étoit grande à cause que cette année avoit été tres-sterile dans l'Andalousie. Nous n'avions pour nous coucher que ce que nous avions apporté & qui ne pouvoit suffire que pour deux ou trois de nous : ce qui nous obligeoit d'aller tour à tour dormir sur les nattes qui êtoient dans le cœur. Mais au lieu de nous en attriffer, nous en avions tant de joie que pour continuer d'en jouir nous eachions nôtre besoin, principalement à cette Sainte Dame de peut d'abuser de sa bonté : & comme elle nous voioit si fatisfaites & nous consideroit comme des personnes vertueuses & penitentes, elle ne s'appercevoit point que ce qu'elle nous donnoit ne pouv oit pas nous fuffire.

Nous passames de la forte la plus grande partie des fix moisque nous demeurâmes chez elle, & durant tout ce temps nous fûmes visitées par des personnes de la plus grande condition & par des Religieux de tous les Ordres, qui ne parloient d'autre chose que de la temerité qu'il y avoit à fonder des maisons si pauvres qu'elles manquoient de toutes les commoditez humaines. Nous leur répondions que c'étoit ce qui nous donnoit des consolations divines, & que mettant nôtre confiance en Dieu qui nous avoit donné tant de preuvres de ses Ec 3 foins 654

foins & de sa providence, nous n'apprehendions point de fonder de la sorte des monasteres, mais croyions au contraire que rien n'étoit si assuré que de les établir en cette maniere. Plusieurs d'entre eux se mocquoient de ce discours & du contentement que nous témoignions d'être ressertes dans une si étroite clôture, & si reservées que Dom Loüis de Mercado, quoi que demeurant dans une partie du logis, ne nous a jamais vûes que nos volles baissez, & que ni lui ni aucun autre ne connoît nôtre visage: en quoi nous en faisons rien d'extraordinaire vivant toûjours de la sorte; mais ils le comptoient pour beaucoup.

Plufieurs filles de toutes conditions se presentoient pour prendre l'habit : mais entre plus de deux cens qui le demanderent il ne s'en trouva une seule que nous jugeassions avoir les qualitez marquées dans nos constitutions. Ainsi nous évitions de parler à quelques-unes & remettions les autres, en leur disant qu'avant que de les recevoir il faloit qu'elles fussent informées de nôtre maniere de vivre, & que nous euffions éprouvé leur vocation, ce qui ne se pouvoit qu'aprés que nous aurions une maison, parce que celle où nous estions n'étoit pas capable d'en tenir davantage. Nous ne perdions point de temps pour en chercher, & n'en pouvions trouver ni à vendre ni à louer. Je n'étois pas sans quelque peine de nous voir si peu assistées : mais toutes les fois que j'y pensois je m'imaginois d'entendre ces paroles de [Esus-Christ à ses Apôtres : Quand je vous ai envoiez précher les pieds nuds & sans aucune provision, vous a-t-il manque quelque chose ? Et je me répondois à moi-même avec une grande confiance que ce divin Sauveur pourvoiroit abondamment à nos besoins spirituels & temporels. Non certes, Seigneur, il ne nous a rien manqué.

Les Prêtres les plus estimez & les Predicateurs les plus fameux de la ville venoient nous dire des Messes & nous prêcher, sans presque que nous les en sissions prier; ils témoignoient être bien aises de nous confesser &

demeu-

DE GRENADE. CHAP. XXXI. demeuroient satisfaits de nôtre maniere de vivre. Ainsi ie me fortifiois de plus en plus en la confiance que i'avois en Dieu que rien ne nous manqueroit, dans laquelle j'étois déja fort affermie par une chose qui se passa aussi-tôt après nôtre arrivée. Ce fut que l'entendis interieurement & si distinctement que cela me fit une tres-forte impression, ces paroles du Pseaume: Scapulis suis obumbrabit tibi, & sub pennis ejus sperabis. Jele dis au Pere Jean de la Croix mon Confesseur & au Pere Jean Baptiste de Ribera de la compagnie de Jesus à qui je communiquois toutes choses. Ils me répondirent que c'étoit comme un gage que nôtre Seigneur me donnoit pour m'assurer que cette fondation reissiroit heureulement : ce que les effets ont confirmé depuis quatre ans qu'il y a qu'elle est faite; & je ne sçaurois trop lui rendre graces de ce que les Sœurs qui ont été en cette maison durant tout ce temps m'assurent n'avoir jamais eu ailleurs Dieutoûjours si present, ni reçû tant de témoignages de la grace qu'il leur fait de se communi-

Cela parut évidemment dans leur avancement spirituel, & dans celui que chacun remarquoit que leur exemple causoit en ce grand nombre d'autres monasteres de Religieuses qui sont dans cette ville : & le President Dom Pedro de Castro me le dit à moi-même. A quoi il faut ajoûter qu'outre ces faveurs que nôtre Seigneur nous faifoit, l'affurance de l'avoir avec nous dans le tres-faint Sacrement nous donnoit une joie inconcevable, parce qu'il nous faisoit sentir d'une maniere qui ne nous pouvoit permettre d'en douter & comme s'il nous cût été visible; qu'il étoit reellement present. Une si grande consolation nous êtoit generale à toutes & si ordinaire que nous nous dissons les unes aux autres, que nous n'avions jamais éprouvé ailleurs un tel effet du tres-faint Sacrement. Cette même faveur qu'il nous fit dés le moment qu'il fut mis chez nous dure encore en quelques-unes, quoi que non pas si sensible que durant

les fept premiers mois.

quer à elles.

Nous louames ensuite une maison que celui qui la tenoit nous ceda fans en rien dire au proprietaire, & nous y allâmes fecretement dans le même temps que vôtre Reverence vint de Baece pour nous affister. Nous ne pûmes en trouver une autre jusques à ce que nôtre Seigneur toucha le cœur de quelques Demoifelles des plus qualifiées de la ville qui entrerent chez nous par l'avis de leurs Confesseurs sans en parler à leurs parens parce qu'ils ne leur auroient jamais permis de s'engager dans un Ordre si austere. Nous leur donnâmes l'habit peu de jours aprés avec une grande solemnité, & beaucoup de trouble de leurs parens & d'émotion de la ville; nôtre maniere de vivre leur paroiffant îi terrible: & nous apprimes que plusieurs empêchoient avec grand foin leurs filles de nous venir voir , à cause que le Pere & la Mere de la Sœur Mariane de JEs us qui fut la premiere que nous recumes étant morts aufli-tôt aprés qu'elle fut entrée, on l'attribua à la douleur qu'ils en avoient euë. Mais quant à cette bonne Religieuse elle remercie continuellement nôtre Seigneur de la grace qu'il lui a faite de l'appeller à son service dans nôtre Ordre, & iln'y a une seule des autres qui ont été reçues depuis qui ne soit dans le même sentiment. Lors que ces filles eurent fait profession nous pensames à acheter une maison avec le bien qu'elles avoient apporté. On traita de plusieurs; & l'on vint même jusques à en dresser le contract, sans neanmoins pouvoir rien conclure. On parla de celle du Duc de Sesse qui êtoir la mieux affise & la plus commode pour nous qui fût dans Grenade: & nonobstant les difficultez qui s'y rencontroient que l'on disoit être si grandes qu'il y auroit de la folie d'y penser, je me resolus de l'acheter, parce qu'il y avoit plus de deux ans que celle de nos Sœurs qui faisoit la charge de Secretaire & que je ne nomme point ici à cause que vôtre Reverence la connoît affez, m'avoit affuré que nôtre Seigneur lui avoit fait scavoir avec tant de certitude que nôtre monasteres'établiroit dans cette maifon qu'elle ne pouvoit douter que cela ne s'execurât malgré

DE GRENADE. CHAP. XXXI. 657 malgré toutes les oppositions qui s'y rencontreroient, Les effets en ont confirmé la verité, puis que nous y fommes maintenant.

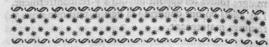
Anne de JEsus.



z. Quoi qu'il ne semble pas à propos de commencer par le camporel j'ai era le devoir, parce qu'afin que le fruituel aille toujours de bien en mienx il en tres-important même dans les monaucres pauyres & fans revenus d'avoir un tres-grand foin du temporel.

- Med grane and siler of E e 500 of street men DE

La prudence oblige un Superieur de prendre carre-



DE

LA MANIERE

a d Anne de | Esus,

VISITER

MONASTERES.

On a imprimé dans l'Espagnol avant ce Traité une lettre écrite aux Carmelites par leur General, qui ne va qu'aleur en recommander l'excellence, en qu'ainsi l'on n'a pas jugé necessaire de traduire.



E commence parreconnoître & par avoüer que j'ai travaillé avec beaucoup d'imperfection à ce Traité. l'entens pour ce qui regarde l'obeissance, quoi que ce soit celle de tou-

tes les vertus que je desire le plus de pratiquer : car je l'ai écrit avec une grande mortification & beaucoup de repugnance. Dieu veiille que j'aie bien rencontré en quelque chose. Je ne le puis esperer que de sa bonté, qui sans avoir égard à mes defauts a confideré l'humilité de celui qui m'a commandé d'entreprendre ce petit ouvrage.

2. Quoi qu'il nesemble pas à propos de commencer par le temporel j'ai cru le devoir, parce qu'afin que le spirituel aille toûjours de bien en mieux il est tres-important même dans les monasteres pauvres & sans revenu, d'avoir un tres-grand soin du temporel.

La prudence oblige un Superieur de prendre extrémement garde à se conduire de telle sorte envers les Re-

ligieuses

LES MON'ASTERES DE RELIGIEUSES. 659

ligieuses soumises à son autorité, qu'encore qu'il leur témoigne beaucoup de douceur & d'affection, elles voient qu'il leur sera rigoureux & inflexible dans les choses essentielles. Car un Superieur ne doit rien tant apprehender à mon avis, que de n'être pas craint de ceux sur qui son pouvoir s'étend & de leur donner ainsi la liberté de traiter avec lui d'égal à égal, principalement si que son tides semmes, parce que si elles connoissent que son indulgence l'empêche de les corriger de peur de les attrister, il lui sera tres difficile de les bien gouverner.

3. Il est necessaire qu'elles sçachent qu'elles ont en lui un chef dont la fermeté est inébranlable dans tout ce qui est contraire à l'observance; & un juge incapable de rien faire de contraire au service de Dieu & à la plus grande perfection : mais qui d'un autre côté a pour elles une tendresse de Pere, afin qu'autant que sa juste severité le leur fera reverer, autant sa bonté les rassure & les confole. Que s'il manque en l'une de ces deux choses il vaut mieux sans comparaison que ce soit en celle d'être trop doux & trop facile que d'être trop ferme & trop fevere, parce que les visites ne se faisant qu'une fois l'année pour punir les fautes avec charité, fi les Religieuses qui les commettent voient qu'on ne les en punit pas, elles n'auront point de soin de s'en corriger ni durant l'année d'aprés, ni durant celles qui la fuivront : & il arrivera de là un fi grand relâchement qu'il n'y aura plus de moien d'y remedier quand on le voudra.

Si la faute vient de la Prieure, quoi que l'on en mette une autre en sa place le mal ne laissera pas de continuer, tant la coûtume a de pouvoir dans une nature aussi corrompuë qu'est la nôtre. Des choses qui paroissoient n'être point considerables apporteront peu à peu un incroiable dommage à tout l'Ordre, & le Superieur qui n'y aura pas remedié de bonne heure en rendra à Dieu

un terrible compte.

4. Mais ne dois-je point apprehender en disant ceci de faire tort à nos monasteres qui sont ceux de la Sainte Vierge, puis que par la misericorde de Dieu ils sont si é660 DE LA MANIERE DE VISITER 23 + loignez d'avoir befoin qu'on les traite avec rigueur? Th faut l'attribuer à la crainte que j'ai que le temps n'y apporte du relâchement faute d'y prendre d'abord bien garde. Je voi que par l'affiftance de nôtre Seigneur ils vont au contraire toûjours croissant en vertu. Mais peutêtre y en aura-t-il quelqu'un où cela n'iroit pas de la forte fi les Superieurs n'eussent usé de cette fage severité dontifai parle en corrigeant jusques aux moindres imperfections, & en déposant les Superieures qui les negligeoient. C'est principalement en ce point qu'il faut agiravec force & demeurer inflexible, parce que plutieurs Religieuses pourront être fort saintes; sans neanmoins être capables de commander, & qu'il n'y a point detemps à perdre lors qu'il s'agit d'une chose si importante. Que si elles sont aussi mortifiées & aussi humbles qu'elles doivent l'être dans des maisons confacrées à Dieu où l'on fait une profession si particuliere de mortification & d'humilité, elles né croiront point avoir sujet de se plaindre de ce qu'on les déposera. Et si au contraire elles en ont de la peine il paroîtra clairement par ce defir d'être Superieures, qu'elles n'étoient pas capables de conduire des ames qui aspirent à une si haute perfeckel commercent volent qu'on ne les en punit pas noit

5. Le visiteur doit considerer en la presence de Dieu combien grandes sont les graces dont il favorise ces maisonssaintes, afin de n'être pas si malheureux qu'elles diminuent par sa faute: & il ne sçauroit trop rejettes cette sausse compassion dont le diable est d'ordinaire l'Auteur, puis que ce seroit la plus grande cruauté dont il pourroit user envers des ames soumisses à sa conduite.

6. Comme il est impossible que toutes celles qu'on établit Superieures aient les qualitez necessaires pour se bien acquitter d'une telle charge, il ne faut jamais lors que l'on voit qu'il leur en manque quelques-unes les y laisser plus d'un an, parce qu'une seconde année pourroit apporter un grand dommage au monastere, & une troisseme causer sa ruine en y faisant passer en contume les impersections & les sautes qu'elles n'auroient pas

LES MONASTERES DE RELIGIEUSES. 667 corrigées. Ceci est si extrémement important que quelque grande que soit la peine qu'ait le Superieur à dépofer une Prieure, parce qu'elle lui paroît une sainte, & qu'ellen'a que de bonnes intentions, il faut qu'il se sasse violence pour remedier à un si grand mal, & jel'en conjure au nom de nôtre Seigneur.

Si le Superieur remarque dans les élections, que celles qui donnent leur voix ont eu quelque prétention ou quelque affection particuliere (ce que Dieu ne veiille permettre) il doit casser l'élection, & leur nommer d'autres monasteres d'où elles puissent élire une Prieure, parce qu'une élection aussi désectueuse que seroit celle-là,

ne pourroit jamais que mal réiffir.

7. Je ne sçai si ce que j'ai dit jusques ici regarde le spirituel ou le temporel : mais mon dessein êtoit de commencer par dire, que l'on doit voir tres-actement les livres de la dépense, principalement dans les maisons rentées, afin de la proportionner au revenu & en vivre le mieux qu'on pourra, puis que graces à Dieu toutes celles de nos maisons qui sont rentées en ont suffisam ment, pourveu que les choses soient bien reglées; Que fi elles commencent à s'endetter elles se trouveront peu à peu entierement ruinées, parce que leurs Superieures les voiant dans une grande necessité croiront ne leur pouvoir refuser de recourir à leurs parens ou de rechercher d'ailleurs quelque secours comme on en voit aujourd'hui des exemples en d'autres maisons: l'aimerois mieux sans comparaison qu'un monastere fût entierement détruit que de le voir en cet êtat. C'est ce qui m'a fait dire que le temporel peut causer un tres-grand préjudice au spirituel, & qu'il est tres-important d'y prendre garde. The gardene fine and the gardene farming and the gardene

Quant aux monasteres pauvres & sans revenu, ils doivent aussi éviter avec grand soin de s'endetter, & avoir une ferme confiance que pourveu qu'ils servent Dieu sidellement & se contentent du necessaire, il ne les en laissera pas manquer. Il faut dans les uns & dans les autres, c'est à dire, rentez ou non, prendre bien garde de quelle quelle sorte les Religieuses sont nourries; & comment les malades sont traitées, afin de pourvoir suffisamment à leurs besoins. L'experience fait voir que Dieu ne le leur resuse jamais lors que la Superieure a une grande consiance en lui, & n'a pas moins de vigilance que de soi

& de courage.

8. Il faut s'enquerir dans tous les monasteres de ce que les Religieuses ont gagné du travail de leurs mains. Cela est utile pour deux raisons. La premiere pour les encourager par le gré qu'on leur en sçait: La seconde afin de le faire sçavoir aux autres monasteres qui n'ont pastant de soin de travailler parce qu'ils n'en ont pastant de besoin. Outre le prosit temporel qu'apporte ce travail, il console celles qui s'y appliquent lors qu'elles pensent qu'il sera connu de leurs Superieures. Car bien que cela paroisse peu important il ne laisse pas de l'être par la satisfaction que c'est à des silles qui vivent dans une si étroite clôture de contenter leur Superieur; & à cause qu'il est juste d'avoir quelquesois de la condescendance pour leur foiblesse.

Le Superieur doit s'informer s'il ne se fait point de dépenses superflues, principalement dans les maisons rentées qui sont celles qui y sont le plus sujettes. Parce qu'encore que cela semble n'être pas considerable il cause d'ordinaire la ruine des monasteres: & s'il arrivoit que les Superieures suffent prodigues, leurs liberalitez indiscrettes pourroient reduire les Religieuses à n'avoir pas dequoi vivre comme on le voit dans plusieurs maisons. Ainsi il faut avoir soin de mesurer la dépense au re-

venu & aux aumônes que l'on reçoit.

9. Il ne faut point souffrir de somptuositez dans les monasteres ni que l'on s'endette sans une grande neces-sité pour faire de nouveaux ouvrages: Il seroit besoin pour ce sujet de n'en entreprendre aucun sans en demander avis au Superieur, afin qu'il en accorde ou en refuse la permission selon qu'il le jugera à propos. Mais cela ne se doit pas entendre des petites choses qui ne peuvent incommoder le monastere, & les Religieuses doivent

LES MONASTERES DE RELIGIEUSES. 663 doivent plûtôt fouffrir d'être dans une maison qui n'est pas telle qu'elles pourroient desirer, que de se mettre tant en peine d'être mieux, de donner mauvaise édiscation, de s'endetter, & de se mettre en êtat de n'avoir

pas dequoi sublister.

10. Îl est fort important de visiter souvent toute la maison pour voir s'il ne manque rien à la clôture & à la retraite qui y doit être, afin d'ôter toute occasion d'y contrevenir sans s'arrêter à la sainteté que l'on y remarquera quelque grande qu'elle soit, puis que personne ne pouvant juger de l'avenir il faut prendre toutes choses aupis. Il doit y avoir deux grilles aux parloirs, une au dedans & l'autre au dehors à travers lesquelles on ne puisse passer la main : ce qui importe beaucoup. Il faut aussi prendre garde que la toile des confessionnaux soit clouee, que l'ouverture par où l'on donne la fainte communion foit la plus petite qu'il se pourra; & qu'il y ait deux clefs à la porte du Cloître dont la portiere aura l'une, & la Prieure l'autre. Je sçai que tout ce que je viens de dire se pratique maintenant. Mais j'en parle afin que l'on s'en souvienne toûjours, parce que ce sont de ces chosesqu'il ne faut pas manquer d'observer & qu'il est bon que les Sœurs voient combien on les leur recommande afin qu'elles ne les negligent jamais.

& du Chapelain pour savoir si on ne communique avec eux que dans la necessité, & s'en enquerir exactement des Religieuses, comme aussi du recueillement où l'on est dans la maison. Que si quelqu'une par une tentation qui lui feroit trouver du mal où il n'y en auroit point exageroit les choses, comme cela arrive quelquesois, il ne faudroit pas laisser d'écouter patiemment ce qu'elle auroit à dire pour s'en sérvir à apprendre la verité de la bouche des autres : & lors qu'on auroit reconnu que ce n'est qu'une imagination, on pourroit reprendre séverement cette Sœur pour l'empêcher de plus commettre une semblable faute. Que s'il arrive que quelque autre prenant des atômes pour des manquemens blâmela Su-

perieure

664 DE LA MANIERE DE VISITER
perieure de certaines choses en quoi elle n'auroit point
failli, il faut la traiter avec rigueur afin de lui faire connoître son aveuglement, & lui fermer la bouche pour
une autre fois.

Quand les choses ne sont pas de consequence on doit se contenter d'y remedier, & toûjours favoriser les Superieures, parce qu'il importe au repos des Religieuses que la bonne opinion qu'elles ont d'elles les porte à leur rendre avec simplicité une parfaite obeiffance; & qu'autrement le demon en pourroit tenter quelques-unes en leur perfuadant qu'elles sont plus éclairées que leur Prieure, & leur faire ainfi toûjourstrouver à redire à des choses de nulle consideration, ce qui causeroit beaucoup de mal. C'est à quoi la discretion du Superieur doit bien prendre garde pour ne pas empêcher leur avancement ipirituel: & il n'y aura paspeu de peine fi elles font melancoliques. Quant à celles là il ne les doit pas traiter trop doucement, parce que s'il leur laisse croire qu'elles ont raison en quelque chose lelles ne cesseront jamais de s'inquieter. Mais il faur au contraire leur donner fitjet de craindre d'être rudement traitées, & de croire que l'on fera toûjours contre elles pour la Prieure.

12. S'il arrive que quelque Religieuse témoigne defirer de passei dans un autre monastere, oa doit lui répondre de telle forte que ni elle ni auccune autre ne puisse jamais s'imaginer que ce soit une chose qu'on lu? accorde. Caril faut l'avoir vu pour pouvoir croire jusques à quel point va le mal que cela est capable de caufer, & quelle porte c'est ouvrir au demon pour tenter les Religieuses que de leur donner lieu d'esperer de pouvoir obtenir cette permission quelque grandes que foient les raisons qu'elles en alleguent : quand même on voudroit les envoier ailleurs il fe faudroit bien garder de leur laisser croire que ce seroit parce qu'elles l'auroient defiré : mais il faudroit prendre adroitement d'autres prétextes, puis que si on n'en usoit de la sorte ces esprits inquiets ne seroient jamais en repos, & feroient grand tort aux autres. On doit au contraire leur

LES MONASTERES DE RELIGIEUSES. 665 leur faire connoître la mauvaile opinion qu'auroit le Superieur de ce qu'elles desireroient ainsi changer de maisons, & que quand il auroit eu dessein de les envoier en d'autres foit pour quelque fondation ou d'autres affaires de l'Ordre ce qu'il squroit qu'elles l'auroient souhaité l'en empêcheroit. Cela est d'autant plus important que ces tentations n'arrivent jamais qu'à des personnes melancoliques, ou qui sont de telle humeur qu'elles ne sont propres à rien. Il seroit même bon avant qu'elles se déclarassent sur ce desir de sortir, de faire venir ce sujet à propos afin de leur faire connoître sans témoigner que ce soit à dessein, combien ces sortes de tentations sont dangereuses, d'en dire les raisons & de laisfer doucement entendre qu'aucune Religieuse ne sortira du monastere, parce que le besoin de les envoier ailleurs est cessé.

13. Le Superieur doit s'enquerir si la Prieure a une affection particuliere pour quelques-unes des Sceurs qui la porte à la mieux traiter que les autres. En quoi fi elle ne se laisse point aller à l'excés ce n'est pas une chose fort confiderable, puis qu'elle est obligée d'avoir plus de communication & de liaison avec les plus vertueuses & les plus discrettes qu'avec les autres. Mais comme la trop bonne opinion que nous avons naturellement de nous-mêmes nous empêche de nous bien connoître, & que chacun se croit plus capable qu'il ne l'est, le demon peut se servir de cette inclination que nous apportons en naissant pour tenter quelques Religieuses. Car voiant qu'il ne s'en offre point de grands sujets au dehors il se sert de ces petites occasions qui se rencontrent dans le monastere pour y entretenir la guerre, & l'on merite en y resistant. Ainsi s'il y en a qui se persuadent que la Prieure se laisse gouverner par quelques-unes des Sœurs il faut qu'elle se modere en cela pour n'être pas un sujet de tentation aux foibles: Mais elle ne doit pas ceffer de les emploier & de s'en servir dans le besoin qu'elle en a pour l'avantage du monastere, il faut seulement prendre garde de n'avoir pas trop d'attache pour quelques-14.Comunes, ce qu'il est facile de connoître,

14. Comme il s'en rencontre qui s'imaginent d'être si parfaites qu'elles trouvent à redire à tout ce que font les autres, quoi que ce soit elles-mêmes qu'il y a toùjours sujet de reprendre, elles rejettent toutes les fautes fur la Prieure ou fur quelque autre, & elles pourroient en surprenant le Superieur & lui faisant considerer comme un mal ce qui seroit un bien le porter ainsi à faire mal en pensant bien faire, il ne faut pas s'arrêter au rapport d'une seule; mais s'informer aussi des autres, puis que fi le Superieur dans chaque visite y établissoit de nouveaux ordres, à moins que pour des raisons fort importantes & aprés s'être informé avec grand soin de la Prieure & des Sœurs du besoin qu'il y a de le faire & de la maniere qu'on s'y doit conduire; ce seroit charger des personnes qui menent une vie si austere d'un fardeau si pesant, que ne le pouvant porter leur découragement les empêcheroit de satisfaire aux principales obligations de la regle.

Le Superieur doit prendre un extréme foin de faire observer les Constitutions: & lors qu'une Superieure se donne la liberté d'y contrevenir quoi que ce ne soit qu'en des choses qui paroissent legeres, la prudence l'oblige de considerer cette liberté comme un fort grand mal ainsi que le temps le fera connoître quoi que d'abord on ne s'en apperçoive pas. Car on tombe de ces petits relâchemens dans les plus grands, & ils causent en-

fin la ruine des monasteres.

15. Il faut déclarer publiquement à toutes les Religicuses qu'elles sont obligées d'avertir des fautes qui se commettent dans la maison; parce que lors qu'elles seront découvertes on imposera une penitence à celles qui les sçachant n'en auront pas donné avis : c'est le moien de tenir en devoir même les Superieures, & de les obliger à s'acquitter soigneusement de leur charge. Il ne faut point differer à remedier aux desordres de peur de leur donner de la peine, mais leur faire connoître qu'elles n'ont été établies en autorité que pour faire observer la regle & les Constitutions sans qu'il leur soit permis permis d'y rien ajoûter ni diminuer, & leur faire voir qu'il y aura des personnes qui veilleront sur leur con-

duite pour en avertir le Superieur.

16. Je ne sçaurois croire qu'une Prieure qui fait des choses qu'elle apprehende qui soient sceues du Superieur puisse bien s'acquitter de son devoir puis que c'est une marque qu'elle ne sert pas Dieu sidellement, que de craindre que ses actions soient connuës de celui qui

tient sa place à son égard.

Le Superieur doit extrémement prendre garde fil'on agit avec lui fincerement. Et s'il reconnoît que l'on y manque en faire des reprehensions tres-rudes, afin d'empêcher ce mal de continuer. Il pourra même se servir pour ce sujet de l'entremise de la Prieure, des autres qui sont en charge, & de tels autres moiens qu'il jugera les plus propres parce qu'encore que l'on ne dit rien contre la verité on pourroit user de dissimulation : & à cause aussi que le Superieur étant comme le chef qui doit tout maintenir dans l'ordre, il est necessaire qu'il soit averti de tout de même que le corps humain ne peut bien agir s'il n'est conduit par la tête. Je finis cet article en disant que pourveu que l'on observe les Conflitutions on ne manquera jamais d'agir avec une entiere sincerité. Et qu'au contraire si on y contrevient & à ce qu'ordonne la regle, les visites seront fort inutiles, à moins que l'on ne change la Prieure & que l'on disperse les Religieuses accoûtumées à vivre dans ce desordre, en d'autres monasteres bien reglez où elles ne pour roient beaucoup nuire n'y en mettant qu'une ou deux dans chacun : &c en faifant venir d'autres en leur place, tirées des maisons où la discipline est exactement gardée pour renouveller par ce moien tout le monastere où ces abuss'étoient glissez.

17. Il faut remarquer qu'il peut arriver que quelques Prieures demanderont la permission de faire des choses qui ne seront pas conformes aux Constitutions: qu'elles en allegueront des raisons qui manque de lumiere leur paroîtront bonnes, ou qui s'essorceront, ce que Dieu ne veuille 668 DE LA MANIERE DE VISITER

veuille permettre, de les faire recevoir pour telles au Superieur, quoi qu'elles-mêmes n'aient pas sujet d'en être persuadées. Mais encore que ce qu'elles demande. ront ne soit pas directement contraire aux Constitutions il pourroit être fort dangereux que le Superieur le leur accordat, parce que ne connoissant pas ces choses par lui-même il n'en sçauroit juger avec certitu le , & que les personnes qui lui en parlent pourroient les lui representer tout autres qu'elles ne sont en effet par cette pente naturelle que nous avons à exagerer ce que nous avons à cœur pour faire approuver nos sentimens : mais le meilleur fera peut-être dene se rendre pas facile à écouter de semblables propositions, & d'en demeurer à ce qui se pratique maintenant, puis que l'on voit que graces à Dieu tout va fibien, & qu'il faut toûjours préferer le certain à l'incertain. Ainfi le Superieur doit dans ces rencontres demeurer ferme à user de cesaint empire que Dieu lui donne en refusant ce qu'il ne croit pas être raisonnable sans se mettre en peine s'il mecontente la Prieure ou les Religieuses en ne leur accordant pasce qui pourroit leur beaucoup nuire dans la fuite. Outre que pour rejetter une chose il suffit qu'elle soit nouvelle: avec une manquera jamais d'agir avec une calle

18. Le Superieur ne doit point donner de permission de recevoir des Religieuses qu'apréss'être tres-particulierement informé de leurs veritables dispositions: Et s'il se trouve en lieu où il les puisse connoître par luimême, il est de sa prudence de n'y pas manquer, parce qu'il peut y avoir des Prieures si portées à recevoir des Religieuses qu'elless'y rendent trop faciles, & que les Religieuses approuvent presque toûjours ce qu'elles leur voient desirer, quoi que peut-être elles se trompent & agissent en cela, ou par inclination ou en faveur de quelque parente, ou par d'autres considerations qu'elles s'imaginent être bonnes encore qu'elles ne le soient pas L'inconvenient n'est pas si grand quand il s'agit seu-lement de donner l'habit. Mais il n'y a point de soin qu'il ne faille prendre pour ce qui regarde la profession.

LES MONASTERES DE RELIGIEUSES. 660 Et s'il y a des Novices le Superieur doit dans ses visites s'informer tres-exactement de la maniere dont elles se conduisent, afin que selon ce qu'il en apprendra il accorde ou refuse la permission de les faire professes lors que le temps en sera venu, parce que s'il arrivoit que la Prieure affectionnat particulierement ces Novices & s'interafsat dans ce qui les regarde, les Religieuses n'oferoient dire avec liberté leur fentiment ; au lieu qu'elles ne craindroient point de le déclarer au Superieur. Ainfi il feroit bon s'il fe pouvoit de differer la profession juiques au temps de la visite si elle étoit proche : & même si on le jugeoit à propos d'envoier au Superieur les fuffrages des Religieuses bien cachetez comme on le feroit lors de l'élection, parce qu'il est si important à une maison Religieuse de ne recevoir personne qui puissey causer du trouble que l'on ne sçauroit y apporter trop de foin a moien el morelle mel a stati mai

- 19. Îl fautaufli bien prendre garde à la reception des Sœur's Converses, parce que presque toutes les Prieures se portant à en recevoir beaucoup les maisons s'en trouvent chargées, & qu'il arrive souvent qu'une partie de ces Converses sont de peu de travail. Ainsi on ne doit pas se rendre facile à en recevoir sans une grande necesfité, & fans être exactement informé du besoin qu'en peut avoir la maison puis qu'elle a tant d'interêt que l'on agiffe en cela avec beaucoup de prudence. Les inches

Il faut tâcher de ne pas remplir le nombre des Religieuses du cœur; mais qu'il reste toûjours une place, afin que s'il se presente quelque excellent sujet on puisse le recevoir; au lieu que si le nombre étoit complet quelque vertueuse que fûr une fille on seroit contraint de la refuser, puis qu'autrement ce seroit ouvrir la porte à l'infraction de l'une de nos principales Constitutions: ce qui n'importe de rien moins que de la ruine des monafteres; & cette raison fait aussi qu'il vaut mieux manquerà ce qui regarde l'avantage d'une seule personne que de préjudicier à tant d'autres. Mais ce que l'on pourroit faire en cette rencontre seroit d'envoier une des ReliDu

670 DE LA MANIERE DE VISITER

Religieuses dans une autre maison dont le nombre ne servit pas rempli afin de donner lieu à la reception de cette personne si vertueuse qui se presenteroit; & si elle apporte quelque dot ou quelque aumône l'envoier avec la Religieuse qui s'en iroit pour ne plus revenir. Mais si cela ne se rencontre pas, arrive ce qui pourra plûtôt que de faire une chose si préjudiciable à tout l'Ordre.

Lorsqu'on demande au Superieur la permission de recevoir une Religieuse il doit s'informer du nombre qu'il y en a dans le monastere sans se rapporter seule.

ment à la Prieure d'une chose si importante.

20. Il faut s'enquerir fi les Prieures n'ajoûtent point quelque chose à l'office ou aux penitences outre ce qui est l'obligation, parce qu'il pourroit arriver que chacune y ajoûtant selon sa devotion particulieres les Religieuses s'entrouveroient si chargées que cela nuiroit à leur santé, & leur osteroit le moien de s'acquitter de leursobligations. Ce qui ne se doit pas entendre des occasions extraordinaires qui ne durent que quelques jours, mais seulement s'il se rencontroit des Prieures assez indiscrettes pour le tourner en coûtume sans que les Religieuses ofassents en plaindre à cause qu'il leur paroitroit que ce seroit manquer de discretion, & qu'elles ne doivent en parler qu'au Superieur.

Du Chant. 2.1. Le Superieur doit prendre garde à la manière dont on dit l'office & dont on chante dans le cœur, & s'informer si l'on observe les pauses, & ce ton de voix conforme à nôtre profession & qui édifie. Car il se rencontre deux inconveniens à chanter haut: L'un que la mesure ne s'y gardant pas cela est desagreable: L'autre que cette disconvenance ne s'accorde pas avec l'uniformité de nôtre manière de vivre. A quoi si l'on ne remedie on tombera dans des manquemens qui seront perdre la devotion à ceux qui nous entendent chanter: au lieu que nos voix doivent être tellement mortisées qu'ils connoissent que nôtre desse n'est pas de statter les oreilles: ce qui est aujourd'hui un desaut si general, & tellement passé en coûtume qu'il parosit être sans remede

nede & fait que l'on nescauroit trop y prendre garde.

22. Lors que le Superieur commandera des choses qui seront importantes il sera fort à propos qu'il ordonne à l'une des Sœurs en presence de la Superieure de lui écrire si l'on manque à les executer, afin que cette Superieure sçache qu'elle ne sçauroit s'en dispenser. Par ce moien il sera comme toûjours present, & l'on aura plus

de soin de ne pas manquer à ce que l'on doit.

23. Avant que de commencer la visite il sera fort utile que le Superieur represente tres-fortement combien la Prieure seroit blâmable si elle trouvoit mauvais que les Sœurs rapportaffent les fautes qu'elles auroient remarquées en elle quoi qu'elles n'en fussent pas bien affurées, puis qu'elles y font obligées en conscience, &c qu'une Superieure ne se doit fâcher de rien de ce qui peut lui donner quelque mortification, parce que ce lui est un moien de se bien acquitter de sa charge & de servir Dieu plus parfaitement : Au lieu que si cela lui donne quelque mécontentement des Religieuses c'est une preuve certaine qu'elle n'est pas capable de commander puis qu'elle leur osteroit la liberté d'en user de même dans un autre rencontre voiant qu'aprés que le Superieur s'en feroit allé elles demeureroient expofées au pouvoir de cette Superieure : ce qui pourroit causer un tres-grand relâchement. C'est pourquoi quelque sainteté que le Superieur remarque dans les Prieures il ne doit pas laisser d'avertir les Religieuses d'agir de la sorte que je viens de dire, à cause que nous sommes naturellement tres-foibles & que le demon nôtre ennemi ne sçachant d'ailleurs à quoi s'attacher, pourroit se servir de cette occasion pour leur nuire & s'acquitter ainsi de ses pertes.

24. Le Superieur doit garder un extréme secret, afin que la Prieure ne puisse jamais sçavoir qui sera celle qui l'aura accusée, à cause, comme je l'ai dit, que nous vivous encore sur la terre. Et quand ce ne seroit que pour lui épargner quelque sujet de tentation ce seroit toûjours beaucoup. Mais cela pourroit aller encore plus

loin.

672 DE LA MANIERE DE VISITER

25. Que si les choses que l'on dira de la Prieure ne sont point importantes on pourra adroitement les faire tomber à propos en parlant à elle, sans qu'elle puisse juger qu'on les ait apprises des Religieuses, parce que le meilleur est qu'elle ne sçache point qu'elles aient rien dit d'elle: Mais quand ce sont des choses de consequence, il faut plûtôt penser à y remedier qu'à la contenter.

26. Le Superieur doit aussi s'informer si la Prieure a de l'argent sans que la Celeriere le sçache; car il est fort important qu'elle n'en ait jamais, ainsi que le portent nos Constitutions: & la même chose doit s'observer dans les maisons qui ne vivent que d'aumône. Je pense l'avoir dit ailleurs & que ce n'est qu'une repetition: maiscomme j'écris ceci à diverses reprises je ne m'en souviens pas bien, & j'aime mieux le redire que de per-

dre dutemps à chercher fije l'ai dit.

27. Ce n'est pas une petite peine au Superieur de se trouver obligé d'écouter tant de petites choses dont j'ai parlé. Mais ce lui en seroit une beaucoup plus grande de voir les desordres qui arriveroient s'il ne le faisoit pas, Et comme je l'ai deja dit, quelque saintes que soient des Religieuses rien n'est si important à des filles que d'être bien persuadées qu'elles ont pour chef un Superieur que nulles considerations humaines ne peuvent toucher, qui ne penie qu'à observer & faire observer aux autres tous les devoirs de la religion, qu'à punir ceux qui y contreviennent, qu'à prendre un soin particulier de chaque maison: & qui non seulement les visite une fois l'année, mais s'enquiert de ce qui s'y passe en chaque jour qui font tous moiens pour augmenter la perfection, parce que les femmes pour la pluspart aiment leur honneur & sont timides. Ainsi il importe extrémement que le Superieur ne se relâche point dans ses soins : & que même en quelque rencontre il ne se contente pas de reprendre, mais y emploie encore les châtimens, afin que l'exemple d'une seule serve à toutes. Que si par une dangereuse compassion ou par des respects humains il manque à se conduire de la sorte dans les commencemens ano ma lors

LES MONASTERES DE RELIGIEUSES. 673 lors que le mal est encore presque imperceptible, il sera contraint dans la suite d'user d'une beaucoup plus granderigueur: il connoîtra que sa douceur a été une veritable cruauté; & il en rendra à Dieu un fort grand

compte.

28. Il y a des Religieuses si simples qu'elles croiroient faillir en disant de la Prieure des choses ausquelles il est besoin de remedier. Mais il faut les guerir de ce scrupule, & leur apprendre que lors qu'ellés les voient contrevenir aux Constitutions, ou faire d'autres fautes importantes elles sont obligées de les en avertir avec humilité. Il pourra neanmoins arriver que les Prieures n'auvont point failli, & que celles qui trouvent à redire à leur conduiten'y sont portées que par quelque mécontentement qu'elles ont d'elles. Et comme, les Religieuses sont peu informées de la sorte dont on doit agir dans ces visites il est du devoir du Superieur de les en instruire pour y suppléer par sa prudence.

29. Le Superieur doit s'informer tres-exactement non seulement d'une ou de deux Religieuses, mais de toutes; de la maniere dont on vit avec les Confesseurs, & de l'accés qu'on leur donne. Car puisque l'on n'a pas jugé à propos qu'ils aient jamais la charge de Vicaires elles ne doivent pas avoir grande communication avec eux, & le moins qu'elles en auront sera le meilleur. On ne sçauroit aussi trop prendre garde à éviter qu'il n'y ait entre eux trop de familiarité: & il sera quelquessois as-

sez difficile de l'empêcher.

30. Il faut avertir les Superieures de ne faire aucune dépense superfluë, mais d'avoir toûjours devant les yeux que n'étant que les œconomes & non pas les proprietaires du bien dont elles disposent, elles ne sçauroient trop le ménager. Elles y sont obligées en conscience; comme aussi à n'avoir rien plus que les autres, si ce n'est la cles de quelque petite casset pour y garder des lettres qui ne doivent point être vûës & particulierement si elles sont des Superieurs.

31. On doitauffi prendre garde qu'il n'y ait rien dans Tome I. Ff 674 FDE LA MANIERE DE VISITER

les habits qui ne foit conforme aux Constitutions. Et s'il arrivoit jamais, ce que Dieu ne veiille, qu'il s'y rencontrât quelque chose de curieux & qui ne donnât pas tant d'édification, il faut que le Superieur le fasse brûler en sa presence afin de jetter l'etonnement dans l'esprit des Religieuses qui seront alors vivantes pour les porter à ce corriger, & empêcher celles qui leur succederont de tomber dans la même faute.

32. Il faut bien prendre garde à la maniere de parler. Elle doit être fimple, Religieuse, proportionnée à l'état des personnes retirées sans user de termes affectez & à la modé; celles qui ont renoncé au monde devant plûtôr passer en cela pour rustiques & pour grossieres, que pour

capables & curicufes.

33. On ne doit point s'engager dans les procésque par une pure necessité; & esperer que Dieu pourvoiera par d'autres moiens à ce qui nous est necessaire, se souvenant toûjours qu'il faut aspirer à ce qui est de plus parfait. Que s'il est absolument impossible de les éviter, il ne faut ni les commencer ni les soûtenir qu'aprés en avoir donné avisau Superieur, & reçû de lui sur ce sujet un ordre particulier.

34. En recevant des Religieuses il faut beaucoup plus confiderer les qualitez qui sont en elles que le bien qu'elles apportent. Et quelque grand qu'il pût être on n'en doit recevoir aucune que conformement aux

Constitutions.

35. Nous ne sçaurions trop nous representer ce que font & ce qu'ordonnent maintenant les Superieurs que Dieu nous a donnez. C'est d'eux que j'ai appris une partie de ce que j'écris ici en lisant les actes de leurs visites, & entre autres choses qu'ils ne doivent point avoir de communication plus particuliere avec quelqu'une des Sœurs qu'avec les autres ni lui parler seul à seul, ni lui écrire, mais qu'ils doivent leur témoigner à toutes en general l'assection d'un veritable Pere, parce qu'autrement quand le Superieur & cette Religieuse seroit aussi saints que S. Jerôme & Sainte Paule, on ne laisse soit

"N

LES MONASTERES DE RELIGIEUSES. 676 roit pas d'en murmurer comme on murmuroit contre eux : ce qui ne feroit pas seulement tortà cette maison. il en feroit aussi à toutes les autres où le demon ne manqueroit pas de le faire scavoir pour en profiter ; le monde étant si méchant dans ce siecle corrompu que cela produiroit beaucoup de mal comme on en voit affez d'exemples. Il arriveroit austi de là que l'affection que toutes ne sçauroient manquer d'avoir pour le Superieur lors qu'il est tel qu'il doit être & qu'il est si important qu'elles aient, viendroit à diminuer quand elles croiroient que la fienne au lieu d'être generale pour elles toutes se porteroit entierement à l'une d'elles. Mais ceci ne le doit entendre que lors qu'il y a de l'excés & en des choies notables, & non pas pour quelque rencontre particuliere & necessaire qui peut obliger d'en user d'une

autre sorte.

36. Quand le Superieur entre dans le monastere pour viliter la clôture, comme il ne doit jamais y manquer, il faut qu'il voie exactement toute la maison: & que son compagnon, la Prieure, & quelques Religieuses le suivent toûjours, sans que jamais il y mange quoi que ce fût le matin & quelque instance qu'on lui en pût faire. Cela étant achevé il faut qu'il forte & que s'il lui reste quelque chose à dire il le remette au parloir , parce qu'encore qu'il le pût faire d'une maniere à laquelle il n'y auroit rien à reprendre, ce seroit introduire une coûtume dangereuse pour l'avenir s'il se rencontroit d'autres Superieurs à qui il ne fût pas à propos de donner tant de liberté : Que s'il y en avoit qui voulussent la prendre, je prie Dieu de ne pas permettre qu'on la leur accorde; mais plûtôt de les rendre tels qu'il ne le passe rien dans ces occasions qui ne donne de l'édification & qu'ils ressemblent en tout à ceux que nous avons main-

stenant. Ainsi soit-il.

37. Le Superieur ne doit point soussir qu'on lui fasse trop bonne chere dans le temps de sa visite. Il sussit qu'on le traite honnêtement, & s'il y avoit de l'excés il faut qu'il témoigne de le trouver sort mauvais. Car de

Sul C

fem-

678 DE LA MANIERE DE VISITER

semblables soins ne conviennent ni à lui ni aux Religieuses qui doivent se contenter du necessaire pour ne point donner mauvaise édification : Que fi l'on manquoit à ce que je dis, le Superieur que nous avons aujourd'hui ne s'en appercevroit pas à moins qu'on l'en avertit, tant il a peu d'application à de semblables chofes & prend peu garde si on lui donne peu ou beaucoup ni fi ce qu'on lui donne est bon ou mauvais. Son soin va à travailler lui-même autant qu'il peut aux procés verbaux de ses visites, afin que nul autre que lui n'ait la connoissance des manquemens des Religieuses. Cette conduite est excellente pour couvrir les petites fautes qu'elles pourroient commettre parce que les regardant avec des yeux de Pere, Dieu de qui il tient la place lui donne lumiere pour y remedier & pour empêcher qu'elles n'aient de mauvaises suites : Au lieu que s'il n'agissoit pas de la forte, il considereroit peut-être comme des défauts fort importans ce qui n'est rien en effet & ne se mettant gueres en peine de les cacher il nuiroit beaucoup à la reputation d'un monastere sans qu'il y en eût fujet. Dieu veuille, s'il lui plait faire par la grace que les Superieurs agissent toûjours avec tant de sagesse & de bonté.

38. Le Superieur ne doit jamais témoigner avoir une affection particulière pour la Prieure principalement en presence de la communauté, de peur que les Sœurs n'ofent lui dire les fautes qu'elles auroient remarquées en elle. Il est necessaire au contraire qu'elles soient perfuadées qu'il ne l'excusera point dans les manquemens; mais qu'il y remediera. Carrien n'afflige plus les ames zelées pour la gloire de Dieu & pour l'Ordre que de voir la discipline pancher vers sa décadence, & qu'aprés avoir espere que le Superieur y remediera leur esperance fe trouve vaine. Tout ce qu'elles peuvent faire alors est d'avoir recours à nôtre Seigneur, & de se reloudre à se taire quand bien tout devroit perir; puis qu'elles s'en tourmenteroient inutilement. En quoi ces pauvres filles font d'autant plus à plaindre qu'on ne les entend qu'une feule

LES MONASTERES DE RELIGIEUSES. 670 feule fois lors qu'on les appelle pour le fcrutin; & qu'au contraire la Prieure a tout loifir de se justifier, & même de faire croire qu'elles ont agi avec passion. Car encore qu'elle ne scache pas au vrai qui sont celles qui l'ont accufée, certaines conjectures font qu'elle s'en doute : Et comme le Superieur ne juge des choses que sur ce qu'on luidit il se persuade aisement devoir ajoûter foi à ses raifons. Ainsi il ne remediera à rien. Au lieu que s'il pouvoit voir de ses yeux ce qui se passe il decouvriroit aifément la verité que la Prieure lui déguise, sans en avoir peut-être le dessein, tant l'amour propre fait que nous avons de peine à nous connoître & à nous condamner nous-mêmes. J'aifouvent vu arriver ce que je dis à des Prieures fort vertueuses en qui j'avois tant de creance qu'il me paroissoit impossible que les choses allassent autrement qu'elles ne l'affuroient. Neanmoins apres avoir demeuré quelques jours dans ces maisons je voiois avec étonnement, & quelquefois en des choses importantes, que c'étoit tout le contraire, quoi que prefque la moitié de la Communauté m'eût affurée ainfi que la Prieure qu'il y avoit de la passion ; au lieu que c'étoit elles qui se trompoient & le reconnurent ensuite. Comme le demon trouve peu d'occasions de tenter les Sœurs je croi qu'il tente les Prieures en leur donnant d'elles des opinions peu favorables, afin d'éprouver si elles le souffriront avec patience : & tout cela tourne à la gloire de Dieu: Pour moi je suis persuadée que le meilleur moien d'y remedier est de ne rien croire jusques à ce que l'on soit exactement informé de la verité, & qu'alorsil faut la faire connoître à celles qui sont dans Perreur. Ceci n'arrive pas d'ordinaire en des choses fort importantes: maisle mal peut augmenter si on ne se conduit avec prudence. Je ne scaurois trop admirer l'adresse dont le diable se sert pour faire croire à chacune d'elles qu'il n'y a rien de plus veritable que ce qu'elles assurent. C'est ce qui m'a fait dire qu'il ne faut pas ajoûrer une entiere foi à la Prieure nià une Religieuse, & que pour être éclairci avec certitude de ce que l'on doit Ff 3 faire

678 DE LA MANIERE DE VISITER LES MONAST. faire il faut s'informer de la plus grande partie des Sœurs lors que le sujet le merite. Dieu veiiille, s'il lui plaît, nous donner toûjours des Superieurs si prudens & si faints, qu'étant éclairez de sa celeste lumiere ils ne se méprennent point, mais qu'ils connoissent le veritable état de nos ames & qu'ainsi leur sage conduite les sasse augmenter de plus en plus en vertu pour son honneur & pour sa gloire.

nous avons de peine a hous connoître Echnous condumnes nous-mêmes. Jui N. L. J. arriver se que je dis d des Frieures fort vertue die en rea j'avois sant de rean-

ce qu'il me out oilloit im possible que les choles a lutient

allement la verité que la Priente lin deguire, une en avoir peut être le desfein, tant l'amour propre lan que



importantes: mai de mai pair aug nomer it on ne le conduit avec pradence, le ne femurois trop aum ter i adreae dont le diable le fere pour faire crone à chacune d'elles qu'it n'y a rien de plus verirable que ce qu'elles adurent. C'eltes qui m'a fait dire qu'il ne frui passion-

ZIV Kalere for all Priente name Religioner. Ec

AVIS

DE

LA SAINTE

A

SES RELIGIEUSES.

L'Esprit de l'homme ressemble à la terre qui bien que fertile ne produit neanmoins que des ronces & des épines lors qu'elle n'est pas cultivée.

2. Parlez avantageusement de toutes les personnes de pieté, comme des Religieux, des Prêtres, & des

Hermites.

3. Quand vous serez avec plusieurs, parlez toûjours peu.

4. Conduisez-vous avec une grande modestie dans toutes les choses que vous ferez & dont vous traiterez.

5. Ne contestez jamais beaucoup, principalement en des choses peu importantes.

6. Parlez àtout le monde avec une gaieté moderée.

7. Ne raillez jamais de quoi que ce soit.

8. Ne reprenez jamais personne qu'avec discretion & humilité, & avec un confusion secrette de vos défauts particuliers.

9. Accommodez-vous toûjours à l'humeur des perfonnes avec qui vous traiterez. Soiez gaies avec ceux qui font gais, & triftes avec ceux qui font triftes: & enfin rendez-vous toutes à tous pour les gagner tous.

vant & sans l'avoir fort recommandé à nôtre Seigneur,

afin de ne rien dire qui lui soit desagreable-

11. Ne vous excusez jamais, à moins qu'il n'y ait grande raison de le faire.

Ff4

12. Ne

682 · Avis DE SAINTE THERESE

12. Ne dites jamais rien de vous-même qui merite quelque louange, comme de ce qui regarde le sçavoir, ou les vertus, ou la race: si ce n'est qu'il y ait sujet d'esperer que cela pourra servir à ceux à qui vous le dites: & alors il le faut saire avec humilité, & considerer que ce sont des dons que l'on a reçûs de la main de Dieu.

13. Ne parlez jamais avec exageration mais dites

fimplement & fans chaleur ce que vous pensez.

14. Meslez toûjours quelque chose de spirituel dans vos discours & dans les conversations où vous vous trouverez, pour éviter ainsi les paroles inutiles & les disputes.

15. N'affurez jamais rien sans le bien scavoir.

16. Ne vous meflez jamais de dire vôtre fentiment fur quoi que ce foit, à moins qu'on ne vous le demande,

ou que la charité ne vous y oblige.

17. Lors que quelqu'un parlera de choses bonnes & spirituelles, écoutez le avec humilité comme un disciple écoute son maître, & prenez pour vous ce qu'il aura dit de bon.

18. Découvrez à vôtre Superieur, & à vôtre Confesseur toutes vos tentations, vos imperfections, & vos peines, afin qu'il vous affiste de ses conseils & vous donne

des remedes pour les surmonter.

19. Ne demeurez point hors de vôtre cellule; ni n'en fortez point fans sujet. Et lors que vous serez obligées d'en sortir, implorez le secours de Dieu afin qu'il vous garde de l'offenser.

20. Ne mangez ni ne beuvez qu'aux heures ordinaires: & rendez alors de grandes actions de graces à Dieu-

21. Faites toutes choses comme si vous voyiez veritablement Dieu present devant vous : car l'ame en cette

maniere fait un grand progrés.

22. N'écoutez jamais ceux qui disent du mal de quelqu'un : & n'en dites jamais aussi, si ce n'est de vous-même. Et lors que vous prendrez plaisir d'agir de la sorte vous avancerez beaucoup.

23. Ne faites aucune action sans la rapporter à Dieu

en la lui offrant, & fans lui demander qu'il la faffe reuffir à fon honneur & à fa gloire.

24. Lors que vous serez dans la joie ne vous laissez point emporter à des ris immoderez : mais que vôtre

joie soit humble, douce, modeste & édifiante.

25. Considerez-vous toûjours comme étant servante de toutes les autres: & regardez en chacune d'elles nôtre Seigneur Je s v s-C H R I s T. Car par ce moien vous n'aurez nulle peine à les respecter.

26. Solez toûjours austi disposée a pratiquer l'obeisfance que si Jesus-Christ lui-même vous l'or-

donnoit par la bouche de vôtre Superieure.

27. En toute action & à toute heure examinez vôtre conscience: & aprés avoir remarqué vos fautes tâchez de vous en corriger avec l'assistance de Dieu. En marchant par ce chemin vous arriverez à la perfection Religieuse.

28. Ne pensez point aux impersections des autres; mais seulement à leurs vertus. Et ne pensez au contraire

qu'à vos imperfections.

29. Aieztoûjours un grand desir de souffrir pour J Es u s-C H R 1 s r en toutes choses, & dans toutes les occasions qui se pourront presenter.

30. Faites chaque jour cinquante oblations de vousmême à Dieu : & faites-les avec beaucoup de ferveur &

grand desir de le posseder. it sieme estin sie . . .

31. Aiez present durant tout le jour ce que vous avez medité le matin: & faites-le avec un soin particulier, parce que vous en tirerez un grand avantage.

32. Conservez soigneusement les sentimens que Dieu vous inspirez, & mettez en pratique les bons desirs qu'il

yous donne dans l'oraifon. Il pinter mog mill saliq

33. Fuiez toûjours la fingularité autant qu'il vous lera possible, parce que c'est un mal fort dangereux dans une communauté.

34. Lifez fouvent vos statuts & vôtre regle, & les ob-

servez tres-exactement.

35. Confiderez la Sagesse & la Providence de Dieu F f 5 dans danstoutes les choses qu'il a creées, & prenez de toutes un fujet de le louer. un sujet de le louer. 36. Détachez vôtre cœur de toutes choses : cherchez

Dieu & vous le trouverez.

37. Cachez avec foin vôtre devotion: & n'en témoig nez jamais au dehors que ce que vous en ressentez au detoutes les nutres : 8c regardes en chacuse d'anabl-

28. Ne faites point paroître la devotion que vous avez dans le cœur si quelque grande necessité ne vous v - engage. Mon fecret est pour moi, disoit Saint Bernard & - Saint François, 1-inf Tala a D-au a a f a sun sonne

39 Ne vous plaignez point de vôtre manger soit qu'il foit bien ou mal apprêté, vous fouvenant du fiel & du

vinaigre qu'on presenta à les u s-Christ.

40. Ne parlez point lors que vous étes à table : ni ne - levez point les yeux pour regarder qui que ce soit.

41. Representez-vous la table du Ciel: confiderez quelle est la viande dont on s'y nourrit qui est Dieu même: Confiderez quels font les conviez qui font les Anges, & élevez vos yeux vers cette fainte & celefte table - avec un extréme defir d'y avoir place.

42. Puis que vous devez regarder JE & U S-CHRIST en la personne de vôtre Superieur ne parlez jamais en la - presence fi la necessité ne vous y oblige : & parlez alors

Savec grand respect od op weet so that a soid a moon

43. Ne faites jamais rien dans ce qui regarde les

mœurs qui ne se pût faire devant tout le monde.

44. Ne faites jamais de comparaison entre les personnes, parce que les comparaisons sont odieuses.

45. Lors quel'on vous fera quelque reprehension recevez-la avec une humilité interieure & exterieure : &

priez Dieu pour celui qui vous reprend.

46. Quand un Superieur vous commande quelque chofe, ne dites pas qu'un autre commande le contraire : maiscroiez que tous deux ont de saintes intentions, & obeiffez à ce qui vous est commandé.

47. Fuiez la curiofité dans les choses qui ne vous regardent point : n'en parlez point , & ne vous en enque-48.Rerez point.

48. Remettez-vous devant les yeux vôtre vie passee pour la pleurer: & songez à vôtre tiedeur presente & aux vertus qui vous manquent pour gagner le Ciel, afin d'être toûjours dans la crainte. Cette conduite produit d'excellens effets.

49. Lorsque ceux de la maison vous diront de faire quelque chose ne manquez jamais de le faire, pourveu qu'il n'y aitrien en cela de contraire à l'obeissance, & répondez toûjours avec douceur & humilité.

50. Ne demandez jamais rien de particulier ni pour vôtre vivre ni pour vôtre vestement, si ce n'est pour

quelque grande necessité.

51. Ne cessez jamais de vous humilier & de vous

mortifier en toutes choses jusques à la mort.

52. Accoûtumez-vous de faire à toute heure plusieurs actes d'amour, parce qu'ils enflamment & attendrissent le cœur.

53. Faites auffi des actes de toutes les autres vertus.

54. Offrez toutes choses au Pere eternel en vous unisfant avec les merites de son Fils nôtre Seigneur Jes y s-CHRIST.

55. Soiez douces envers les autres, & rigoureuses à

vous-mêmes.

56. Aux jours des fêtes des Saints confiderez quelles ont été leurs vertus, & priez nôtre Seigneur de vous les donner.

57. Aiez un grand soin d'examiner tous les soirs vô-

tre conscience.

58. Aux jours que vous communierez emploiez vôtre oraison du matin à confiderer qu'étant aussi miserable que vous étes vous allez neanmoins recevoir un Dieu. Et emploiez celle du soir à penser que vous avez eu le bonheur de le recevoir.

59. Quand vous serez Superieure ne reprenez jamais personne pendant que vous serez en colere; mais attendez que vous n'y foiez plus: & par ce moien vôtre cor-

rection fera utile.

60. Travaillez autant que vous le pourrez pour ac-TITHAT THEF

686 Avis or S. Therese A ses Religieuses. querir la perfection & la devotion : & tout ce que vous ferez, faites-le parfaitement & devotement.

61. Exercez-vous beaucoup en la crainte du Seigneur, parce que de la naissent dans l'ame la compone-

tion & l'humilité.

62. Confiderez avec attention combien les personnes sont changeantes & le peu de sujet qu'il y a de s'y sier. Et ainsi établissez toute vôtre constance en Dieu qui ne change point.

63. Tâchez de traiter de toutes les choses qui se passent dans vôtre ame avec un Confesseur spirituel & sçavant à qui vous les communiquiez, & dont vous suiviez

le conseil en tout.

64. Toutes les fois que vous communierez demandez à Dieu quelque grace particuliere ensuite de cette grande misericorde par laquelle il a daigné visiter vôtreame.

65. Quoi que vous aiez divers Saints pour interceffeurs, adressez-vous particulierement à Saint Joseph:

car ses prieres peuvent beaucoup auprés de Dieu.

66. Lors que vous serez dans la tristesse & dans le trouble n'abandonnez pas pour cela les bonnes œuvres soit d'oraison ou de penitence que vous aviez accoûtumé de faire: car c'est le dessein du demon de vous les faire quitter en remplissant vôtre esprit d'inquietude. Mais au contraire faites-en plus qu'auparavant : & vous verrez que nôtre Seigneur sera tres-promt à vous secourir.

67. Ne parlez point de vos tentations & de vos defauts à celles de la maison qui sont les plus imparfaites parce que cela leur nuiroit & à vous aussi : mais parlez-

en seulement au plus parfaites.

68. Souvenez-vous que vous n'avez qu'une ame, que vous ne mourrezqu'une fois:que vous n'avezqu'une vie qui est courte: & qu'il n'y a qu'une gloire qui est etrnelle. Et cette pensé vous détachera de beaucoup de choses.

69. Que vôtre desir soit de voir Dieu; vôtre crainte de le pouvoir perdre; vôtre douleur de ne le pas possederencore; & vôtre joie de ce qui peut vous tirer à lui. Et vous vivrez dans un grand repos:

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.



TABLE

DES

CHAPITRES

de ce premier Volume.

TABLE DES CHAPITRES

DELAVIE

DE SAINTE THERESE.

AVANT.PROPOS de la Sainte.

Page 1

CHAPITRE V Ertus du Pere & de la Mere de la Sain-PREMIER. te. Soin qu'ils prenoient de l'éducation de leurs enfans. La Sainte n'étant âgée que de lix ou lept ans entre avec un de ses fretes dans le desir de souffrir le martire.

 Prejudice que reçût la Sainte de la conversation d'une de ses parentes. Combien il importe de ne frequenter que des personnes vertueuses. On la met en pension dans un monaflere.

Il I. Grands avantages que tire la Sainte des entretiens d'une excellente Religieuse sous la conduite de laquelle elle étoit avec les autres Pensionnaires. Elle commence à concevoir un foible desir d'être Religieuse. Vne grande maladie la contraint de retourner chez son Pere. Elle passe chez un de ses oncles qui étoit tres-vertueux: & ensuite du peu de sejour qu'elle y fit elle se resout à être Religieuse.

1 V. La fainte prend l'habit de Religieuse, & sent en même temps un tres-grand changement en elle. Elle retombe dans une si grande maladie que son Pere est obligé de la faire fortir du monastere pour la faire traiter. Celui de ses oncles dont il a été ci-devant parlé lui donne un livre qui lui sert beaucoup pour lui apprendre à faire oraison: & ellecommence à entrer dans l'oraison de quiettude & même d'union, mais sans le connoître. Besoin qu'elle eut durant plusieurs années d'avoir un livre pour sepouvoir recueillir dans l'oraison.

V. Préjudice que la Sainte dit avoir toûjours reçû des demi sçavans. Dieu se sert d'elle pour retirer son Confesseur d'un grand peril. La maladie de la Sainte la reduit ente ser qu'on

qu'on la crût worte. V 1. Extremiré ou la Sainte se trouve encore après cette merveilleuse foiblesse. Elle se fait remener dans son monastere. & demeure percluse durant trois ans. Patience avec laquelle elle fouffre tous ses maux. Ses dispositions interieures. Elle a recours à Saint Ioseph, & recouvre la fante par son intercession. Grandes louanges de ce Saint.

VII. La Sainte après être gueriele rangage en des conversations dangereules, & par une fauffe humilité n'ofe plus continuer à faire oraison Combien la clôture est necessaire dans les monafteres de femmes , & quel mal c'est de mettre des filles dans les maisons non reformées, ! ES VS-CHRIST s'apparoît à la Sainte avec un visage severe. Elle engage son Pere à faire oraifon. Il y fait un grand progrès, & meurt faintement. La Sainte fort de son monastère pour l'assister. Vn Religieux Dominiquain la porte à rentrer dans l'exercice de l'orailon. Combat qui se passoit en elle-même parce qu'elle n'étoit pas encore détachée de ces conversations inutiles & dangereuses. Quelle peine c'est à une ame qui aime Dieu de recevoir de lui des faveurs au lieu de châtimens lors qu'elle l'offense encore : & combien grand est le besoin de communiquer avec des personnes vertueuses pour le fortifier dans ses bonnes resolutions.

VIII. Combien la Sainte fouffrit durant dix-huit ans de fentir son cœur partagé entre Dieu & le monde. Elle exhorte à ne discontinuer jamais de faire oraison quelque peine que l'on y ait, & dit qu'en certains temps elle y en avoit en de tres-

grandes. IX. Impression qu'une image de IESVS-CHRIST tout couvert de plaies fit dans l'esprit de la Sainte. Avantages qu'elle tiroit de le representer qu'elle l'accompagnoit dans la folitude, & de la lecture des Confessions de Saint Auguîtin. Qu'elle n'a jamais osé demander à Dieu des confolations.

X. Maniere dont la Sainte étoit perfuadée de la prefence de IESVS-CHRIST dans elle. Des joies qui se rencontrent dans l'oraifon. Que c'est une fausse humilité de ne pas demeurer d'accord des graces dont Dieu nous favo-

X I. L'oraifon n'est autre chose que le chemin pour arriver à devenir heureusement esclave de l'amour de Dieu: Mais louvent lors que l'on croit avoir entierement renonce à tout, il se trouve que l'on y est encore attaché. Celui qui commence à faire oraison doit s'imaginer que son ame est un jardin qu'il entreprend de cultiver Quatre manieres de l'arroser par l'oraison, dont la premiere est comme tirer de l'eau d'un puits avec grande peine. La seconde d'en tirer avec une machine. La troisième d'en tirer d'un ruisseau par des rigoles. La quatrieme de le voir arroser par de la pluie qui

DE LA VIE DE SAINTE THERESE. 687
qui tombe du Ciel. Et la Sainte traite dans ce Chapitre de la
premiere de ces quatre manieres d'orailon qui est la Mentale, & dit qu'il taut bien se garder de s'etonner des secheresses qui s'y rencontrent, & de quelle maniere on doit aloss se conduire.

XII. La Sainte continué à parler de l'Oraifon mentale. Dit qu'il fe faut bien garder de pretendre à un estat plus eleve si Dieu luy-même ne nous y eleve : & rapporte comme il la rendit en un moment capable de faire connoître à ses Confesseurs

les graces dont il la favoriloit.

X I I J. Divers avis tres-utiles pour ceux qui commencent à vouloir faire oraison; afin de se garantir des pieges que le demon leur tend pour les empêcher de s'avancer. Combien il importe de communiquer avec des personnes sçavantes, &c d'avoir un bon Directeur.

X I V. De l'Oraifon de Quietude ou de Recueillement, qui est la seconde sorte d'oraison que la Sainte compare à la seconde maniere d'arroser ce jardin spirituel par le moien d'une machine qui tire de l'eau avec une roue.

X V. La Sainte continue à traiter de l'oraison de Quietude ou de Requeillement, & donne d'excellens avis sur cesujet, ros

X V I. De l'Orailon d'Vnion, qui est la troisième sorte d'oraison que la Sainte compate à la troisième manière d'arrosez un jardin par des rigoles d'une eau vive tirée d'un russeau ou d'une sontaine.

X VII. La Sainte continuë à parler dans ce Chapitre de l'oraifon d'union.

X VIII. De la quatrième forte d'oraifon qui est l'oraison de Ravissement ou d'Extase, ou d'Elevation & transport d'espit, qui sont des termes différens pour exprimer une même chose, & que la Sainte compare à la quatrième maniere dont un jardin se trouve arrosé par une abondante pluie qui tombe du Ciel.

X 1 X. La Sainte continue à traiter dans ce Chapitre de l'Oraifon de Ravissement ou d'Extase, parle des effets qu'elle opere en l'ame, & exhorte encore à ne discontinuer jamais pour quelque cause que ce soit de faire oraison. 138

XX. De la difference qu'il y a entre l'oraifon d'Vnion & celle de Ravissement, & des merveilleux effets que produit cette dernière.

X X I La Sainte continuë & acheve de traiter dans ce Chapitre de la quatrième maniere d'Oraifon qui est le Ravissement, & des effets qu'elle produit dans les ames. 165

X X 1 1. Qu'il ne faut pas porter notre elprit à une contemplation trop élevee fi Dieu mênie ne l'y porte. Erreur ou la Sainte dit qu'elle avoit éte de n'ofer envilager l'humanité de 1 E S V S-CH R 1 S F dans la creance que ce lui étoit un o'ftacle pour arriver à une oraifon plus fublime.

XXIII. La Sainte reprend le difcours de la fuite de fa vie. Avantage. 600 TABLE DES CHAPITRES

vantage qu'elle reçoit des excellens avis d'un Gentilhomme de tres grande vertu, & de la conduite d'un Pere de la Compagnie de IESVS à qui elle fit une Confession generale.

185

X X I V. La Sainte aiant par le confeil de son Confesseur de. mande à Dieu dans l'orailon de l'affifter pour le contenter en tout, elle tombe en extase. Dien lui parle pour la premiere fois . & lui change en un moment tellement le cœur qu'elle se détache de toutes les affections, qui bien qu'elles lui parussent innocentes lui étoient fort prejudiciables. 195

X X V. De la difference qu'il y a entre des paroles que Dieu dità quelques ames, & celles que nôtre entendement forme lui-même & s'imagine venir de Dieu Marques aufquelles on peut connoître cette difference & les tromperies du demon. Paroles que Dieu dit à la Sainte dans un extreme trouble on elle êtoit, & qui mirent en cet instant son esprit dans un tel calme & lui donnerent tant de courage qu'elle n'apprehenda plus les demons.

X X V I. Les ames que Dieu favorife de ces visions admirables ne peuvent ignorer l'amour qu'elles ont pour lui. Trois paroles qu'il dit à la Sainte dans un grand trouble ou elle étoit rendent le calme à son esprit. Conduite qu'il tient sur elle. Il devient lui-même le livre admirable dans lequel elle s'instrufoit de toutes choses.

X X V I I. La Sainte reprend la suite de sa vie Lors qu'elle demandoit, & que l'on demandoit à Dieu pour elle de la conduire par un autre chemin, elle sentit & connut d'une maniere inexplical le que I E S V S C H R I S T êtoit à côte d'elle, quoi qu'elle ne le vit point. Comparaison dont elle se fert pout tâcher à faire comprendre quelque choses de ces visions & de leurs effers. Elle déplore l'aveuglement des personnes, même Religieuses, qui sous pretexte de ne vouloir point donner de scandale en donnent beaucoup; & rapporte enfuite plusieurs particularitez de la vie & de la mort du Bien-heureux Pere Pierre d'Alcantara.

XX VIII. La Sainte étant en oraifon IES VS-CHRIST lui fait voir des yenx de l'ame ses mains, & puis son visage; & dans une autre vision sa sainte humanité toute entière. Ef. fets que produisent ces visions, & la difference qu'il y a entre elles & les illusions du demon, Extrême peine que l'on donnoità la Sainte fur ce que l'on croioit qu'elle étoit trompée dans ces visions. Mais ion Confesseur la console.

XXIX. La Sainte continuë à traiter de ces Visions que plufieurs croioient toûjeurs venir du demon : ce qui lui donnoit une merveilleuse peinc. 1ESVS-CHRIST fait que la Croix de son rosaire lui paroit être de quatre pierres precieu. fes d'une incomparable beauté. Difference qui se rencontre entre ces celeftes visions. Elle voioit souvent des Anges: & un Seraphin lui perce le cœur avec un dard. Ce qui l'embrafe d'un

DE LA VIE DE SAINTE THERESE. 691 d'un si grand amour de Dieu que la violence de ce feu lui faisoit jetter des cris; mais des cris messez d'une joie inconcevable.

X X. La Sainte apprehende de tomber dans ces ravissemens. Le bienheuteux Pere Pierre d'Alcantara vient ou elle êroits. Elle sui donne une entiere connoissance du fond de son ame, il l'affure que ces ravissemens & ces visions venoient de Dieu, & rassure des amis de la Sainte qui croiosent qu'ils venoient du demon. Elle ne laisse pas d'avoir de grandes peines spirituelles & corporelles. De la difference qui se rencontre entre la vraie & la fausse humilité. La Sainte raconte particulierement quelques-unes de ses peines. Douleux que c'est à une ame qui aime Dieu d'être unie à un corps incapable de le servir.

X X X I. Tentations par lesquelles les demons attaquent la Sainte Pouvoir de l'eau benite pour les chasser. Dieu se sert de la Sainte pour la conversion d'un Ecclesiastique, La Sainte n'apprehendoit point les demons & n'avoit jamais plus de courage que lors qu'on la perfecutoit. Extrême apprehenfion qu'elle avoit que l'on ne scût les faveurs qu'elle recevoit de Dieu : & ce qu'il lui dit sur cela, Elle desiroit que chacun connût ses pechez. Mais elle vit depuis que c'étoit une fausse humilité. Injustice des gens du monde envers ceux qui servent Dien. Qu'il faut bien se garder de perdre courage lors que l'on en voit d'autres plus avancez que nous dans la pieté. On doit toûjours le tenir sur ses gardes pour ne point reculer dans le détachement de toutes choses , &c particulierement en ce qui concerne le faux honneur auquel les personnes Religieuses sont obligée de renoncer entièrement. A vantages qui se rencontrent dans la pratique de l'humilité, même en des petites chofes.

X X I I. Dieu fait voir à la Sainte la place que ses pechez lui avoient sait meriter d'avoir dans l'enfer. Restexion sur ce sujet, La Sainte étant dans le desir de faire penitence on lui propose de sonder un monastere pour y vivre comme les Religieuses déchaussées. Elle entre dans ce dessein. Dieu lui commande d'y travailler & de donner à ce monastere le nom de Saint Ioseph. Elle commence de s'y emploier. Perfecutions qui s'élevent contre elle, & assistance qu'elle recoit de quelques personnes.

X X I I I. L'affaire de la fondation du monaftere qui paffoit pour faite est rompuë. Persecutions se renouvellent, Dieu confirme la Sainte dans son dessein. & son courage se redouble, achere une maison & la trouvant trop petite veut en avoir une autre: mais Dieu lui commande d'y entrer. Sainte Claire lui apparoît & lui promet de l'affister. La tres-sainte Vierge lui apparoît aussi avec. Saint toseph, la revest d'une robe blanche, & lui domne une chaîne d'or avec une croix enrichie de pierreries,

TABLE DES CHAPITRES 190

X X X I V. Vne Dame de grande qualité étant dementée Vend ve obtient du Pere Provincial que la Sainte l'iroit trouver pour la consoler dans son extréme affliction. Reflexions de la Sainte pour faire voir combien les Grands sont à plaindre, Dieu fesert d'elle pour porter un Religieux à une eminente vertu, & la raffure dans fon doute fi elle éroit en grace. Excellens avis pour les Directeurs. Dieu par le moien de la Sainte prepare une de ses Sœurs à bien mourir.

X X X V. Vne Religieuse d'une tres-grande pieté qui avoit un semblable dessein que la Sainte pour fonder un monastere vient la trouver. Elles conferent ensemble, & la Sainte entre ensuite dans la pensee de n'avoir point de revenu. Le saint Pere Pierre d'Alcantata la fortifie dans cette resolution. La Sainte retourne tres à propos dans le monastere de l'incarnation, & elle parle par occasion de la verto des Religieuses qu'elle reçut depuis dans celui qu'elle fonda.

X X X V I. La Sainte à son retour de chez cette Dame trouve toutes choses disposées pour l'établissement de son nouveau monastere dans Avila. Elle y entre & donne l'habit à quelques Religieuses. Violente tentation par laquelle le demon s'efforce de troubler sa joie Murmures contre ce nouvel établissement, La Superieure du monastere de l'Incarnation mande la Sainte : Elle y va & se justifie. La ville d'Avila intente un procés contre la Sainte fur ce sujet, & s'en deliste peu à peu. lesis-Christ apparoît à la Sainte, & elle crut voir qu'il lui mettoit sur la tête une Couronne d'or. La sainte Vierge lui apparoit auffi avec un manteau blanc dont il lui fembla qu'elle la couvroit & ses Religieuses. Maniere de vivre de ce nouveau monaftere.

X X X VI I. Differentes fortes de visions & de ravissemens, & effets qu'ils produisent. Dieu nous permet de lui parler avec plus de liberté que ne font les Grands du monde. Que les personnes Religieuses devroient au moins être exemtes de s'instruire de ces complimens & de ces civilitez dont on use dans le siecle,

XXX VIII. Secrets que Dieu découvre à la Sainte dans ses vitions & ses revelations, & effets qu'elles produisent. Gtaces accordées de Dieu aux prieres de la Sainte.

X X X I X. La Sainte continue à parler des graces accordées de Dieu'à les prieres. Qu'il ne faut pas mesurer son ayancement spirituel par le temps qu'il y a que l'on s'occupe à l'oraison; mais par les effets. Qu'on doit adorer avec humilité la grace que Dieu fait à d'autres de s'avancer plus que nous. Le bref de Rome arrive pour fonder le monastere sans revenu. Admirables visions qu'eut la Sainte.

X L. Suite des admirables visions & revelations dont Dieu favorife la Sainte, & fentimens qu'elle avoit dans ces occafions. 381

ADDITION.

PRE

2 3 d penyeut auffi o'erre qu'iti

HAPITRE ES FONDATIONS.

Avant-propos de la Sainte.

LONDEA FONDATION DE MEDINE DU CHAMP.

Erfection dans laquelle vivoient les Religieuses Carmelites du mona. ftere de faint I ofeph d'A vila. Com-

bien ardent étoit le desir que Dieu donnoit à la Sainte pour le falut des ames.

11. Le General de l'ordre des Carmes vient en Espagne. Il approuve l'établiffement du monaftere de faint Iofeph d'Avila fonde par la Sainte, & lui donne pouvoir d'en fonder d'autres. Il lui permet ensuite de fonder aussi deux monasteres de Carmes dechauffez.

11 I. La Sainte se rend à Medine du Champ pour y fonder une monastere de Carmelites Difficultez qu'elle y rencontre, & affiftance qu'elle reçoit de quelques personnes de pieté. Elle communique à deux Religieux son dessein d'établir des monafteres de Carmes déchaussez, & ils lui promettent d'y

I V. La Sainte parle dans ce Chapitre des graces fi particulières que Dieu failoit alors aux monasteres de son ordre, & les exhorte à l'exacte observation de leur regle.

V. A quel point de perfection l'obeiffance & la charité peuvent élever les ames : Que ces deux vertus sont préferables aux plus grandes confolations interieures, aux ravissemens, aux visions, & au don de Prophetie, puis que c'est le moien de rendre par une admirable union nôtre volonté conforme à la volonté de Dieu : & qu'ainfi il faut quitter la retraite & la folitude lors que les occasions de pratiquer ces vertus y obligent. Exemples que la Sainte en rapporte.

VI. Avis admirable de la Sainte pour diftinguer les faux ravilfemens d'avec les veritables, & empêcher que l'on ne le laisse aller à ces défaillances qui ne procedent que d'une foible fie de la nature, ou d'imagination, ou de melancolie, Exem-

ples

694 TABLE DES CHAPITRES

ples que rapporte la Sainte sur ce sujer, & entre autres de deux Religieules qui croioient ne pouvoir sans moutir manquer de communier tous les jours.

VII. Des effets de la melancolie, & des moiens dont on peur user pour remedier à un si grand mal & si dangereux dans les monastères.

VIII. Ce chapitre n'est qu'une suite du chapitre precedent , & la Sainte y parle des visions qui peuvent aussi n'être qu'un effet de melansolie.

FONDATION DE MALAGON,

1 X. De quelle forte cette fondation se fit sans y rencontrer aucune difficulté.

FONDATION DE VAILLADOLID.

X. Fondation de ce monastere de Vailladolid faite par la Sainte. 468

 La Saintene parle dans ce Chapitre que de la vie & de la mort admirables d'une excellente Religieufe de ce monaflere de Vailladolid nommée Beatrix Ognez.
 471

FONDATION DU PREMIER MONASTERE de Carmes déchaussez.

XII. Du commencement de cette fondation.

XIII. Suite de la fondation de ce monastere, & de la manière de vie si austere & si pauvre de ces bons Peres.

FONDATION DE TOLEDE.

XIV. La Sainte commence de travailler à la fondation de ce monaftere: & de quelle sorte elle obtint du Gouverneur de Tolede la permission de s'y etablir. 485

X V. La Sainte parle dans ce Chapitre des excellentes vertus des Religieuses de ce nouveau monastere fondé dans Tolede. 492

FONDATION DE PASTRANE.

X V I. La Sainte fonde ces deux monafteres de Carmes déchauffez & de Carmelites à la priere du Prince Rui Gomez de Silva & de la Princesse d'Eboli sa femme, qui étant Veuve se rend Religieuse dans celui des Carmelites Elle se retire ensuite d'avec elles; & elles quittent cette maison pour s'aller établir à Segovie.

FONDATION DE SALAMANQUE.

X VII. Avis important que la Sainte donne aux Superieures touchant la conduite qu'elles doivent tenir envers les Religieuses, & particulierement ence qui regarde l'obeiffance DES FONDAT. FAITES PAR SAINTE THERESE. 695

X VIII Difficultez que la Sainte rencontre dans la fondation de ce monastere de Salamanque, qui n'étoit pas encore bien affermie lors qu'elle écrivoit ceci.

FONDATION D'ALBE DE TORMEZ.

XIX. De quelle maniere ce monastere fut sonde par le moien d'une Dame de tres grande vertu nommée Therese de Lays, dont la Sainte rapporte presque toutela vie.

FONDATION DE SEGOVIE.

XX. La Sainte rapporte en ce chapitre ce qui se passa dars certe fondation.

FONDATION DE VEAS.

XXI. La Sainte traite dans ce chapitre de la fondation de ce monastere, & des admirables vertus de Catherine de Sandoval qui s'y rendit Religieuse avec sa sœur, & y porta tout son bien.

FONDATION DE SEVILLE.

X XI I, La Sainte ne parle dans ce Chapitre que des vertus du Pere Ierôme Gratien de la Mere de Dien Carme déchauffé.

X X 111. La Sainte part pour la fondation du monaftere de Seville. Incroiables peines & grands perils qu'elle court en chemin, & difficultez qu'elle rencontre à cet établiffement, Mais après qu'elle eut parle à l'Aschevêque il lui en accorda enfin la permiffion.

X X I V. Dans les extrémes difficultez de trouver une maison pour l'établissement de ce monastere Dieu assure la Sainte qu'il y pourvoiroit. Assistance qu'elle reçoit d'un de ses freres qui revenoit des Indes. Ensin elle achete une maison tres-commode, & l'on y porte le tres-saint Sacrement avec une tres-grande solemnité.

X X V. La Sainte ne parle ptesque dans toutee Chapitre que d'une excellente fille qui se rendit Religieuse dans ce monaftere nommee Beatrix de la Mere de Dieu.

FONDATION DE S. JOSEPH DE CARAVAQUE.

XX V I. De quelle maniere se fit cette fondation. La Sainte exhorte à ne se point arrêter au bien dans la reception des Religienses. Elle parle ensuite des grands travaux qu'elle a sous et des des comme on lui rendit tant de mauvais offices auprès du Pere General qu'elle recut des désenses d'en saire davantage; ce qui au lieu de l'affliger lui donna beaucoup de joie,

FONDATION DE VILLENEUVE DE LA XARE.

X V I Perfecutions faites aux Peres Carmes déchausiez par eeux de l'observance mitigée soûtenus, par le Nonce Apostolique, & qui ne cesserent qu'après que le Roi Philippe second eut donné à ce Nonce quatre Assesser ressens de bien pour juger de cette assaire. La Sainte entreprend par l'ordre de Dieu de sonder un monastere de Carmelites à Ville-neuve de la Xare ou neuf demoitel'es qui vivoient en communaute d'une manière admirable souhaitosent avec ardeur d'être Carmelites, La Sainte aiant passe pour y aller par un monastere sonde par Sainte Catherine de Cardone elle parse fort au long de la vie & des vertus de cette grande Sainte.

FONDATION DE PALENCE.

X X V I I I. Dans la repugnance qu'avoit la Sainte de s'engager à cette fondation, Dieu lui commande de l'entreprendre, & lui ordonne enfuite de s'établir auprès d'une Eglife de la Vierge, quoi qu'elle cût déja fait le marché d'une autre maifon. La Sainte rapporte auffi de quelle forte l'affaire d'entre les Carmes déchauffez & les mitigez fur accommodee, l qu'ils eurent chacun un Provincial.

FONDATION DE SORIE.

X X I X. La Sainte parle dans le recit de cette fondation des éminentes vertus de l'Evêque d'Olme qui la porta principalement à l'entreprendre.

FONDATION DE BURGOS.

XX. Extremes peines qu'ent la Sainte dans cette fondation par les difficultez continuelles que l'Archevêque de Burgos y apportoit quoi qu'il eût témoigne d'abord de l'avoir tresagreable, & qu'il n'y cût rien quel'Evêque de Palence ne fift pour le presser de tenir la parole qu'il avoir donnée. Le monastere des Carmelites de saint Joseph d'Avila se trouvant alors se seul qui ne fit pas soûmis à l'Ordre, la Sainte obtient de l'Evêque de cette ville à qui il êtoir soûmis, qu'il le feroir desormais à l'Ordre conme les autres.

FONDATION DE GRENADE.

XXXI. De quelle manière la fondation de ce monaîtere fut entreprife, & avec combien de difficultez elle fut enfin achevée.

DE LA MANIERE DE VISITER LES MONAS-TERES. 658

AVIS DE LA SAINTE A SES RELIGIEUSES. 681

TABLE DES PETITS ABREGEZ

des matieres imprimez aux marges de ce volume.

El'oraifon,	Pag. 19
Devotion pour S. Ioleph.	35
De l'oration,	
Avantage que tira la Sainte des Confessions de S	. Augustin.
64	
Del'oraifon,	66
De la fausse humilité.	68
De l'oraiton & de l'amour de Dieu.	73
Quatre manieres d'oraifon.	76
De l'orailon mentale.	. 77
Del'oraifon, & combien il importe d'avoit un bot	Directeur,
De l'oraison de Quietude ou de recueillement.	Tot
De cette même oraison de Quietude ou de recueil	ement. 108
De l'oraifon d'vnion.	118
De l'oraifon d'Vnion. Suite.	124
De l'oraison de Ravissement ou d'extase ou d'él	evement &
transport d'esprit.	129
De l'oraison de Ravissement, Suite.	138
De l'oraifon de Ravissement.	149
Del'orailon.	173
De la difference des paroles de Dieu & de celles de 200	s hommes.
Du bienheureux Pere Pierre d'Alcantara,	227
Idem.	250
De l'humilité.	253
Du mepris de l'honneur,	273
De l'obeiffance.	43.6
Des faux ravissemens qui ne sont en effet que des d	éfaillances.
De la maniere dont il faut traiter les melancoliques	. 454
D'une Religieuse nommée Beatrix Ognez,	471
Contre les beaux bâtimens.	480
Del'amour de la pauvreré.	490
Le Pere Marian de S. Benoît.	498
Des mortifications indiferetes.	506
Therefe de Lays.	517
Catherine de Sandoval.	529
Le Pere Ierôme Gratien de la Mere de Dieu.	539
Beatrix de la Mere de Dieu.	550
Ne le point arrêter au bien dans la reception des 1	Religieuses.
Des éminentes vertus de l'Evêque d'Ofine	616
Du Chant, and said said and	670
	TABLE

TABLE DES MATIERES

contenuës dans ce volume.

A

Amitié Voiez Religieus	es.
Avis excellens de la Sainte.	504. 506. 507. 682
I Same	
Bâtemens,	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
Contre le grands Bâtimens.	480, 662
Beatrix de la Mere de Dieu Cari	
Beatrin Ognez Carmelite.	471
Bien.	4/1
Mepris que l'on en doit faire	16;
Ne le pas arrêter au bien n	our recevoir des Religieules,
571.	011 10001011 400 71113
	de Monadian de Ravidenpent.
Call to 1 Campling	1 12 15/15/2007, 52 50 U0117-0 1 44
Catherine de Sandoval Carmelite	
Charmes.	an and a fact a most in 1824
Charité. Qu'il faut quitter l'oraison p	our satisfaire à la charité. 436
Chant des Religientes.	670
Choses diverses.	The second of th
La Sainte dit que Dieu lui a in Qu'elle ne s'étonne pas qu	nspiré ce qu'elle a écrit, 105, 133 ue ceux qui n'ont point éprouv es confiderent comme des ref- en de p'us veritable. 218
Clôture.	40
Communion. Voiez Eucharistie	
munion.	. waggind mit with lanks
Complimens.	According a Fell records \$35
Confesseurs.	331
Confessions de S. Augustins.	Assemblation community with
Avantage qu'en tira la Saint	e, 64
Connoissance de nous-mêmes.	Javobriel of Jaroboyal.
Combien necessaire.	Mainh mineral amount self 90
Converses.	and the second of the second
Cour des Rois.	anab coole ma torred a tale 330
Courage.	
Courage de la Sainte.	58.75.89.271
Crainte de Dieu. Voicz Dieu,	the County and the second
Carried at any	Defiance

Défiance de soi-même.			147
Demons.		2017年到02年9月日	PRE
Mépris que la Sainte ave Ils ne connoissent pas les mais seulement celles c	penfées	de nôtre enten	212.263 dement,
Dieu.			
Ce que c'est que de le cr	oire ver	itablement.	368
De l'amour que l'on doit			86. 434
- En quoi confifte cet amo			81
Confiance que l'on doit		Dieu.	89
De la crainte que l'on do			104
Avantage qu'il y a de s'il Dieu veut que nôtre trav Combien les paroles de I homines.	rail foit l	e prix de nôtre ve t differentes de co	rtu. 82
Difference.	Thomas.		
Entre l'oraifon de Quiett			126
Entre l'union & l'élevem			132
Entre les paroles de Dieu	1 & celle	es des hommes.	200
Entre les Visions intellect			
Entre les Vitions qui vien	nent de	Dieu & celles q	ui vien-
nent du demon.			32. 237
Entre les Visions & les R	avillem	ens.	233
Entre la vraie & la fausse			253
Entre les Visions veritable	es oc ce	les qui ne sont que	chime-
riques.		THE PERSON NAMED AND POST	2 37
Directeurs.		89.	94. 30 3
Dot des Religieuses.		101 535 A 1010 O 1105	571
	E		22
Eau benite.	military of	en Veice Paule	263
Ecriture Sainte.		NUMBER OF STREET	368
Qu'il ne faut pas s'arrêter	à un fe	de les naffages	387
Elevement, ou Transport, ou Voiez oraison de Ravisse	vol del		and the late
Enfer.			Ministra.
Quelles font ses peines,			277
Evêques & Evêchez.		and a company to the contract of the contract	375
Eveques d'Osme.		of inters Treati	616
Euchariftie. Voiez Communion.	0	176, 256, 3	48. 349
Extafe. Voiez orailon de Ras	viffemer	it.	OM/En
Astatic & Paber II meet age	Rittog	nolisso'l rassien si	III CI
	L	150N	ARO
Fondations faites par la Sainte		June 100	409
que ce que la Saime nomitor	fçavoin	and include the control of	Ha II
Tome I.	Gg	G	rands.

698

Grands.

Habits. 161. 164. 171. 224. 272 Honneur.

Humanité de le fus Christ. Quelle erreur c'est de croire que lors que Dieu éleve les ames à des oraifons furnaturelles elle ne doivent plus envilager la sacrée humanité de les us-thrist sous pretexte d'élever son esprit au dessus de toutes les choies crees.

Humilité tant vraie que fausse. C'est une fausse humilité de s'imaginer qu'il y auroit de la vanité à demeurer d'accord de ce que Dieu nous fait, 68

bnages. Leur utilité.

338.390

Larmes. 66. 78. 102. 138. 140. 141. 142. 246 Liberte.

L'un des effets de la liberté de l'esprit est de trouver Dien en toutes choses & d'en prendre lujet d'elever sa pensee & fon cœur vers lui.

Meditations. Voiez Pater & Communion. Melancolis.

Mauvais effets qu'elle produit & moien d'y remedier. 454

Merute. Il consiste à aimer Dieu & à souffrir.

281 Monosteres. Manieres de les visiter. 6.8

Mortifications indifcretes, 506

409. 416, 509 Obciffince. Il faut quitter l'oraifon pour satisfaire à l'obeissance. 436 ORAISON.

Omafon en general. Il faut commencer par sçavoir que ce que la Sainte nomme les TREET I. Grands.

TABLE DES MATIERES. les Puissances de l'ame dont il est continuellement parle dans l'oraison, est l'entendement, la memoire & la vo-

De l'utilité de l'oraison. 53. 54.55.66 Qu'il y faut marcher fans crainte. & ne point discontinuer.

Commencer l'oraison par se representer un mistere de la paffion.

L'Oraison nous rend esclaves de l'amour de Dieu. 73 Tout l'édifice de l'Oraison est fondé sur l'humilité.

C'est une erreur de croire que la perfection de l'oraison dépende de l'entendement. Et la penfée n'étant pas l'ame, la volonté feroit bien malheureule fi elle étoit conduite par elle. Ainfi la perfection ne confifte pas à beaucoup penser, mais à beaucoup aimer : & cet amour consiste à être prêt de souffrir pour Dieu dans les occasions qui s'en rencontrent.

Qu'il faut quitter l'Oraison pour pratiquer l'obeissance & la charité.

Des tentations qui se rencontrent dans Poraison, La Sainte dit qu'elle ne s'étonne pas que tout ce qu'elle écrit de l'Oraifon paroiffe obscur à ceux qui ne l'ont point

éprouvé, quoi qu'il my ait rien de plus veritable. Oraifon Mentale.

La Sainte aiant comparé l'aine à unjardin (pirituel que l'on arrole avec grand foin pour lui faire porter des fleurs & des fruits agreables à Dieu qui sont les vertus & les bonnes cenvres , elle dit que cette oraifon mentale eft comme tirer de l'eau d'un puits à force de bras, parce qu'il faut pour ce sujet que l'entendement travaille par la meditation des obligations infinies que nous avons à Dien

L'oraison Mentale n'est autre chose que de témoigner dans les frequens entretiens que l'on a feul à Jeul avec Dien. combien on l'aime & la confiance que l'on a d'en être aimé.

Maniere de faire l'oraifon Mentale. Avantage d'avoir un livre pour pouvoir mediter. 20

Lors que Dieu donne cette orailon il fe faut bien garder d'aspirer plus haut silui-même ne nous y éleve. Et ce que nous devons faire.

Oraison de Quierude ou de Suspension de toutes les puissances. La Sainte la nomme aussi Orailon de Recueillement, Elle lui donne auffi ailleurs le nom de Contemplation.

Cette Oraifon est la premiere de celles que la Sainte appelle turnaquelles. Mais il faut remarquer qu'elle entend par ce mot non fumpiement ce qui est un effet de la grace de lefas-Cirut (car en ce fens il n'y a point d'oraifon faite

Gg 2

faite comme il faut qui ne loit surnaturelle) mais elle entend ce qui eleve nos puissences à un êtat plus élevé que ne fai la maniere ordinaire d'agir de la grace dont l'operation est plus conforme à celle de la nature. Et la Sainte mêle que lque fois ces diverses orassons surnaturelles donnant en divers endroits divers noms à l'une d'elles.

La Sainte aiant comparé l'ame à ce jardin spirituel dont il est parlé ci-dessus dans l'orasion Mentale, elle dit que cette orasion est comme tirer avec une machine de l'eau

d'un puits pour l'arrofer.

Dans cette sorte d'oraison l'ame commence à reciseillir ses puissances, l'entendement, la memoire & la volonte, & à eprouver quelque chose de surnaturel qu'il lui seroit impossible d'acquerir par elle-n. ême, quoi qu'au commencement l'entendement ait travaillé avec elle: Mais aprés elle seule agit sans sçavoir comment elle agit, quoi que l'entendement & la memoire ne soient pas endormis; & elle les laisse s'égarer dans leurs penses sans se metrre en peine de les rappeller. Dieu ne commence pas seulement alors à le communiquer à l'ame; mais il veut qu'elle connoisse qu'il s'y communique & elle perd le desir de toutes les choses d'ici bas.

Lot. 102. Cette oraison qui est surnaturelle est comme une etincelle

par laquelle Dieu commence à embrater l'ame de fon

Oraison d'Union à qui la Sainte donne aussi le nom de Contem-

plation.

La Sainte aiant comparé l'ame à ce jardin spirituel dont il
est parleci-dessus, dit que certe orasion est comme tirer
de l'eau par des rigoles d'une source ou d'un ruisseau
pour arroser ce jardin spirituel.
76

Cette oraifon est comme un sommeil des puissances, l'entendement, la memoire & la volonté, dans lequel bien qu'elles ne soient pas encore assonpies elles ne scavent comment elles operent.

Ceque l'ame fait en cet êtat. nollere l'aile ab anime 120

o Il y a encore une autre union plus élevée dans laquelle
Dieu recüeille la volonté, & auffi ce femble l'entendement parce qu'il ne difcourt point, mais s'occupe à confiderer le bonheur dont il joiit, & les merveilles qu'il
voit. Alors la memoire qui demeure libre & l'imagination (que la Sainte témoigne croire être autre choie que
l'entendement) fatigue la volonté.

L'entendement ne travaille point & s'étonne feulement de voir que ce celefte jardinier, ne demande autre chose de lui finon qu'il joiisse du plaifir de sentir l'odeur des fleurs qui sont les vertus. TABLE DES MATIERES. 701

Cette orasson est use union manifeste de l'ame avec Dieu dans laquelle les pussances connoissent ce qu'il opere en elles & s'en rejouissent on sent que la volonté est comme liée & jouit d'une grande joie dans le même temps

elles & s'en rejouissent. On sent que la volonté est comme liée & jouit d'une grande joie dans le même temps que l'entendement & la memoire sont si libres qu'ils sont capables de traiter d'affaires & de s'occuper aux œuvres de charité. Ainsi l'ame peut travailler comme Marthe; au lieu que dans l'oraison de Quietude elle &toit comme Magdalene. Tellement que dans cette d'Vnion l'ame est rout ensemble dans la vie Active & dans la vie Contemplative.

Il y a cette difference entre l'oraifon d'Union & le Ravissement que l'union n'opere que dans l'interieur & que l'on y peut présque toujours resister à l'attrait de Dieu quoi qu'avec peine, au lieu que le Ravissement opere aussi dans l'exterieur, & que l'on ne peut presque jamais

remiter.

Page 15. Chap, IV. Il faut le voir tout entier,

Orasson de Ravissement ou d'Extase, ou d'Elevement, de Trans-

La Sainte compare cette quatrième forte d'Oraifon à la quatrième manière dont est arrose ce jardin spirituel comme par une pluie qui tombe du Ciel. 76

C'est une union parfaite de toutes les puissances qui dans l'exces de leur joie sont incapables de la comprendre aux autres.

L'ame en cet êtat est incapable d'agit.

130
Ni de comprendre ce qui se passe.

Biffets de cette oraison de Ravissement. 137.138. 170,

171: 172

Il y a cette difference entre le Ravissement & l'Vnion, que le Ravissement n'opere pas seusement dans l'interieur, mais aussi dans l'exterieur,& que l'on peut presque toûjours dans l'oraison d'Vnion resister à l'attrait de Dieu quoi qu'avec peine; mais non pas dans celle de Ravissement.

Page 129. Chap. XVIII. qu'il faur voir tout entier.

Page 138. Chap. X1 V. qu'il faut voir tout entier.

Page 149. Chap. XX. qu'il faut voir tout entier & qui est admirable.

Page 165 Chap, XXI. qu'il faut voir tout entier.

La Sainte explique enfuite tres-particulierement ce qui lui arrivoit dans ces Ravissemens & les effets qu'ils produisent. Cet endroit est tres remarquable. 151.344

On ne perd pas d'ordinaire le sentiment, mais quesquesois on le perd entierement quand les ravissemens sont extraordinaires.

Tres-grande difference qui se rencontre dans les Ravissemens, 333

Gg 3 Des

702		S MATTERE	5.
	x Ravillemens.		443
Visions.	W O W O-1		production to
	tellectuelles & inte	rieures, qu'imagi	
fenta	itives.		241. 340. 462
Visions	es de celles qui vien intellectuelles & in	terieures.	
	cellence de ces visi		
	ffets qu'elles produi aginaites ou represe		218.219.220
	te les nomme seule		es à canfe des
imag	es qu'elles repreten	tent Mais narces	m'en Francois
fes o	ot d'imaginaires se p himeriques, on y	orend d'ordinaire ajoûte celui de t	pour des cho-
	d'ôter toute ambigi		
	o. Chap. XXVIII.		
Page 2	41. Chap. XXIX. 1	le faut tout voir	
	es unes des princip	ales vilions repre	entatives qu'ait
Cul	a Sainte.	232. 248. 277	. 296, 329, 330
	and decreased seeing	P	District Street
Marile Je	Dien.		
Combi	en differentes de nelle maniere il par	celles des homme le aux ames.	es. 25. 250. Et
Pauvretė.	o feme amap solic		311.490
Pauvreté a	pas arrêter au bien p	our recevoir des	Religieuses.571
	i elle confifte.		181
	telse : e en en en en		388
Pechez ven			214
Perfection,			
Ou'ell	e ne consiste pas en	des consolations	interieures, en
de g	rands Ravissemens	, en des vihons	& au don de
Diet	n net daniscelle del		438
Personnes o	l'éminente vertu & iculierement plusier	fainteté dont la	Sainte rapporte
S. PIE	RRE d'ALCA	NTARA	227. 283. 249.
	317. 328. 452.	11.1.1.100 (BX yes)	
L'Evêque	POline	City (St. 1989)	616
Le P Mar	ian de S Benoît.	The state of the s	458
	m: Gratien de la Mi	ere de Dieu.	
	me qui êtoit marié.		185
	herine de Cardone.		186 mm 586
	nez Carmelite.		471
Terefe de L	ays Carmelite.	AND PROPERTY OF THE PARTY OF TH	517
Catherine	le Sandoval Carmelit	e.	528
	ifilles qui vivoient e		
melite	S.	The se ture	(81 593
77		-5 -	Predi-
124	STATE OF STATE	30	2411114

TABLE DES MATIERES.	703
Predicateurs.	123
Princes. Voiez Grands.	1000
Le Prince Rui Gomez de Silva & la Princesse d'	Eboli fa
femme,	355
Proces.	
Les éviter autant qu'il se peut.	676
R	
Religieuses. Voicz Vocation.	
Avis importans.	504
Combien elles doivent aimer la folitude.	642
Ne s'arrêter au bien pour recevoir des Religieuses.	414
Ne se pas hater de faire des professes.	668
Langage qu'elles doivent tenir.	677
Chant,	670
Habits.	674
Proces. Les éviter autant qu'il se peut,	676
Revelations.	451
Voicz Vifions.	
Richesses.	163
Romans,	6
Rots.	
Quel bonheur ce leur seroit s'ils preferoient l'hon	
Dieu à leurs interests.	171
Voiez Grands.	
S	
Saints.	
. Dieu ne fait voir à chacun d'eux , qu'une facilité j	propor.
tionnée à leur merite.	67
Saint loseph.	,
De la devotion qu'on y doit avoir.	35
S. Pierre d' Alcantara. 227.250.283.311.317.32	
Sainte Catherine de Cardone.	586
Scavans,	
Que l'on s'en trouve toûjours bien.	304
Combien les demi-leavans sont dangereux	24.96
	83. 106
Solitude.	440
Superiours & Superioures.	658
Avis importans pour eux.	508
Voiez Maniere de visiter les monasteres,	658
Suspension de toutes les puissances.	
Voiez Oraifon de quietude.	
T	
	1 2
Therese de Lays.	517
Transport ou Vol de l'Esprit,	Traine

704 TABLE DES MATIÈRES.
Voiez Oration de Ravissement.
Travail des mains.
Tripusit.
Tripusit.
Tripusit.
Combien préjudiciable.

Visions Voicz Oraison.

Quelques unes des Visions les plus remarquables qu'eit eu la Sainte. 232.248. 277. 296. 465

\$71, 676

Ne le pas arrêter au bien. Vol de l'Esprit. Voiez Oraison de Ravissement.

Fin de la Table des Matieres,

second citallight sometimes and a mode for a low million made

The state of spine in a let mi

Voice

Ret Ed

MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

Obras de Santa Teresa de Jesús

. Ptas.

Precio de adquisición.

Valoración actual....

